



HAL
open science

Résilience des systèmes alimentaires territoriaux face à la crise sanitaire de la Covid-19 ? : enseignements pour les acteurs publics dans le Gard

Claire Meunier

► **To cite this version:**

Claire Meunier. Résilience des systèmes alimentaires territoriaux face à la crise sanitaire de la Covid-19 ? : enseignements pour les acteurs publics dans le Gard. Alimentation et Nutrition. 2020. dumas-03919082

HAL Id: dumas-03919082

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03919082>

Submitted on 3 Feb 2023

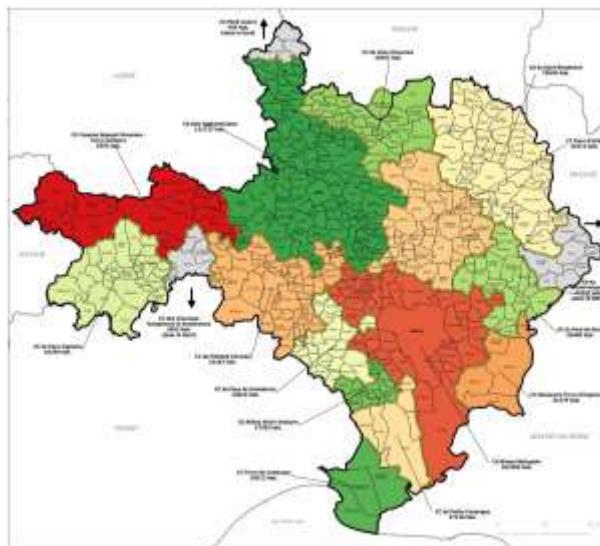
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé®
Innovations et politiques pour une alimentation durable

**Résilience des systèmes alimentaires territoriaux
face à la crise sanitaire de la Covid-19 ?
Enseignements pour les acteurs publics dans le Gard**



L'INTERCOMMUNALITÉ DANS LE GARD au 1^{er} janvier 2020
source : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU GARD

par **Claire Meunier**

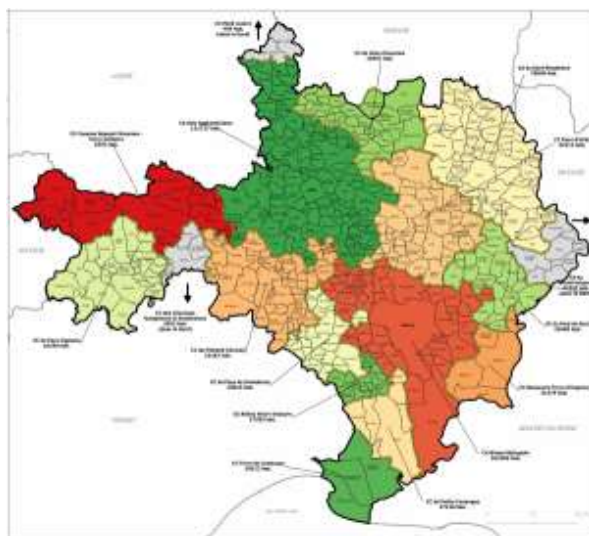
Année de soutenance : 2020

Organisme d'accueil : FD CIVAM Gard

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé®
Innovations et politiques pour une alimentation durable

Résilience des systèmes alimentaires territoriaux face à la crise sanitaire de la Covid-19 ? Enseignements pour les acteurs publics dans le Gard



L'INTERCOMMUNALITÉ DANS LE GARD au 1^{er} janvier 2020
source : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU GARD

par Claire Meunier

Année de soutenance : 2020

Mémoire préparé sous la direction
de : Pascale Moity-Maizi

Présenté le : 09/10/2020

devant le jury :

Ronan Le Velly

Pascale Moity-Maizi

Philippe Castanet

Anne-Sophie Leplat

Organisme d'accueil : FD CIVAM GARD

Maître de stage : Camille Villajos

Résumé

La crise sanitaire due à la Covid-19 et le confinement de la population française de mars à mai 2020 ont conduit à des réorganisations rapides des circuits courts de proximité. Des questions se posent quant à la nature et à la pérennité de ces changements. Deux mois après la sortie du confinement, cette étude exploratoire cherche à y répondre et ainsi à identifier des leviers pour l'action publique en faveur de la reterritorialisation de l'alimentation, dont on fait l'hypothèse qu'elle est porteuse de résilience.

L'analyse s'appuie sur trois enquêtes auprès des consommateurs, des producteurs et des acteurs publics du Gard. Les résultats mettent en évidence l'importance de la visibilité de ces circuits aux yeux des consommateurs pour favoriser leur adoption. La pérennisation de cet engouement devra être confirmée par des enquêtes ultérieures. Ce dynamisme semble retombé pour de nombreux producteurs qui ont trouvé de nouveaux débouchés via les circuits courts de proximité pendant le confinement. Les entretiens auprès des acteurs publics font état d'une préoccupation croissante pour les enjeux multiples de la question alimentaire, entre vœu national de souveraineté alimentaire et demande croissante des citoyens pour s'approvisionner localement. Cette étude permet de pointer quelques priorités d'action, mises en exergue par la crise sanitaire, à l'attention des acteurs publics de la reterritorialisation de l'alimentation.

Mots clés

résilience alimentaire, système alimentaire territorial, circuits courts de proximité, projet alimentaire territorial, action publique territoriale

Abstract

The health crisis resulting from COVID-19 and the lockdown of the French population from March to May 2020 have triggered a fast-paced reorganization of short local food supply chains. These changes raise questions regarding the nature of such a transition and its sustainability. Two months after the end of the lockdown in France, this exploratory study aims at providing answers and at identifying levers for public action to drive the food supply chain reterritorialization.

The framework for the analysis consists of three surveys of consumers, producers and public actors in the Gard. The results highlight the importance of visibility of those supply chains to consumers for their being adopted. The continuation of this craze has to be confirmed by later surveys. This dynamism seems though to be falling for most producers who had found new commercial opportunities through short local supply chains during the lockdown period. Interviews of public actors reveal a growing concern for multiple food-related issues. They stand indeed between the national willing for food sovereignty and a citizens' increasing demand to buy local food. This analysis points out some priorities for action that were emphasised by the health crisis, for the attention of local policy makers.

Key words

food resilience, territorial food system, short local food supply chains, territorial food project, local public policy

Remerciements

Je tiens à remercier Antoine Carlin, directeur de la fédération départementale des CIVAM du Gard qui a fait bon accueil à ma candidature initiale et m'a proposé de faire évoluer ma mission vers un sujet d'actualité inédit.

Merci à Camille Villajos qui a encadré ce stage avec bienveillance et présence régulière malgré la distance imposée par les règles sanitaires et le télétravail. Elle m'a aidée à tracer une ligne directrice sur un sujet très vaste et a apporté son expertise à la construction de la problématique et l'exploitation des résultats.

Merci à Pascale Moity-Maizi, maître de conférences en Anthropologie à l'Institut des régions chaudes de SupAgro Montpellier, qui a assuré la direction de ce mémoire et m'a accompagnée de ses conseils experts et réactifs.

Merci à Cathy Guiraudet-Baumel qui a assuré la diffusion des enquêtes auprès du réseau de la FD CIVAM et a apporté sa touche créatrice à la mise en page des synthèses des résultats.

Merci à l'équipe de la FD CIVAM Gard qui m'a accueillie également.

Merci aux producteurs qui ont bien voulu m'accorder de leur temps précieux, à tous les agents et chargé.e.s de mission des structures rencontrées, aux élu.e.s et autres personnes contacté.e.s, qui ont pris le temps de partager leurs connaissances et leur regard averti.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'enquête en ligne « consommateurs » ; je présente mes excuses à celles et ceux dont la contribution a été écartée, au moins dans le cadre de cette étude qui s'est finalement centrée sur le département du Gard.

Merci à la cartographie participative de la FD CIVAM Gard et à ses conceptrices, qui m'a permis de découvrir les paniers du « Jardin de Petitou » pendant le confinement, qui continuent à me ravitailler après...

Merci à l'équipe pédagogique du mastère IPAD qui m'a permis d'ouvrir une nouvelle voie passionnante dans ma carrière.

Je n'oublie pas mes camarades de la promotion IPAD 2019-2020 pour les bons moments passés ensemble et les riches échanges.

Et merci à Jean-Roch pour son soutien inconditionnel.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Glossaire	vi
Sigles et acronymes	vii
Introduction	1
1 Objectifs et contexte du stage	3
1.1 Objectifs	3
1.1.1 Deux hypothèses de départ pour les systèmes alimentaires territorialisés	3
1.1.2 Objectifs de l'étude menée pendant ce stage	4
1.2 Contexte	5
1.2.1 Contexte conjoncturel : impacts saillants de la situation de confinement sur les approvisionnements alimentaires observés au niveau national	5
1.2.2 Contexte structurel : acteurs et outils de la reterritorialisation de l'alimentation dans le Gard	7
2 Méthodologie	11
2.1 Enquêtes auprès des consommateurs	11
2.1.1 Analyse d'enquêtes déjà existantes et de leurs retours	11
2.1.2 Enquête à large échelle auprès des consommateurs	11
2.1.3 Enquête auprès de la distribution	14
2.2 Enquêtes auprès des producteurs	14
2.2.1 Enquête à large échelle auprès des producteurs	14
2.2.2 Entretiens semi-directifs sur un échantillon représentatif de producteurs	15
2.2.3 Entretiens portant sur des organisations collectives de producteurs pendant le confinement	15
2.2.4 Traitement des résultats des enquêtes auprès des producteurs	15
2.3 Enquêtes auprès des collectivités territoriales	16
2.3.1 Inventaire en amont par une recherche sur leurs réseaux de communication	16
2.3.2 Questionnaire en ligne et enquêtes ciblées	16
2.3.3 Traitement des résultats des enquêtes auprès des collectivités	17
2.4 Publication des résultats des enquêtes	17
3 Enseignements croisés des enquêtes	19
3.1 Analyse de la reconfiguration des circuits locaux d'approvisionnement alimentaire	19

3.1.1	Les éléments majeurs de reconfiguration des circuits courts de proximité pendant le confinement.....	19
3.1.2	L'impact de la crise sur les ventes des producteurs	21
3.1.3	Examen des hypothèses sur les facteurs de résilience pour les producteurs.....	23
3.1.4	Comment évaluer la pérennisation des changements après la crise ?	24
3.1.5	Mise en évidence de besoins et d'attentes.....	29
3.2	Analyse de la mobilisation des collectivités territoriales : vers une meilleure prise en charge de la résilience alimentaire ?.....	30
3.2.1	Les atouts et les freins aux politiques de reterritorialisation alimentaire pour les collectivités.....	30
3.2.2	L'impact de la crise alimentaire sur les politiques locales de reterritorialisation de l'alimentation.....	34
3.3	La crise Covid-19, révélatrice de leviers d'action des politiques locales pour une reterritorialisation de l'alimentation ?.....	37
3.3.1	Des leviers d'action mis en exergue par la crise au sein de la Politique alimentaire du Département	38
3.3.2	Des moyens d'action pour rendre les projets alimentaires plus efficaces.....	40
3.3.3	Autres leviers qui n'ont pas pu être abordés dans cette étude	40
	Conclusion.....	41
	Références bibliographiques	43
	Annexe 1 : La Politique alimentaire du Département du Gard.....	46
	Annexe 2 : Carte des GAL gardois.....	47
	Annexe 3 : Arbre du questionnaire d'enquête auprès des consommateurs	48
	Annexe 3bis : Enquête auprès des consommateurs : questions sur le profil des répondants.....	49
	Annexe 4 : Résultats de l'enquête auprès des consommateurs du Gard	50
	Annexe 5 : Questionnaire d'enquête auprès des producteurs du Gard.....	58
	Annexe 6 : Résultats de l'enquête en ligne auprès des producteurs du Gard	62
	Annexe 7 : Questionnaire envoyé aux acteurs publics du Gard	73
	Annexe 8 : Liste des personnes contactées lors de l'enquête auprès des collectivités.....	74
	Annexe 9 : Synthèse des enquêtes auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et des Pôles d'Equilibre Territorial et Rural du Gard.....	75

Glossaire

circuit court

Le circuit court est « un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire » (définition du Plan Barnier, Ministère de l'Agriculture, 2009).

InPACT (pôle)

Le pôle INitiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale est une plateforme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : l'AFIP, l'InterAFOCG, la fédération des ADEAR, la fédération des CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, l'Atelier Paysan, Nature et Progrès, Solidarité Paysans et le mouvement inter-régional des AMAP. Il s'organise en pôles régionaux afin de promouvoir les alternatives au système agro-industriel et l'accompagnement des agriculteurs sur leur exploitation.

Projet alimentaire territorial

Art. L. 111-2-2. - Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.

résilience alimentaire

« capacité d'un système alimentaire et de ses éléments constitutifs à garantir la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues » (Les greniers d'abondance, 2020)

sécurité alimentaire

« la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, économique et social à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». (définition de la FAO)

système alimentaire territorialisé

« ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale » (Rastoin, 2016)

Sigles et acronymes

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

CA : Communauté d'agglomération

CC : Communauté de communes

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FD CIVAM Gard : Fédération départementale des CIVAM du Gard

FSE : Fonds Social Européen

GAL : Groupe d'Action Locale

IGP : Indication Géographique Protégée

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

loi NOTRe : loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

LOM : Loi sur l'Organisation de la Mobilité

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNA : Programme National de l'Alimentation

Rn PAT : Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial

SIQO : Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine

Introduction

« La crise de la Covid-19 a rappelé l'importance stratégique de notre agriculture. La mobilisation sans faille de l'ensemble de la chaîne agricole a permis de garantir à tous les Français, dans l'Hexagone et dans les Outre-mer, un accès à l'alimentation. Grâce aux efforts des femmes et des hommes de la ferme France, produire notre alimentation sur notre territoire est un atout pour assurer notre souveraineté alimentaire. »

Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture, présentation du volet agricole du plan de relance national – 3 septembre 2020

La crise sanitaire liée à la Covid19 et la situation inédite de confinement de la population française de mars à mai 2020 ont conduit à une réorganisation rapide des circuits alimentaires, ayant permis d'éviter des ruptures d'approvisionnement. En particulier, les producteurs, directement impactés par l'annulation des marchés de plein vent et la fermeture de la restauration, ont rapidement mis en place des dispositifs pour écouler leur production ; les consommateurs se sont tournés assez massivement vers ces dispositifs de proximité ; les collectivités territoriales se sont mobilisées pour appuyer de façon diverse ces réorganisations.

La fédération départementale des CIVAM du Gard, qui accompagne depuis plusieurs années le développement des circuits courts de proximité, a voulu connaître avec précision les impacts que la crise aura pu avoir sur les différentes productions du territoire gardois, les différents circuits de vente et les consommateurs. Le Conseil départemental du Gard, dans le cadre de sa politique alimentaire, partage cet intérêt et est partenaire de ce travail. Plus largement il s'agit de dégager des enseignements qui serviront d'appui aux politiques alimentaires territoriales : comprendre comment s'est organisée la réponse à la crise, quelles ont été les réponses les plus efficaces à la fois pour les producteurs et les consommateurs, et identifier des besoins et des priorités d'actions pour rendre plus efficace la mise en place de projets alimentaires territoriaux.

La mission professionnelle intervient au sortir de la période de confinement : un moment opportun car les effets immédiats de la crise sur tous les acteurs sont encore frais dans les mémoires, les risques évités encore menaçants, les questionnements brûlants. Néanmoins cela ne permet que de mesurer des effets à court terme, au mieux de repérer des tendances pour les mois à venir. Les résultats de l'étude doivent être rapportés à ce contexte.

Dans un premier temps, l'objectif de l'étude sera détaillé et décliné en sous-questions permettant de couvrir plusieurs acteurs de la reterritorialisation de l'alimentation. Des hypothèses seront formulées. Pour répondre à ces questions et confirmer ces hypothèses,

plusieurs enquêtes ont été menées selon une méthodologie détaillée ensuite. Les enseignements principaux issus de l'analyse des enquêtes seront présentés, puis croisés, afin d'en dégager des pistes d'intervention à l'attention des acteurs des systèmes alimentaires territorialisés, pour en conforter la résilience.

1 Objectifs et contexte du stage

1.1 Objectifs

1.1.1 Deux hypothèses de départ pour les systèmes alimentaires territorialisés

Les enjeux de la reterritorialisation de l'alimentation dépassent la seule relocalisation de l'alimentation : il s'agit non seulement de donner la possibilité aux consommateurs de s'approvisionner avec des produits locaux, bruts ou transformés localement, mais aussi d'organiser une gouvernance territoriale des systèmes alimentaires, intégrant différents réseaux d'acteurs locaux et articulée avec les objectifs de développement local et durable.

La notion de système alimentaire territorialisé, défini comme un « *ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale* » (Rastoin, 2016), constitue alors une alternative au modèle dominant agroindustriel et à ses filières longues mondialisées.

Deux caractéristiques majeures de ces systèmes alimentaires, avancées par la communauté scientifique, vont constituer les hypothèses de notre travail : leur résilience face aux crises et le rôle déterminant des collectivités territoriales pour les structurer.

Première grande hypothèse

Les systèmes alimentaires territorialisés seraient vecteurs d'une plus grande résilience, en comparaison avec le système agroindustriel de production et de consommation de masse, qui a montré ses limites économiques, sociales, environnementales : « *le Système Alimentaire Territorialisé pourrait constituer un bon facteur de résilience face aux crises et au risque de délocalisation, car il est basé sur un patrimoine naturel, technique et culturel, dans une logique de proximité et une gouvernance à ancrage territorial.* » (Rastoin, 2015)

Plus précisément, la résilience alimentaire, définie comme « *la capacité d'un système alimentaire et de ses éléments constitutifs à garantir la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues* » (Les greniers d'abondance, 2020), permet de mieux cibler des leviers d'action possibles : soutien à l'installation et maintien du foncier agricole, diversification des productions, développement de filières locales de transformation, des circuits courts de proximité, développement de l'agroécologie...

Seconde grande hypothèse

Les collectivités territoriales jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de systèmes alimentaires territorialisés résilients. Quand elles se saisissent de la question, au travers notamment du développement des circuits courts de proximité, elles peuvent « *associer aux circuits courts des enjeux multiples (économiques, sociaux, identitaires, écologiques)* » (Naves, 2016). Par leurs compétences multiples, les communes et intercommunalités peuvent « *agir directement et indirectement sur chaque maillon du système alimentaire local [...] et occupent ainsi une position privilégiée pour concevoir, et*

fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de résilience alimentaire territorial. » (Les greniers d'abondance, 2020).

1.1.2 Objectifs de l'étude menée pendant ce stage

Les systèmes alimentaires ont été mis à l'épreuve d'une crise sanitaire et d'une situation de confinement soudaines, imprévisibles et générales, qui ont révélé leur vulnérabilité (IPES-Food, 2020). La FD CIVAM Gard s'est alors interrogée sur l'impact de cette crise sur les circuits courts de proximité dans le département. Elle mène en effet depuis plusieurs années des projets de développement des circuits courts de proximité, en partenariat avec le Conseil départemental du Gard qui y voit une composante majeure de la reterritorialisation de l'alimentation, dans le cadre de sa politique alimentaire.

Il s'agissait donc de chercher à vérifier les deux hypothèses présentées plus haut en les projetant dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et à l'échelle du Gard, pour en tirer des enseignements pour l'action publique orientée vers la reterritorialisation de l'alimentation.

Projetée dans ce double contexte, la première hypothèse se recentre sur les circuits courts de proximité qui se sont reconfigurés, adaptés rapidement, permettant aux producteurs de mieux résister à la crise, et aux consommateurs de s'approvisionner correctement pendant le confinement : par leur caractère souple, innovant, rapidement ajustable aux situations, les circuits courts garantissent une résilience pour le territoire.

Vérifier cette hypothèse nécessite de répondre à plusieurs questions :

- Quel a été l'impact de la situation de confinement sur les ventes des producteurs et sur leurs débouchés ? Certains dispositifs de vente en circuits courts ont-ils été favorisés, d'autres ont-ils émergé ? Quel devenir pour les nouvelles formes d'organisation des circuits de vente ?
- Quels changements de pratiques alimentaires et d'approvisionnement ont pu être identifiés chez les consommateurs ? Quelle pérennisation possible ?

La seconde hypothèse concerne les collectivités territoriales du Gard : dans le contexte du confinement, elles auraient pris conscience de l'importance d'une reterritorialisation de l'alimentation et prévoiraient d'augmenter leur mobilisation sur cette question.

Ici aussi, plusieurs questions sont développées :

- Comment les collectivités territoriales ont-elles accompagné les acteurs de cette reconfiguration des circuits alimentaires ? La crise aura-t-elle un impact sur leur mobilisation pour accompagner la relocalisation de l'alimentation autour de projets alimentaires territoriaux ? Avec quelles priorités ?

Enfin, l'objectif final de l'étude est de dégager des enseignements sur les besoins des acteurs des circuits courts de proximité : producteurs, consommateurs, acteurs publics.

1.2 Contexte

1.2.1 Contexte conjoncturel : impacts saillants de la situation de confinement sur les approvisionnements alimentaires observés au niveau national

La crise sanitaire et la situation de confinement ont modifié de façon brutale des paramètres d'organisation des approvisionnements alimentaires.

Les conditions d'approvisionnement des consommateurs ont été directement impactées par la restriction des déplacements, la fermeture des marchés et les règles sanitaires contraignant l'accès aux denrées et aux commerces. Les besoins alimentaires ont évolué aussi, du fait de la fermeture de la restauration collective et commerciale et d'un plus grand nombre de personnes confinées à la maison. On constate en effet qu'en mars, la consommation alimentaire des ménages en France a nettement augmenté (+9,2 % par rapport à février) même si elle se replie en avril (-5,4 %, mais +2,3% par rapport à avril 2019) (Insee, 2020a). La ruée vers l'alimentaire des grandes surfaces en début de crise est confirmée par les statistiques : le chiffre d'affaires de la vente de produits alimentaires des grandes surfaces est en forte hausse en mars puis il chute en avril (-9,2 %) (Insee, 2020b).

Les producteurs sont confrontés de leur côté à la fermeture de débouchés importants : les marchés de la restauration collective publique et privée sont suspendus, les marchés de plein vent, les salons, foires et marchés de producteurs sont annulés dès le 23 mars, hormis quelques dérogations préfectorales¹.

Dès le début du confinement, les observations rendent alors compte d'une multiplication des ventes à la ferme, de recours plus importants aux dispositifs des paniers proposés par différents types de producteurs, de l'organisation collective de « drive fermiers », d'une réorganisation des livraisons des AMAP, d'approvisionnements locaux de la grande distribution, et d'un fort accroissement de l'activité des plateformes numériques de vente (RMT-Alimentation locale, 2020).

Des cartographies numériques de référencement de producteurs locaux apparaissent rapidement et se multiplient sur certains territoires. Ainsi, en Occitanie, l'outil cartographique mis en ligne dès le 27 mars par la FD CIVAM Gard est suivi par celui de la Région le 31 mars, puis celui de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence, ou encore de la Chambre d'Agriculture, dont le projet de site internet "Consommons gardois !", initié depuis plusieurs mois, a été accéléré par la crise.

En conséquence de la fermeture des frontières, les producteurs sont également impactés par la pénurie de main d'œuvre saisonnière pour les travaux de printemps. Les livraisons longue distance interrompues les obligent à annuler des semis et des plantations.

La crise sanitaire menace les opportunités de ventes en pleine saison maraîchère de récolte, en réduisant la fréquentation touristique estivale *a priori* compromise.

¹ Des arrêtés préfectoraux dans le Gard autorisent certains marchés dans le respect de mesures d'accès et de gestes barrière dès le 24 mars, mais surtout le 15 avril 2020 pour une quarantaine de communes du Gard.

Cependant, dans le Gard, alors que la fréquentation touristique en juin a été largement inférieure à celle de juin 2019, celle du mois de juillet et surtout celle du mois d'août ont permis de « rattraper en partie la saison touristique » (Gard Tourisme, 2020) grâce à une clientèle française, notamment locale, en augmentation.

Les acteurs publics se sont mobilisés sur plusieurs volets des chaînes alimentaires d'approvisionnement :

- aides financières pour les entreprises, qui ont pu concerner des producteurs et transformateurs locaux (aides nationales et régionales²) ;
- aides matérielles, souvent à l'initiative des communes, qui ont permis l'organisation de « drive fermiers » ;
- information pour orienter les habitants vers les producteurs locaux via des liens vers des cartographies ou des listes de producteurs ;
- aide financière ou matérielle pour l'aide alimentaire directe avec l'explosion de la demande.

Au cours du confinement, des témoignages ont pu faire état d'impacts sur la coordination entre les acteurs des systèmes alimentaires durables, avec la mise en place de nouveaux partenariats (RMT-Alimentation locale, 2020).

Enfin, et de façon très réactive, cette situation sanitaire sans précédent a fait l'objet de nombreuses enquêtes (Interbio Occitanie, 2020 ; FR CIVAM Auvergne, 2020), observations et analyses sur la question de l'alimentation menées par des groupes de chercheurs (RMT-Alimentation Locale, 2020 ; Réseau CIVAM, 2020 ; réseau InPact), d'experts (IPES-Food, 2020), ou par le secteur privé (exemple du panel Kantar³), autant pour les impacts immédiats que pour identifier des conséquences espérées ou redoutées à moyen terme. L'enjeu de sécurité alimentaire a été rapidement mis en avant par la crise sanitaire et l'explosion des demandes vers l'aide alimentaire (United Nations, 2020).

On a assisté au fil des semaines à une montée en puissance de la politisation de la question alimentaire à toutes les échelles : à Lyon, entre les deux tours des élections municipales, un appel à signature a été lancé, « Nourrir Lyon, autrement, localement, solidairement », en direction des candidats à la présidence de la Métropole⁴. En avril, seize membres de l'Académie d'agriculture ont lancé un appel à reterritorialiser les systèmes alimentaires⁵.

Ces appels ont sans doute été entendus au sommet de l'Etat puisque quatre mois après la sortie du confinement, un plan de relance national a été annoncé, comprenant un volet « Transition agricole, alimentation et forêt » doté de 1,2 milliard d'euros et dont les deux

² On peut citer, entre autres, le dispositif de la Région Occitanie "Initiatives de distribution de produits locaux : aides à la livraison de 80 euros" ou le PASS Relance Occitanie / volet Agriculture, Agroalimentaire et Bois.

³ <https://www.kantarworldpanel.com/fr/A-la-une/covid-19-CCV1>

⁴ <https://framaforms.org/appel-nourrir-lyon-autrement-localement-solidairement-1586510197>

⁵ Académie d'Agriculture de France. Pandémie du coronavirus et autonomie alimentaire : actualité et nécessité d'une reterritorialisation des systèmes alimentaires. Article mis en ligne le 03/04/2020. <https://www.academie-agriculture.fr/publications/articles/pandemie-du-coronavirus-et-autonomie-alimentaire-actualite-et-necessite-dune>

premiers objectifs sont de « renforcer la souveraineté alimentaire » et d'« accélérer la transition agroécologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale » (communiqué du 03/09/2020).

1.2.2 Contexte structurel : acteurs et outils de la reterritorialisation de l'alimentation dans le Gard⁶

En France, la prise en charge territoriale de la question alimentaire est récente et relève de la conjonction de plusieurs facteurs (Conaré, 2018) :

- l'élargissement des compétences des collectivités territoriales suite à la loi NOTRe de 2015 ;
- le renforcement des compétences des Régions en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, par la même loi ; investies par ailleurs de l'autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE) depuis le 1er janvier 2014, elles deviennent véritables pilotes des politiques agricoles et de développement rural à l'échelon régional ;
- la mise en place d'une politique transversale nationale de l'alimentation, via le PNA (Programme National de l'Alimentation) depuis 2010 ; cette politique incitative propose aussi un cadre formel à l'ancrage territorial de l'alimentation à travers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), définis⁷ par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) en octobre 2014.

1.2.2.1 La Politique Alimentaire du Département

À l'échelle du département du Gard, le Conseil départemental se révèle un acteur-clé de la reterritorialisation de l'alimentation.

Le Département du Gard a en effet fait évoluer sa stratégie agricole au fil des ans : incluse dans la compétence économique jusqu'en 2014, elle a été orientée dès 2010, par anticipation de la loi NOTRe, vers une politique départementale alimentaire. Son action s'est progressivement élargie à d'autres champs de l'alimentation. Aujourd'hui, la politique alimentaire, présentée dans le « Pacte pour les Gardois 2016-2021 », repose sur trois axes principaux :

- la structuration d'une offre alimentaire de qualité sur le territoire,
- l'accès pour les Gardois à une alimentation de qualité,
- l'éducation alimentaire et la valorisation du patrimoine gastronomique du Gard.

⁶ Le tour d'horizon des acteurs de la reterritorialisation de l'alimentation dans le Gard qui suit n'est pas exhaustif mais vise à présenter ceux qui ont été des interlocuteurs, ou ont été mentionnés, au cours de ce travail d'enquêtes.

⁷ Le PAT est « un projet global visant à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale, la santé et plus largement le bien-être individuel et collectif des populations par une articulation renforcée » (article 39).

Ces axes et les actions liées sont présentés en Annexe 1.

En 2014, le Conseil départemental du Gard a été lauréat de l'appel à projet du PNA pour son Projet Alimentaire Territorial. Ce projet vient confirmer et renforcer la structuration de la politique alimentaire du Département. Il a pour vocation depuis 2015 de soutenir le développement des projets agricoles et alimentaires et de favoriser et accompagner l'émergence de projets alimentaires territoriaux. La mise en œuvre des projets est confiée à des partenaires du territoire : FD CIVAM Gard, CIVAM Bio du Gard, Chambre d'Agriculture, Boutiques Paysannes, Un Plus Bio, Terre de Liens...

Il s'appuie pour cela sur différents moyens : des conventions avec les territoires infra-départementaux pour favoriser la concertation territoriale, la mobilisation de son ingénierie financière au service du développement des PAT gardois, la création d'une transversalité en interne sur la question alimentaire par la mise en place d'un pôle alimentaire départemental : la Mission Qualité Alimentaire (Terres en ville, 2017).

Il a également mis en place en septembre 2019 une « Charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard », qui formalise et rend visible l'engagement des signataires sur la question et qui permet de rallier d'autres interlocuteurs potentiels.

1.2.2.2 Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Les engagements sur la question alimentaire à cet échelon sont variés, du fait de facteurs historiques, politiques ou géographiques. Cette étude permet de les recenser à travers le département.

Il est important de noter que cette étude a été réalisée juste après le second tour des élections municipales et que les élections au niveau des EPCI n'ont eu lieu qu'en juillet 2020. Pour de nombreuses EPCI, les nouvelles équipes étaient en cours d'installation.

1.2.2.3 Les Groupes d'Action Locale (GAL)

La possibilité de candidature des GAL à la gestion des fonds européens LEADER, déléguée par la Région, existe depuis 2015. Les GAL accompagnent au plus près les porteurs de projets de leur territoire dans le montage et le suivi des dossiers, en ayant défini une stratégie propre aux enjeux locaux. Dans le Gard, trois GAL mettent actuellement en œuvre le programme LEADER 2014-2020 pour trois Pôles d'équilibre Territorial (carte en Annexe 2) et le GAL Cévennes couvre cinq communautés de communes du Gard ou des départements limitrophes et les communes rurales d'Alès Agglo.

1.2.2.4 Organisations professionnelles agricoles

➤ La FD CIVAM Gard

La fédération départementale des CIVAM du Gard a pour mission d'accompagner des projets collectifs et individuels en faveur d'une agriculture durable et d'une alimentation de proximité. Parmi les multiples champs d'action, certains sont des outils opérationnels de la reterritorialisation de l'alimentation :

- des actions en direction des circuits courts : un projet sur les modalités de vente en circuits courts du territoire Garrigues en Costières⁸ couplant un dispositif d'accompagnement de ces modalités et une sensibilisation des consommateurs ; un projet d'accompagnement de groupements d'agriculteurs ayant un projet de circuits courts dans le cadre du dispositif de labellisation GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) par le ministère de l'agriculture ;
- la création et la diffusion d'outils de sensibilisation grand public aux circuits courts : deux vidéos⁹ en 2020, une exposition grand public¹⁰, une exposition jeune public « Mangeons bon ! Mangeons bien ! »¹¹ ;
- des actions d'éducation à l'alimentation : l'organisation en 2018-2019 d'un premier « Défi Familles à Alimentation Positive »¹² confié par le département du Gard dans le cadre de sa politique alimentaire, l'organisation de l'évènement agritouristique annuel « Le Gard De Ferme en Ferme » ; un projet départemental de livret cuisine-alimentation ; la coordination de l'accueil éducatif à la ferme engagées par le CIVAM RACINES Gard-Lozère ;
- un diagnostic sur les circuits courts dans le cadre d'un appel d'offre de la communauté de communes du Pays d'Uzès, en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

➤ La Chambre d'agriculture du Gard

La Chambre d'agriculture du Gard anime le réseau gardois « Bienvenue à la ferme », marque qui appartient à l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture et qui vise à promouvoir et favoriser l'agritourisme développé par les agriculteurs.

⁸ Projet soutenu par le Département du Gard et le PETR Garrigues et Costières de Nîmes dans le cadre du programme LEADER 2014-2020.

⁹ Faites le choix des circuits courts : <https://www.youtube.com/watch?v=e1u05Nx1yRk&feature=youtu.be> ;
Groupement d'achats citoyen, devenez acteur de vos courses :
<https://www.youtube.com/watch?v=gN5LxNnFhig&t=2s>

¹⁰ "Les circuits courts, il y en a pour tous les goûts". <http://www.civamgard.fr/civam-bio-pdf/presentationexpocweb.pdf>

¹¹ Présentation de l'exposition : <http://www.civamgard.fr/civam-bio-pdf/depexpomel.pdf>

¹² Le Défi Familles à Alimentation Positive, né en Rhône-Alpes en 2012 grâce à l'association Corabio (FRABAura aujourd'hui), consiste à aider des familles à changer leurs habitudes alimentaires et de consommation dans une démarche conviviale.

Elle a développé la cartographie « Consommons gardois », outil de visibilité pour les producteurs locaux et les consommateurs. Enfin, en 2019, elle a été à l'initiative de l'ouverture du Mas des agriculteurs à Nîmes, qui regroupe 350 producteurs du Gard.

➤ Autre acteur historique local

Le Comité de promotion Agricole d'Uzès, association loi 1901, est un acteur local d'importance : par l'organisation de manifestations assurant la promotion des activités et des productions agricoles locales (Vins, truffe, olive, marchés nocturnes), il contribue à créer des liens entre tous les acteurs du tissu économique et agricole.

2 Méthodologie

Trois types d'acteurs ont fait l'objet de trois enquêtes et d'entretiens complémentaires, dans le département du Gard : consommateurs, producteurs et collectivités locales (intercommunalités majoritairement).

2.1 Enquêtes auprès des consommateurs

2.1.1 Analyse d'enquêtes déjà existantes et de leurs retours

En amont de la construction du questionnaire d'enquête destiné aux consommateurs, plusieurs enquêtes antérieures ont été explorées afin de mieux contextualiser le travail. Le recueil de témoignages de consommateurs par le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale, publié dans leur bulletin bimensuel « Manger au temps du coronavirus » à partir du 31 mars 2020, a constitué une base organisée de données riche d'enseignements : nouveaux comportements alimentaires et d'approvisionnement, adaptations des chaînes alimentaires longues et courtes, déploiement des réseaux de communication, initiatives innovantes... autant de retours d'expériences importants pour nos hypothèses de travail.

L'enquête en ligne auprès des consommateurs diffusée par la FR CIVAM Auvergne, dès le 29 avril, a été consultée car elle cherchait à répondre sensiblement aux mêmes questions que les nôtres quant à la pérennisation des systèmes alternatifs d'approvisionnement alimentaire organisés dans l'urgence.

2.1.2 Enquête à large échelle auprès des consommateurs

Construction du questionnaire d'enquête

Un questionnaire a été construit en utilisant le service en ligne Framiforms.

Le choix a été fait de questions à choix multiples permettant une réponse en 5 minutes et un champ de texte libre facultatif. Un arbre a été construit afin de représenter l'architecture du questionnaire (Annexes 3).

Les questions ont été construites de façon à pouvoir isoler des variables entre lesquelles il serait pertinent de chercher une corrélation afin de tester des hypothèses (consommation en circuits courts avant la crise, variation de cette consommation pendant le confinement, après le déconfinement, nature des circuits d'approvisionnement, âge, catégorie socio-professionnelle, habitants des villes de plus de 10 000 habitants ...). Les informations demandées sur le profil des répondants sont détaillées en Annexe 3 bis.

La typologie des circuits courts de proximité a fait l'objet d'un arbitrage : il fallait proposer les dispositifs les plus visibles pour le plus grand nombre de consommateurs, couvrir la grande diversité de dispositifs existants et ceux qui auraient pu émerger pendant le confinement, éviter les ambiguïtés (cibler les produits locaux en cas d'achats en grande

surface ou sur les marchés) et enfin pouvoir faire correspondre les dispositifs proposés avec les dispositifs retenus dans l'enquête auprès des producteurs. La typologie retenue a donc été la suivante :

- marché de plein vent
- vente à la ferme
- AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
- commandes internet (livraisons en point relais, drive fermier ...)
- magasin de producteurs (ex : boutique paysanne)
- groupement d'achat citoyen/des achats groupés
- commerce traditionnel (poissonnerie, boucherie, primeurs, boutique bio...)
- grande et moyenne surface (produits identifiés comme locaux)
- autre, à spécifier

La livraison à domicile, bien qu'ayant connu une explosion lors du confinement, même comme débouché nouveau pour des producteurs locaux, a été écartée car elle est loin d'être propre aux circuits courts et aurait pu introduire un biais sévère.

Diffusion de l'enquête

Pour la diffusion de l'enquête, une représentativité optimale était recherchée. Le lien vers le questionnaire a été publié le 16 juin sur le site internet et la page Facebook de la FD CIVAM Gard et partagé sur une quarantaine de groupes Facebook du Gard (habitants, associations...). Deux relances sur ces groupes ont été effectuées le 29 juin et le 16 juillet.

L'enquête a aussi été diffusée par mail à toute la base de données des partenaires et adhérents de la FD CIVAM. Elle a fait l'objet d'un communiqué de presse envoyé le 19 juin et d'une publication par le Département du Gard le 25 juin, sur son site internet et sa page Facebook, ainsi que par Objectif Gard.

L'enquête a été close le 23 août.

Traitement des réponses

Les réponses ont fait l'objet d'un traitement à l'aide du logiciel Excel.

Seules les réponses provenant du département du Gard ont été retenues, soit 370 soumissions sur un total de 496. Le profil des répondants est présenté en Annexe 4 (Graphiques 4.1 à 4.3).

Les éléments principaux à retenir sont les suivants :

- les répondants sont à 78% des femmes, à 22% des hommes ;
- les tranches d'âge extrêmes (moins de 29 ans et plus de 75 ans) sont sous-représentées, en comparaison avec les données statistiques du Gard (recensement de 2016) ;
- pour les catégories socio-professionnelles, on note une sur-représentation des cadres et professions intellectuelles (27% contre 6% dans le Gard), une sous-représentation des ouvriers (1% contre 11% dans le Gard) et une légère sous-représentation des retraités (23% contre 30% dans le Gard). ;
- les habitants des 8 villes du Gard de plus de 10 000 habitants représentent 18% des répondants ;
- 83% des répondants consommaient déjà des produits locaux en circuits courts avant la crise ;
- la consommation en circuits courts est légèrement supérieure dans les villes (87% des répondants habitant une ville).

Difficultés rencontrées, limites

Malgré la large diffusion de l'enquête, la représentativité escomptée n'a pas été atteinte.

Des incohérences de réponses ont conduit soit à écarter les réponses, soit à les corriger en recoupant des données, quand c'était possible : des contributeurs ont répondu qu'ils ne consommaient pas en circuits courts avant la crise mais, en fin de questionnaire, ont coché un ou plusieurs dispositifs qu'ils « continueront » à utiliser après la crise. Au total, 6 réponses ont été écartées, 34 réponses ont été corrigées.

Ce nombre de réponses incohérentes apporte néanmoins une information sur le manque de connaissances de ce que sont les circuits courts de proximité, alors que la plupart de ces contributeurs déclarent en avoir déjà entendu parler (Question1). Il aurait peut-être été nécessaire de redéfinir les circuits courts de proximité en introduction du questionnaire.

Au moment du traitement des deux enquêtes (consommateurs et producteurs), il est apparu que l'architecture du questionnaire ne permettait pas d'obtenir une information qui aurait été intéressante : la variation d'achats pendant le confinement par dispositif en circuits courts, pour tous les consommateurs. Cette donnée aurait pu être mise en regard avec la variation des ventes de producteurs via les mêmes dispositifs. En fait, obtenir cette information aurait nécessité de construire un tableau de réponses beaucoup trop lourd à remplir et qui aurait sans doute découragé plus d'un contributeur. Seule la nature des dispositifs nouvellement adoptés a été recueillie.

2.1.3 Enquête auprès de la distribution

Les circuits courts de proximité peuvent inclure un intermédiaire tel que la grande et moyenne distribution, des grossistes ou des transformateurs, mais l'investigation de ce côté-là a dû être écartée faute de temps.

Quelques enseignes qui ont fait appel à des producteurs locaux pendant le confinement ont été repérées grâce aux informations diffusées sur leur page Facebook, un responsable « fruits et légumes » d'une moyenne surface a été contacté.

2.2 Enquêtes auprès des producteurs

Deux sortes d'enquêtes ont été conduites pour connaître l'impact de la situation de confinement sur les ventes des producteurs du Gard et sur leurs débouchés : une enquête par un questionnaire diffusé par internet et des entretiens semi-directifs.

2.2.1 Enquête à large échelle auprès des producteurs

Construction du questionnaire et diffusion

Cette enquête visait à toucher le plus grand nombre de producteurs du Gard, avec une diversité de productions représentées.

De la même façon que pour l'enquête consommateurs, la construction du questionnaire en ligne a fait l'objet d'arbitrages pour répondre à certaines contraintes : le manque de disponibilité des producteurs en cette période de pic de production (pour les maraichers en particulier) imposait un questionnaire le plus court possible, simple à remplir grâce à des questions à choix multiples. Néanmoins, il fallait, comme pour le questionnaire aux consommateurs, pouvoir disposer d'un nombre suffisant de variables pour chercher d'éventuelles corrélations.

La typologie de circuits courts de proximité proposée en choix multiple a cherché une cohérence avec celle de l'enquête consommateurs ; la livraison à domicile y a été intégrée car elle a pu constituer un dispositif à part entière pour de nombreux producteurs.

Le questionnaire inclut un champ libre facultatif pour recueillir éventuellement des informations plus qualitatives sur l'impact de la crise, et la possibilité de recontacter le producteur par mail pour préciser des réponses ou approfondir les informations par un entretien semi-directif plus long. Le questionnaire est présenté en Annexe 5.

Le lien vers le questionnaire a été diffusé le 29 juin sur le site internet et la page Facebook de la FD CIVAM Gard, par une newsletter (30 juin), par un mailing à partir de la base de données de la FD CIVAM et par un communiqué de presse. Deux relances par mail ont été réalisées le 27 juillet et le 25 août. Plus de mille producteurs du Gard ont ainsi été contactés par mail.

Difficultés rencontrées, limites, précautions

Le format de l'enquête en ligne s'est révélé mal adapté à la charge de travail des producteurs à cette époque de l'année, si l'on en juge par le faible taux de réponses (57 réponses, dont 55 dans le Gard).

Le questionnaire, voulu unique, court et quantitatif, n'était pas adapté à toutes les situations, en particulier aux viticulteurs, ou aux producteurs qui avaient plusieurs types de productions et des débouchés différents selon les productions.

Néanmoins, les 59 réponses couvrent une grande variété de situations qui apportent de précieuses informations qualitatives sur les impacts de la crise.

2.2.2 Entretiens semi-directifs sur un échantillon représentatif de producteurs

L'objectif initial de ces entretiens était de pouvoir identifier plus précisément les conditions d'adoption par les producteurs d'un nouveau dispositif en circuits courts et d'en estimer la pérennité ; ils devaient permettre également de comprendre les causes des difficultés ou de la hausse des ventes.

Dans un premier temps, les entretiens ont concerné les producteurs qui avaient répondu à l'enquête en ligne et dont les réponses nécessitaient des éclaircissements. Puis d'autres producteurs ont été contactés : l'entretien permettait d'obtenir les informations minimales du questionnaire d'enquête en ligne et de les approfondir.

2.2.3 Entretiens portant sur des organisations collectives de producteurs pendant le confinement

Au fil des recherches de contacts de producteurs, des initiatives de ventes collectives locales ont été repérées. Il s'agissait alors d'identifier les circonstances de naissance de ces initiatives, leur fonctionnement, leur devenir probable. Ainsi ont été contactés : le Comité de Promotion Agricole d'Uzès, le collectif de producteurs « La ferme vient chez vous » autour d'Alès et un dispositif de regroupement de commandes de producteurs à Aumessas (Pays viganais).

Une association de producteurs « Le Jardin de Petitou » a aussi été contactée pour connaître les adaptations que la crise a pu entraîner pour eux.

2.2.4 Traitement des résultats des enquêtes auprès des producteurs

Les réponses au questionnaire en ligne ont fait l'objet d'un traitement à l'aide du logiciel Excel. Plusieurs d'entre elles ont permis d'initier des entretiens plus longs, soit pour préciser des réponses, soit pour développer une situation trop complexe pour être résumée par les réponses au questionnaire. Les informations d'ordre qualitatif qui ont été

obtenues par les entretiens semi-directifs ont permis d'enrichir et de nuancer les données quantitatives de la première enquête.

2.3 Enquêtes auprès des collectivités territoriales

2.3.1 Inventaire en amont par une recherche sur leurs réseaux de communication

Dans une première étape exploratoire, une recherche sur les sites internet des EPCI a été réalisée afin de recenser les actions de soutien aux circuits courts de proximité pendant le confinement¹³. Il a été parfois possible au cours de ces mêmes recherches d'identifier des projets en lien avec la relocalisation de l'alimentation (projets de soutien à la vente directe ou aux circuits courts, de structuration de filières locales, de sensibilisation du public ...) voire des mentions intentionnelles dans les projets de territoire ; quelques EPCI déjà impliqués dans la construction de projets alimentaires territoriaux ont été repérés. Ces données ont constitué une base de connaissance qui aura été complétée au fur et à mesure des enquêtes réalisées.

2.3.2 Questionnaire en ligne et enquêtes ciblées

Une série de questions simples a été envoyée aux services techniques des EPCI du Gard, des PETR et des GAL. Ce questionnaire en ligne (présenté en Annexe 7) avait pour but de repérer les structures les plus susceptibles d'avoir accru leur mobilisation sur des projets alimentaires pendant et après le confinement.

Des entretiens ont ensuite été réalisés, permettant de :

- comprendre l'organisation de l'action en matière d'alimentation avant la crise, les priorités, les outils, les moyens humains et financiers ;
- identifier d'éventuelles conséquences de la crise sanitaire sur des actions menées en faveur de la relocalisation de l'alimentation pendant et après la crise, sur la dynamisation de projets en cours voire l'émergence de nouveaux projets ;
- identifier les atouts et les freins de l'engagement sur la question alimentaire, propres à la structure concernée ;
- relever des besoins exprimés.

Les échanges ont eu lieu avec :

- des chargés de mission des Communautés de communes, des PETR ou des GAL,
- de quelques élus identifiés par une délégation « alimentation », « agriculture » ou « ruralité » ou impliqués localement,
- d'autres acteurs partenaires.

La liste des agents des services des EPCI, PETR et GAL contactés et des élus rencontrés est présentée en Annexe 8.

¹³ En début de stage, au mois de mai, avant la fin du confinement, les informations étaient encore disponibles en ligne.

2.3.3 Traitement des résultats des enquêtes auprès des collectivités

Les informations issues des entretiens auprès des collectivités ont été compilées dans un tableau (en Annexe 9) permettant d'en faire une analyse comparative.

2.4 Publication des résultats des enquêtes

Les résultats majeurs des enquêtes auprès des consommateurs et des producteurs ont fait l'objet d'une publication par la FD CIVAM sous la forme de fiches de synthèse diffusée auprès des participants, de la presse, des adhérents.

3 Enseignements croisés des enquêtes

3.1 Analyse de la reconfiguration des circuits locaux d'approvisionnement alimentaire

3.1.1 Les éléments majeurs de reconfiguration des circuits courts de proximité pendant le confinement

➤ **Les consommateurs ont augmenté leur consommation en circuits courts.**

Tous les résultats de l'enquête auprès des consommateurs sont présentés en Annexe 4.

L'augmentation des achats alimentaires via les circuits courts de proximité se vérifie indéniablement à l'échelle du département : 52 % des répondants ont augmenté leur consommation de produits locaux en circuits courts pendant le confinement (Figure 1).

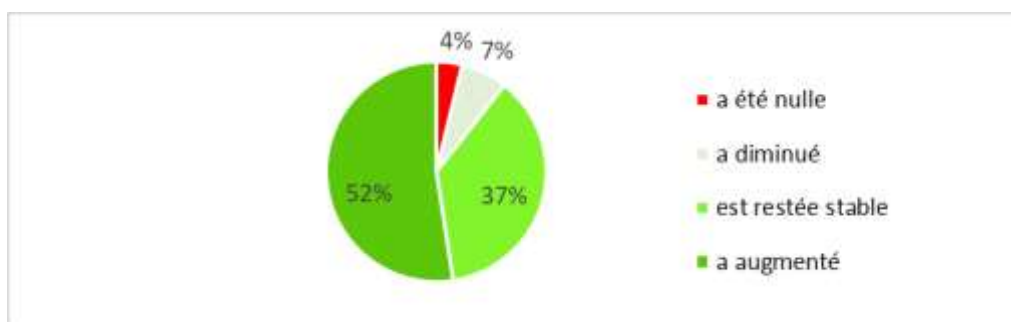


Figure 1 : Consommation alimentaire de produits locaux en circuits courts PENDANT le confinement

Même si elles ne représentent que 17% des réponses (64 réponses), les personnes qui ne consommaient pas en circuits courts avant la crise s'y sont mis pour une très large part (84%).

La **solidarité avec les agriculteurs** est la raison la plus souvent invoquée par ces consommateurs qui ont augmenté leur consommation en circuits courts. Viennent ensuite **l'évitement des risques sanitaires des grandes surfaces** et une **meilleure visibilité des circuits courts**. (Annexe 4-Graphique 4.11)

➤ **Des nouveaux dispositifs de vente en circuits courts ont été adoptés.**

Pendant le confinement, 44 % des consommateurs en circuits courts ont testé un nouveau dispositif (Annexe 4-Graphique 4.12) : ce sont la **vente directe à la ferme** et les **commandes internet** qui ont le plus bénéficié de cet engouement (Figure 2).

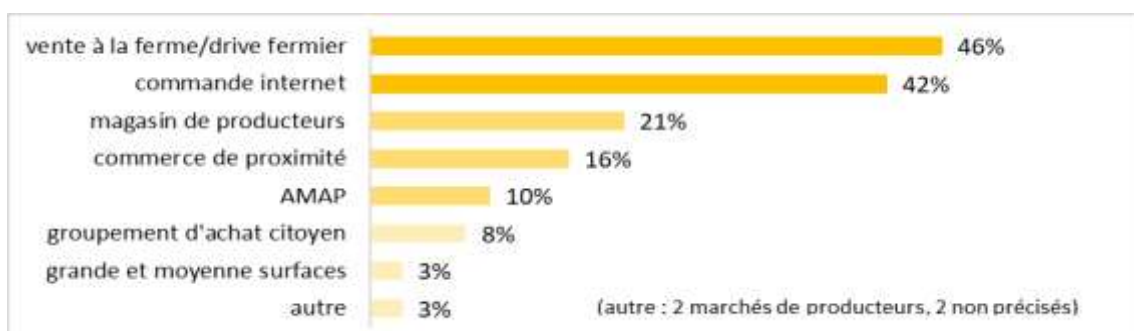


Figure 2 : Nouveau(x) circuit(s) court(s) adoptés pendant le confinement

➤ **Une reconfiguration des débouchés des producteurs.**

Les résultats détaillés de l'enquête auprès des producteurs sont présentés en annexe 6.

Avant la crise, 71% des producteurs vendaient en circuits courts uniquement, 29 % vendaient en circuits courts et longs. Les dispositifs en circuits courts les plus utilisés étaient la **vente à la ferme** (ou au caveau) et les **commerces de détail** (caviste, primeur, boucher, magasin bio...). La **restauration** (commerciale et collective) et les **marchés de plein vent** concernaient chacun environ 50% des répondants. (Annexe 6 – Graphique 6.2)

Pendant le confinement, 44% des producteurs interrogés ont adopté au moins un nouveau dispositif de vente en circuits courts. Ils se sont ainsi dirigés principalement vers la **vente à la ferme** (ou un drive fermier) et la **vente mutualisée** (Figure 3). La **livraison à domicile** a été nouvellement pratiquée par 40% de ces producteurs, en complément d'une vente à la ferme ou d'une vente mutualisée. Très souvent le coût de ce service, pris en charge par le producteur, et le temps à y consacrer en ont fait un dispositif « de survie ».

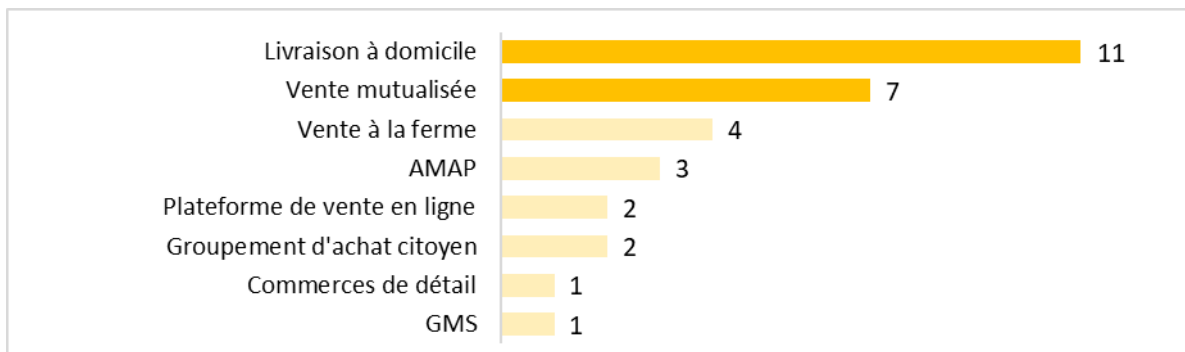


Figure 3 : Nouveaux débouchés PENDANT le confinement (nombre de réponses)

Les ventes mutualisées ont été mises en place soit à l'initiative de quelques producteurs, soit des collectivités locales, soit de consommateurs bénévoles qui ont géré les précommandes et les drive pour la livraison (à Avèze par exemple). Seulement deux producteurs rencontrés ont rejoint la vente en ligne par l'ouverture d'un site internet. Mais il y a pu avoir mise en place de pré-commandes en ligne par mail ou groupe Facebook pour un paiement et retrait et à la ferme.

Plusieurs enseignes de la grande et moyenne distribution ont augmenté leur approvisionnement en produits locaux en contactant directement les producteurs ou en lançant un appel via les réseaux sociaux. Le temps a malheureusement manqué pour explorer ce débouché, connaître ce que cela a représenté pour les producteurs concernés et ce qu'il en est resté après.

Les producteurs interrogés qui pratiquaient déjà la vente directe avant la crise ont connu une augmentation des ventes, en particulier les **plateformes de vente en ligne**, les **AMAP**, la **vente mutualisée** et la **livraison à domicile** (Figure 4).

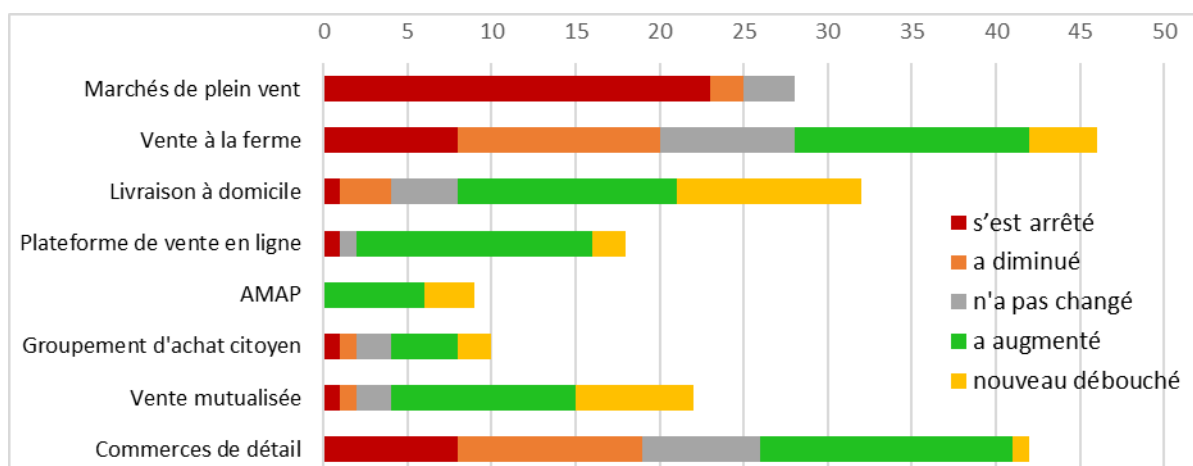


Figure 4 : Evolution des ventes par débouché PENDANT le confinement (nombre de réponses)

➤ Des conditions de réorganisation difficilement viables

Plus de la moitié des producteurs interrogés ont eu une surcharge de travail. Cette proportion monte à 70% pour les producteurs qui ont adopté au moins un nouveau débouché en circuits courts (Annexe 6 graphique 6.6), à deux tiers pour les maraîchers (Annexe 6 graphique 6.23).

La surcharge de travail a été principalement liée à la vente (organisation de drive à la ferme, préparation des paniers, livraisons à domicile), qui vient s'ajouter pour les maraîchers aux travaux de production très prenants à cette époque de l'année (Annexe 6 graphique 6.24).

3.1.2 L'impact de la crise sur les ventes des producteurs

Si l'on examine les variations du chiffre d'affaires des producteurs pendant le confinement, celui-ci a été stable pour un tiers, a diminué pour 40% et a augmenté pour un quart d'entre eux (Figure 5).

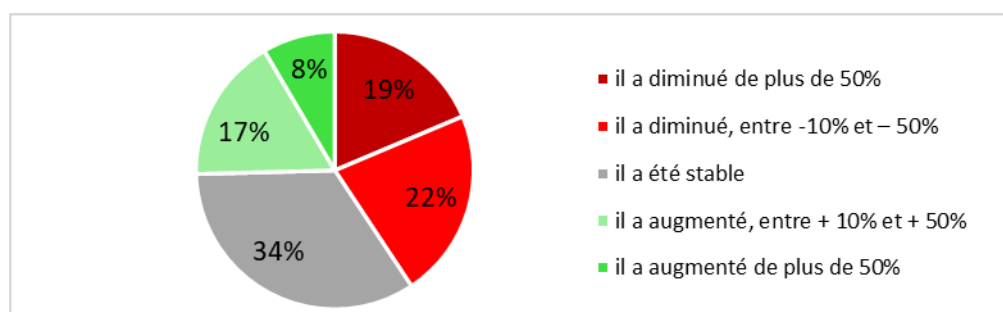


Figure 5 : Evolution du chiffre d'affaires pendant le confinement (% des réponses)

Si l'on regarde cette répartition par type de productions (celles les plus représentées), on observe que c'est chez les maraîchers que l'impact positif de la crise sur les ventes est le plus fréquent (Figure 6). En revanche, l'impact de la crise a été négatif sur les ventes pour

70% des viticulteurs. Les résultats sur les autres productions (PPAM et élevages) ne permettent de dégager aucune tendance.

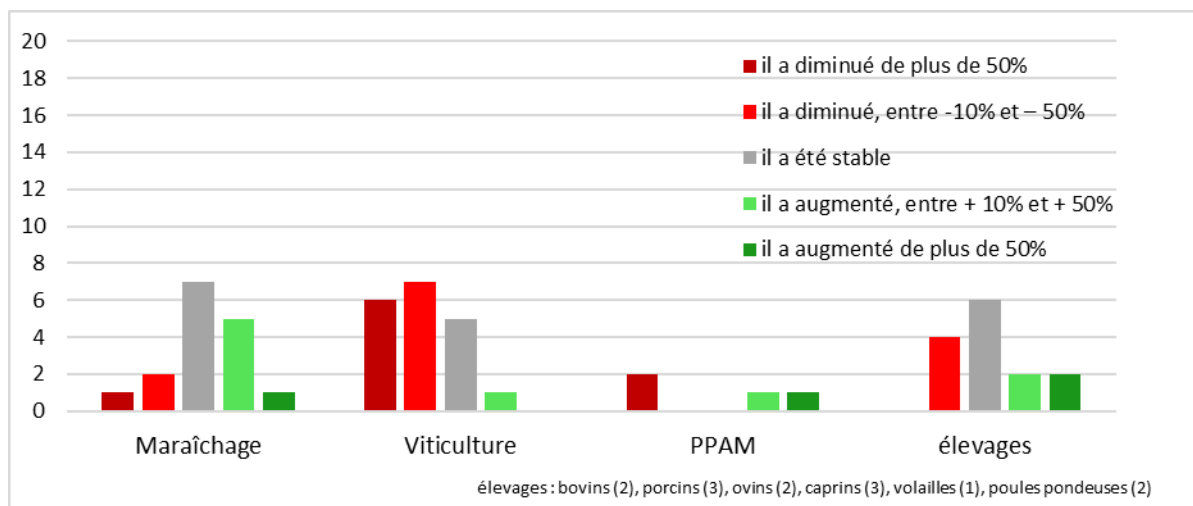


Figure 6 : Evolution du chiffre d'affaires pendant le confinement par production (nombre de réponses)

La raison la plus fréquemment invoquée pour expliquer la diminution du chiffre d'affaires pendant le confinement a été la fermeture de la restauration et l'annulation des foires, salons et marchés (respectivement 40% et 30% des producteurs concernés).

Il a été demandé aux producteurs s'ils pensaient que les changements provoqués par la crise auraient un impact sur le chiffre d'affaires de l'année, et dans quel sens. Moins de la moitié d'entre eux redoutent des impacts négatifs (Figure 7).

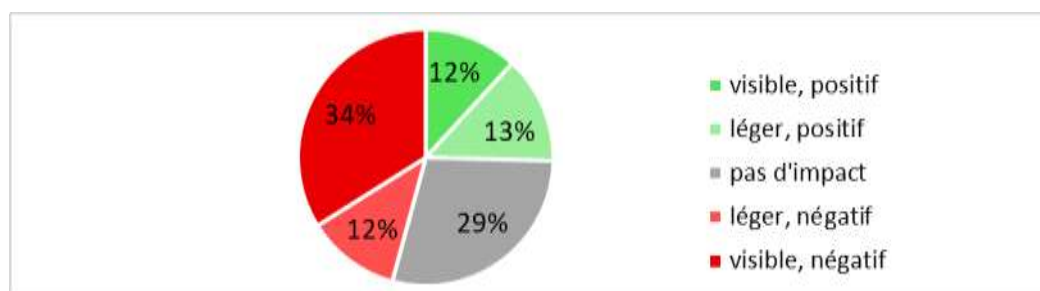


Figure 7 : Impact pressenti de la crise sur le chiffre d'affaires de l'année 2020

Il ressort de ces résultats qu'il y a eu une grande variété d'impacts de la crise sur les ventes des producteurs ; si une légère tendance permet d'affirmer que l'impact a été plus généralement négatif pour les viticulteurs et plus généralement positif pour les maraichers, l'étalement des réponses interroge, et a conduit à explorer d'autres facteurs explicatifs de l'impact de la crise.

3.1.3 Examen des hypothèses sur les facteurs de résilience pour les producteurs

L'objectif de cette exploration était de rechercher d'éventuels facteurs de résilience pour les producteurs, en passant par la recherche de corrélation entre différents paramètres et l'impact de la crise sur les ventes pendant le confinement. Les paramètres testés comme hypothèses et les résultats des analyses sont présentés dans le tableau 1.

paramètre testé	corrélation	graphique en annexe
transformation ou non des produits	oui Les producteurs qui proposent des produits transformés ont été plus durement impactés par la crise.	Graphique 6.14
diversification des productions	absence de corrélation (85 % des producteurs ayant répondu ont une production secondaire)	Graphique 6.15
adoption d'un nouveau dispositif de vente pendant le confinement	absence de corrélation	Graphique 6.16
utilisation des marchés comme débouché avant la crise	oui : Les producteurs qui vendaient sur les marchés avant la crise ont été plus durement impactés par la crise.	Graphique 6.17
inclusion dans un collectif déjà en place (associations de producteurs, AMAP)	oui	entretiens (Jardin de Petitou, AMAP)

Tableau 1 : Analyse des variations de l'impact de la crise sur les ventes des producteurs

La pratique d'autres dispositifs de vente directe que les marchés de plein vent avant la crise a constitué un facteur de résilience évident. L'inclusion dans un collectif de producteurs ou une AMAP a permis aussi non seulement de bien résister à la crise mais aussi d'accroître le chiffre d'affaires : le nombre de paniers livrés par « Le Jardin de Petitou » dans les points relais a été multiplié par trois pendant le confinement. Avec un site internet et un réseau de livraison déjà en place, l'adaptation a concerné l'accélération de la logistique.

Ces résultats doivent être replacés dans les limites de l'enquête déjà évoquées dans la méthodologie : l'absence de corrélation entre le paramètre testé et la variation des ventes pendant le confinement peut être due au nombre assez faible de réponses et ne signifie pas à ce stade qu'il n'est pas un facteur de résilience.

En fait, la bonne résistance à la crise a souvent résulté d'une combinaison de facteurs ; quelques exemples l'illustrent :

- un viticulteur a augmenté son chiffre d'affaires pendant le confinement. Il vendait uniquement en circuits courts avant la crise (vente au caveau, restauration, AMAP) et a mis en place des livraisons à domicile ;

- un autre a pu équilibrer les pertes dues à la fermeture des marchés et de la restauration par des ventes à une moyenne surface qui a contacté des producteurs pendant le confinement ;
- un maraicher qui vendait sur un stand en bord de route a adapté ses horaires de vente et a vu arriver une clientèle locale supplémentaire, qui est restée ;
- un éleveur qui a perdu ses débouchés principaux sur les marchés a pu équilibrer ses pertes par l'augmentation du nombre de livraisons aux AMAP et à deux nouveaux groupements de consommateurs qui se sont montés pendant le confinement ;
- un paysan-meunier-boulangier qui utilisait différents dispositifs en circuits courts (vente à la ferme, magasins de proximité, restauration ...) a connu une explosion de ses ventes et a dû s'approvisionner en céréales dans d'autres départements pour faire face à la demande.

En conclusion, il est difficile de considérer le recours aux circuits courts comme seul facteur de résistance à la crise car d'autres facteurs ont pu jouer : type de production, transformation ou non des produits, débouchés avant la crise. Néanmoins, avec la mise en place réactive de drive fermiers, de systèmes de livraison à domicile, souvent par des collectifs de producteurs, l'augmentation de la fréquentation des ventes à la ferme, le système de commercialisation par les circuits courts de proximité a fait preuve de modularité, facteur de résilience.

3.1.4 Comment évaluer la pérennisation des changements après la crise ?

3.1.4.1 *Maintien de nouveaux dispositifs par les producteurs après le déconfinement*

Tous les producteurs ayant répondu à l'enquête ont retrouvé leurs débouchés d'avant la crise. Les nouveaux dispositifs adoptés pendant le confinement n'auront-ils donc servi qu'à compenser dans l'urgence la fermeture de débouchés, sans vocation à perdurer ? Et s'ils perdurent, pour quel avantage ?

En fait 58 % des producteurs ayant adopté un nouveau dispositif de vente en circuits courts pendant le confinement pensent le maintenir après. Cela représente un quart des producteurs ayant participé à l'enquête.

Les dispositifs qui se sont maintenus (Figure 8) sont les **AMAP** et les **groupements d'achats** mais ils sont peu représentatifs (respectivement trois et deux producteurs les ont rejoints). Les **ventes mutualisées** mises en place pendant le confinement (vente au déballage, paniers de producteurs, drives fermiers) ont été maintenues sauf les drives fermiers provisoires. Les **ventes à la ferme** mises en place pendant le confinement sont conservées après pour la moitié d'entre elles.

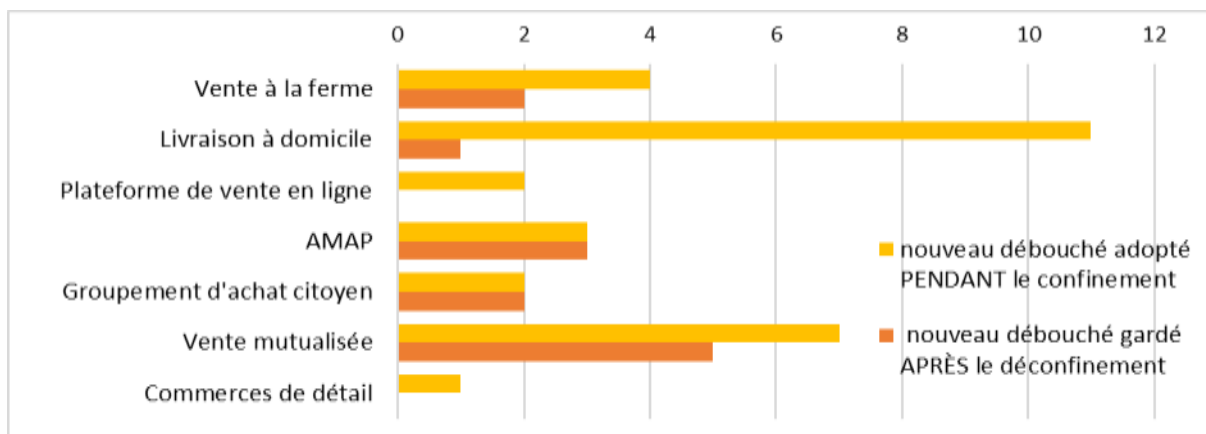


Figure 8 : Devenir des circuits courts adoptés pendant le confinement (nombre de réponses)

La **livraison à domicile** est très majoritairement abandonnée après la crise : elle a constitué une solution souvent incontournable, mais trop chronophage et coûteuse.

Les raisons invoquées pour expliquer le maintien ou l'abandon des nouveaux dispositifs adoptés pendant le confinement (Figures 9 et 10) permettent de dégager deux indicateurs assez déterminants de pérennisation :

- **la fidélisation d'une nouvelle clientèle** (perçue encore de juin à août) est majoritairement invoquée pour expliquer le maintien du nouveau dispositif ;
- **la nature du circuit** : des dispositifs n'avaient pas vocation à perdurer : la livraison à domicile (5 producteurs), la vente mutualisée (3 producteurs), la vente à la ferme (2 producteurs).

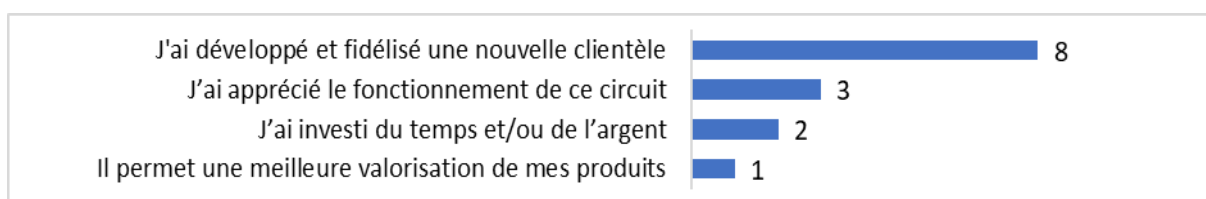


Figure 9 : Raison(s) du **maintien** du nouveau dispositif après le confinement (nombre de réponses)

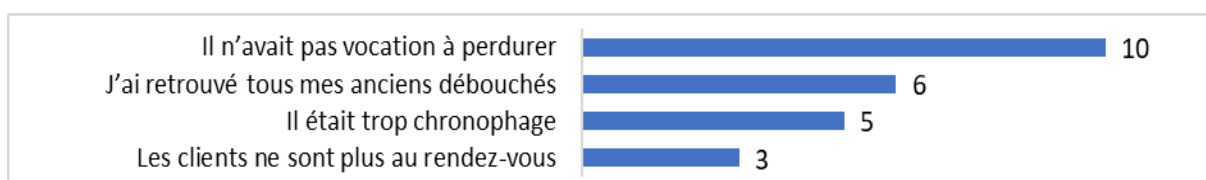


Figure 10 : Raison(s) de l'**abandon** du nouveau dispositif après le confinement (nombre de réponses)

D'autres initiatives collectives de producteurs perdurent plus ou moins bien quelques mois après la fin du confinement, pour les mêmes raisons :

- un marché hebdomadaire de producteurs à Villevieille, né de l'initiative d'un maraicher qui a fédéré une dizaine de producteurs était encore en place le 24 septembre 2020 ; il a rencontré l'adhésion d'une clientèle locale ;
- une « vente au déballage » à Saint-Ambroix, regroupement de producteurs (miel, volailles, olives, pain, chocolat, fromages, etc.) avec pré-commande en ligne, a évolué en marché nocturne pendant la saison estivale avec animations ; il ne semble pas avoir perduré au-delà du mois d'août, ayant attiré une clientèle plutôt touristique ;
- un collectif de 15 à 20 producteurs du Gard a proposé vers la fin du confinement des paniers de produits longue conservation avec livraison à domicile ; la difficulté à fédérer les producteurs et à mettre en place un site internet de vente en ligne ont été présentées comme des freins à la pérennisation du dispositif.

3.1.4.2 *Retour pour les producteurs à des niveaux de vente en circuits courts d'avant la crise*

Les producteurs qui ont vu leurs ventes en circuits courts augmenter pendant le confinement ont été nombreux à estimer qu'elles étaient revenues au même niveau qu'avant. Cela recoupe les informations recueillies auprès des AMAP et des groupements d'achat.

Ils ont été nombreux à exprimer leur déception, d'autant plus amère qu'ils avaient espéré une prise de conscience de la part des consommateurs et « *un élan à nouveau pour le retour au consommer français, local et de saison* ». ¹⁴

3.1.4.3 *Fidélisation de nouveaux consommateurs dans les circuits courts de proximité*

Les réponses au questionnaire « consommateurs » informent sur trois paramètres de la consommation de produits locaux via les circuits courts de chaque répondant :

- son existence avant la crise : oui / non ;
- sa variation pendant le confinement : elle a augmenté/été stable/diminué/été nulle ;
- son évolution pressentie après le déconfinement (par rapport à la situation d'avant la crise) : elle n'aura pas changé /aura augmenté durablement /aura diminué durablement /restera nulle.

Les combinaisons plausibles de toutes les valeurs prises par ces paramètres ont constitué autant de « trajectoires » de consommateurs, dont le nombre d'occurrences a pu être calculé. Quatre « trajectoires » principales ont finalement été retenues (Tableau 2). L'information recherchée étant plus la pérennisation des changements après la crise que

¹⁴ Une agricultrice de Vallabrègues (Gard). <https://www.francebleu.fr/infos/societe/agricultrice-vallabregues-deconfinement-commerce-local-consommateur-1592473632>

l'évolution de la consommation pendant le confinement, les trois valeurs du second paramètre ont été agrégées.

AVANT consommateurs réguliers de produits locaux en circuits courts	PENDANT leur consommation de produits locaux en circuits courts	APRÈS leur consommation de produits locaux en circuits courts	% de répondants
oui	a diminué est restée stable a augmenté	n'aura pas changé	47
oui	a diminué est restée stable a augmenté	aura augmenté durablement	34
non	a augmenté	aura augmenté durablement	14
non	a été nulle a augmenté	restera nulle	3

Tableau 2 - « Trajectoires » de consommation dominantes

- Près de la moitié des répondants à l'enquête consommaient déjà en circuits courts avant la crise et déclarent que cette consommation n'aura pas changé après. Pendant le confinement, leur fréquentation des circuits courts a soit augmenté, soit est restée stable, soit, pour une faible part, a diminué (principalement parce que les marchés étaient annulés et/ou qu'ils ont trouvé plus pratique de faire leurs courses en une fois au supermarché).
- Des consommateurs réguliers de produits locaux en circuits courts déclarent que leur consommation a augmenté durablement après la crise : ils représentent 34% des répondants.
- Une fraction intéressante, non négligeable puisqu'elle représente 14% des répondants, est constituée par ceux que l'on pourrait nommer les « **nouveaux consommateurs fidélisés** » : ils ne consommaient pas de produits locaux en circuits courts avant la crise mais ils déclarent continuer à fréquenter ces circuits après le confinement.

Ce chiffre doit être traité avec quelques précautions. En effet, comme indiqué plus haut dans la méthodologie, un nombre important de réponses erronées en début de questionnaire a été relevé : des répondants ont pu cocher « non » à la question « Consommiez-vous des produits locaux en circuits courts ? » sans connaître les dispositifs qui relevaient de ces circuits courts (non visibles du fait des champs conditionnels) ; elles ont pour une grande part été corrigées.

3.1.4.4 Des indicateurs de pérennisation des changements

Dans cette enquête, réalisée deux mois après la sortie du confinement, les déclarations des consommateurs sur la pérennisation de leurs pratiques (habitudes alimentaires et circuits d'approvisionnement) s'appuient sur des intentions dont on suppose qu'elles sont respectées au moment de leur expression, mais dont la réalité à moyen terme est moins sûre. Aussi a-t-il paru utile d'examiner certains paramètres introduits dans le questionnaire pour estimer la pérennité des changements.

Ces « nouveaux consommateurs fidélisés » représentent une part modeste (14%) des contributeurs au questionnaire, mais plus de 80% de ceux qui n'étaient pas en circuits courts avant la crise.

Quelques indicateurs possibles de pérennisation sont identifiés ; la construction du questionnaire permet de les examiner un par un :

- les motivations d'achat en circuits courts de proximité

Ces « nouveaux consommateurs fidélisés » n'étaient donc pas dans les stratégies d'achat en circuits courts de proximité avant la crise. Ils déclarent avoir augmenté ce type d'approvisionnement pendant la crise par **solidarité avec les agriculteurs** (75%) et grâce à **une meilleure visibilité des circuits courts** (60%) (Annexe 4 Graphique 4.21). Le renversement de la visibilité des circuits courts a eu donc lieu pendant le confinement, sans doute en raison de la large diffusion par les médias locaux ou nationaux d'informations sur l'alimentation et en particulier sur les circuits courts de proximité, médiatisation qui a conduit à s'intéresser et tester un ou plusieurs de ces dispositifs locaux. Est-ce, pour un consommateur, un changement irréversible ?

Il faut aussi s'intéresser aux raisons pour lesquelles ces consommateurs n'allaient pas vers les circuits courts : les raisons principales invoquées sont le **manque d'information** et le **manque de temps** (Annexe 4 Graphique 4.20). Le facteur prix est très peu évoqué. Cela peut être dû à la structure sociale de l'échantillon, assez éloignée on l'a vu de celle de la population du Gard. Cette question des prix a en revanche été beaucoup plus présente dans les commentaires relevés par ailleurs sur les réseaux sociaux.

- les changements de pratiques alimentaires

En plus de s'être tournés vers les circuits courts pendant le confinement, 71 % de ces « nouveaux consommateurs fidélisés » déclarent avoir changé leurs habitudes alimentaires. Ils expriment tous leur intention de conserver totalement ou en partie ces nouvelles habitudes alimentaires après (Annexe 4 Graphique 4.19). Les occurrences les plus fréquentes pour ces personnes sont « plus cuisiner », « manger plus sain », « acheter aux producteurs locaux ». Est-ce qu'avec le retour au travail (avec moins de temps pour cuisiner, retour à la restauration collective ...) ces nouvelles habitudes pourront être réellement conservées ?

- **la nature et la pérennité des nouveaux circuits courts rejoints pendant la crise**

Les nouveaux dispositifs de vente en circuits adoptés pendant le confinement par ces consommateurs sont la vente à la ferme et les commandes internet (Annexe 4 Graphique 4.22). Ceux qu'ils fréquenteront le plus après sont la vente à la ferme, les marchés et les magasins de producteurs (Annexe 4 Graphique 4.23).

- **une plus forte sensibilisation aux enjeux du « local »**

Elle a été relevée dans les commentaires libres des consommateurs et dans des déclarations de producteurs qui ont pu fidéliser une nouvelle clientèle.

En conclusion, l'enquête auprès des consommateurs du Gard nous apprend que la situation de confinement a conduit une partie non négligeable des consommateurs (ayant répondu au questionnaire) à rallier les circuits courts de proximité, à la faveur d'une meilleure visibilité de ces circuits. Ce changement de pratiques est-il réellement pérenne ? La question se pose alors que l'enquête auprès des producteurs nous informe que beaucoup d'entre eux estiment que la fréquentation des circuits courts est revenue peu ou prou à la situation initiale. Cet écart peut être dû au biais du déclaratif des consommateurs ou encore à une possible mauvaise représentativité de l'échantillon des consommateurs interrogés. Il serait intéressant de mener une nouvelle enquête auprès des consommateurs d'ici quelques mois pour vérifier si ces changements ont perduré dans le temps.

3.1.5 Mise en évidence de besoins et d'attentes

Les enquêtes ont permis de relever plusieurs besoins chez les consommateurs : une meilleure connaissance des circuits courts de proximité, une plus grande visibilité des dispositifs autour d'eux, et une meilleure compréhension de la formation des prix.

Les rares initiatives collectives mises en place pendant le confinement ont montré leur fragilité et le besoin de structuration de l'action collective. De plus, la crise a révélé un facteur limitant pour les producteurs en vente directe : la logistique, dont la mise en place dans l'urgence a généré une surcharge de travail et un surcoût. Beaucoup ont exprimé leur besoin d'une organisation collective sur cette question.

Quelques producteurs qui transforment leurs produits, et pour lesquels l'enquête a montré un impact plus souvent négatif, ont exprimé le besoin d'une plus grande proximité des ateliers de transformation.

Cela vient confirmer qu'un levier fort de développement des circuits courts de proximité réside dans l'aide et l'accompagnement de collectifs de producteurs mais aussi qu'il est important de concevoir en amont des outils de visibilité des dispositifs. Une visibilité qui inclut non seulement une démarche explicative auprès des consommateurs sur la

provenance des produits et la formation des prix, et au mieux la construction d'un lien avec les producteurs.

3.2 Analyse de la mobilisation des collectivités territoriales : vers une meilleure prise en charge de la résilience alimentaire ?

3.2.1 Les atouts et les freins aux politiques de reterritorialisation alimentaire pour les collectivités

3.2.1.1 Une diversité d'entrées pour la question alimentaire

Les actions des collectivités locales en matière d'alimentation ont été recensées à l'échelle des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) ainsi que des PETR (pôles d'équilibre territorial et rural) via les GAL (groupes d'action locale). Elles sont présentées en détail dans le tableau de l'annexe 9.

Les actions les plus fréquentes des EPCI relevées lors des enquêtes concernent **la visibilité des circuits courts de proximité** pour les consommateurs et la mise en valeur du patrimoine gastronomique, via :

- l'organisation d'évènements (Journée Méditerranéenne des Saveurs à Nîmes Métropole) ;
- la promotion et la diffusion des marchés de producteurs (communauté d'agglomération (CA) Grand Avignon) ;
- la création de cartes de référencement des producteurs locaux, interactives (communauté de communes (CC) Beaucaire Terre d'Argence) ou non (CA Gard Rhodanien) ;
- l'organisation de visites de fermes (service Tourisme de la CC Beaucaire Terre d'Argence) ou le partenariat avec des projets existants (CA Rhodanien et CC Cèze Cévennes avec la FD CIVAM pour l'opération « De Ferme en Ferme ») ;
- des actions de sensibilisation auprès des publics scolaires (Nîmes Métropole).

Quelques actions en faveur de **la vente directe** sont recensées :

- la participation à l'organisation de marchés de producteurs (CA Gard Rhodanien) ;
- le financement de projet associatif de vente directe (CA Grand Avignon) ;
- l'accompagnement de projets collectifs d'atelier partagé de découpe (CC Cèze-Cévennes).

De rares actions sont tournées vers la nutrition :

- un travail sur l'alimentation du jeune enfant (Service Petite enfance de CC Beaucaire Terre d'Argence) ;

- un partenariat avec l'opération « un fruit à l'école » (CA Gard Rhodanien).

La compétence de **restauration collective** scolaire reste encore très généralement dévolue aux communes ; certaines ont une politique volontariste en faveur de l'approvisionnement bio et local, comme depuis plus de dix ans à Barjac¹⁵, ou plus récemment à la ville de Nîmes, avec l'approvisionnement local de la cuisine centrale. Elle a été transférée à l'intercommunalité dans le cas d'Alès Agglo qui a introduit un approvisionnement local dans le cahier des charges du prestataire. À la CA Grand Avignon également, le PAT (projet alimentaire territorial) lancé en 2019 vise entre autres à « rendre exemplaire l'approvisionnement de la restauration collective territoriale »¹⁶. Mais dans l'ensemble, les EPCI rencontrés soit ont déjà eu un projet de cuisine centrale qui n'a pas abouti (CC Pont du Gard), soit commencent tout juste à engager des réflexions (CC Pays d'Uzès, CC Pays de Sommières), soit n'ont pas encore de réflexion sur ce point (Gard Rhodanien, CC Beaucaire Terre d'Argence, Cèze Cévennes). Quand la compétence leur revient, quelques communautés de communes (Piémont cévenol, Pays de Sommières) cherchent à approvisionner, au moins en partie, les restaurations des crèches en produits locaux.

L'entrée **agricole** est peu exploitée, en dehors de la CC Cèze Cévennes dont le projet de territoire inclut un axe agricole depuis 2014 et qui a mené des actions autour de la ressource en eau pour les agriculteurs. L'agglomération de Nîmes a un chargé de mission agriculture depuis plusieurs années. La CA Grand Avignon a financé une ferme expérimentale en agroforesterie (ferme de la Durette, projet du GRAB dans le Vaucluse).

L'entrée **sociale** est aujourd'hui absente des projets à cette échelle. Cela peut être amené à évoluer car la question de l'accès à l'alimentation des populations précaires se pose de façon prioritaire à Nîmes Métropole et à Alès Agglo : il est prévu qu'elle soit prise en compte dès la phase de diagnostic de leur projet alimentaire. La préoccupation concerne aussi certains territoires ruraux, comme à la CC du Piémont cévenol.

Dans l'ensemble, la prise en charge de la question alimentaire par les EPCI du Gard reste modeste. Néanmoins, une dynamique semble en route : la CC Beaucaire Terre d'Argence en 2018 et la CA Gard Rhodanien en 2019 ont fait l'objet d'une convention avec le Conseil départemental pour développer un projet alimentaire dans le cadre du PAT du Gard ; la CA Grand Avignon a été lauréat de l'appel à projet national du PNA en 2019. Alès Agglo a un Projet alimentaire territorial en cours de construction, assorti de la création d'un poste dédié, et Nîmes Métropole a entamé des démarches pour la définition d'un PAT également.

La question alimentaire, par toutes ses dimensions (sociale, sanitaire, environnementale, économique, culturelle), est transversale et sa prise en charge se heurte encore souvent au cloisonnement étanche des services des EPCI rencontrés et à l'absence de compétence

¹⁵ initiative retracée dans le film documentaire "Nos enfants nous accuseront" de Jean-Paul Jaud, 2008.

¹⁶ <https://www.grandavignon.fr/fr/actualites/le-pat-du-grand-avignon-au-service-dune-plus-grande-autonomie-alimentaire>

territoriale spécifique. C'est un frein généralisé, auquel s'ajoutent parfois d'autres freins identifiés ci-après.

3.2.1.2 Les freins

L'organisation territoriale reste encore très sectorisée ; de plus chaque EPCI déploie un organigramme qui lui est propre en fonction des compétences (optionnelles et supplémentaires) qui lui sont transférées par les communes mais aussi selon ses priorités d'action. Ce qui fait que les projets liés aux circuits courts relèvent le plus souvent de services de développement économique, au sein desquels ils entrent en concurrence avec d'autres enjeux plus prioritaires. C'est le cas de la CA du Gard Rhodanien, territoire très industriel et commercial où les projets de développement économique et d'emploi (intitulé du service) sont principalement tournés vers les zones urbaines, ou encore de la CC Beaucaire Terre d'Argence. Et quand cette dernière construit un PAT sur la base d'actions menées de façon indépendante par trois services différents (Développement économique, Tourisme et Petite Enfance), cela en rend la coordination difficile. À l'inverse, des projets en lien avec la reterritorialisation de l'alimentation peuvent recouper les missions de différents services : c'est le cas à la CC Cèze-Cévennes du projet en réflexion de création d'une maison de producteurs, en relation avec le tourisme, qui amènerait nécessairement les services Agriculture et Tourisme/économie de proximité à travailler ensemble.

Lever les freins commence donc par pouvoir identifier les coordinations nécessaires et y attribuer des moyens adéquats.

D'autres freins sont avancés par les collectivités encore peu investies sur la question alimentaire : cela peut être une question de taille (les communautés de communes du Pays d'Uzès et du Pont du Gard chacune trop petite pour mettre en œuvre à leur échelle un projet de restauration collective), de volonté ou de priorité des élus (la CC Pays de Sommières priorise la culture par exemple).

Au cours des enquêtes, des freins ont été mentionnés par des EPCI ou des PETR pour expliquer la difficulté à traiter certaines voies de reterritorialisation :

- la voie du foncier se heurte dans certains territoires à une forte pression foncière, urbaine ou touristique : le projet Magna Porta à Nîmes menace 150 hectares de terres agricoles ; l'accessibilité au foncier pose problème également à Alès Agglo et sur le territoire du PETR Uzège Pont du Gard où il y a une forte pression du développement des infrastructures touristiques et des résidences secondaires.
- le développement des circuits courts de proximité est freiné dans certains cas par ce qui ressemble à une dépendance de sentier¹⁷ : sur le territoire de la CC Beaucaire Terre d'Argence, très agricole et où l'agriculture biologique est bien implantée, il faut pouvoir recapter vers les circuits courts des gros producteurs

¹⁷ La « dépendance au sentier » est une théorie selon laquelle les décisions passées influent sur les décisions futures.

déjà sécurisés par un modèle économique efficace de circuits longs, facilité par la proximité des centrales d'achat.

- enfin, pour les communautés d'agglomérations d'Alès et Nîmes, qui se rejoignent dans l'existence d'un double pôle urbain et rural, les projets alimentaires doivent pouvoir relier deux mondes aux représentations divergentes.

3.2.1.3 Les atouts

Des atouts sont avancés par les collectivités déjà investies sur la question alimentaire.

➤ *Atouts liés à l'histoire de la collectivité ou du territoire*

Des collectivités sont investies depuis longtemps sur la question agricole, indissociable des enjeux de développement et d'attractivité du territoire :

- l'agglomération et la ville d'Alès sont investies sur l'élevage en lien avec l'existence des abattoirs ;
- la CC Cèze Cévennes a développé sa compétence sur l'agriculture depuis plusieurs années, appuyée par un projet de territoire qui inclut dès 2014 les axes « agriculture » et « développement durable », et avec l'existence d'un vice-président délégué à l'agriculture dès sa création en 2013 ;
- depuis plus de dix ans qu'elle développe des actions de soutien aux circuits courts et à l'agriculture de son territoire (2013), Nîmes Métropole a mis en place plusieurs conventions de partenariat avec des structures agricoles telles que les syndicats des différents syndicats de SIQO, la FD CIVAM ou encore la Chambre d'agriculture.

➤ *Atouts liés à la spécificité des territoires*

À la Métropole de Nîmes, la présence d'un pôle urbain a été identifiée comme un atout, avec une demande urbaine croissante de s'alimenter en bio et en local ; cela favorise les projets orientés sur le patrimoine gastronomique, projets de communication vers les consommateurs en particulier.

➤ *Atouts liés aux moyens mis en œuvre*

L'existence d'un service au sein des EPCI, voire d'un poste dédié, qui a pour mission d'assurer la coordination des différentes actions en lien avec l'alimentation est un atout. C'est le cas d'Alès Agglo (un poste de chargée de mission dédié au PAT au sein du service ruralité) et de Nîmes Métropole (le service agriculture traite de la question agricole et alimentaire) où la personne concernée a organisé les rencontres avec la direction des

politiques publiques et les différents pôles de l'agglomération susceptibles d'être impliqués dans la construction d'un PAT.

La CC Beaucaire Terre d'Argence, qui ne disposait pas de tels moyens humains pour construire son PAT, s'est appuyée sur des partenariats avec le CIVAM Bio et le Conseil départemental.

3.2.1.4 La question de l'échelle d'intervention

Quelle échelle privilégier pour développer des actions coordonnées en faveur d'une alimentation territorialisée ? La question a été posée lors des échanges avec la personne chargée de mission du PETR Uzège-Pont du Gard. L'échelle de ce territoire présente l'atout d'un périmètre géographique plus vaste que celui de chacune des deux communautés de communes qui le composent. Cela permet de s'appuyer sur un plus grand nombre d'acteurs et de projets préexistants, d'être plus pertinent pour des projets de type cuisine centrale ou boutique paysanne. Le PETR dispose en outre d'une ingénierie financière rodée, via le fonds européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) mis en œuvre par le GAL qui couvre le même territoire. En revanche, en tant que PETR il ne dispose pas de compétences propres et dépend des volontés des élus des communautés de communes. Cela nécessite une convergence et une coordination des décisions politiques de territoires aux priorités parfois différentes.

3.2.2 L'impact de la crise alimentaire sur les politiques locales de reterritorialisation de l'alimentation

3.2.2.1 La mobilisation des collectivités locales en début de crise

Les informations collectées lors des enquêtes sur les actions menées par les collectivités territoriales pendant le confinement et juste après sont présentées dans le tableau de l'annexe 9.

Pendant le confinement, la mobilisation des collectivités locales pour aider à la réorganisation des circuits alimentaires de proximité a été assez modeste dans l'ensemble.

À l'échelle des communes, qui ont la compétence de l'organisation des marchés de plein vent, un grand nombre d'entre elles (qui n'ont pas pu être toutes recensées dans cette étude) ont été actives pour organiser des drive de producteurs dans l'espace public, pour y assurer, ainsi que sur les marchés maintenus par dérogation, les conditions de respect des mesures sanitaires et pour communiquer sur les producteurs locaux via leur site internet ou un affichage.

La plupart des communautés de communes ont pareillement relayé sur leur site internet les informations sur les lieux de vente directe (liens vers les cartographies interactives de producteurs locaux de la FD CIVAM Gard, du Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Gard,

vers le site du Mas des Agriculteurs, vers l'outil "Consommons Gardois" de la Chambre d'agriculture, ou référencement de producteurs, regroupés en collectifs ou non). La CC Beaucaire Terre d'Argence a développé via l'office de tourisme sa propre cartographie interactive et a créé un groupe Facebook "Manger local en Terre d'Argence".

Au sortir du confinement, afin d'aider à la pérennisation des initiatives ayant permis la continuité des approvisionnements alimentaires locaux, deux actions remarquables sont identifiées : la CC Beaucaire Terre d'Argence a mis en place, sur ses fonds propres, une aide financière à destination des exploitants qui souhaitent créer un point de vente local ; la CA Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont lancé en juillet 2020 un appel à projet "Court-Circuit" pour financer des projets d'Economie sociale et solidaire et de circuits-courts¹⁸.

À l'échelle de la Région, c'est aussi l'esprit du budget participatif citoyen « Vos solutions pour une alimentation durable »¹⁹ lancé en juillet et qui « vise à faire émerger et à mettre en œuvre sur le territoire régional de nouvelles solutions citoyennes [...] permettant de bâtir une souveraineté alimentaire régionale ».

3.2.2.2 Impacts de la crise sanitaire sur les projets à venir

La définition des priorités d'actions à l'échelle des EPCI relève des engagements et décisions des élus. Or il y a eu coïncidence entre la période de confinement et celles des élections municipales, et le report du second tour fin juin a reculé en juillet les élections des communautés de communes et d'agglomération. Obtenir des informations précises sur d'éventuelles nouvelles orientations en matière de politique alimentaire était difficile même au mois de septembre ; seules quelques déclarations d'intentions ont pu être recueillies.

Néanmoins quelques informations révèlent des impacts de la crise à des degrés divers :

- **la crise a légitimé les projets en cours** : les chargés de missions des EPCI d'Alès et de Nîmes, où des projets alimentaires sont en cours de construction, estiment que la crise pourrait appuyer leur action auprès des élus ;
- **la question alimentaire a fait son entrée dans un projet** : c'est le cas de la CC Piémont Cévenol qui avait un Projet Social Territorialisé en construction avant la crise et dont la coordinatrice est déterminée à y introduire la question de l'accès à l'alimentation, non prévue initialement ; lors de la réunion du groupe de travail « bien-être des habitants » qui s'est tenue le 18 septembre 2020, cette question a

¹⁸ « Les aides qui seront octroyées permettront [...] d'accompagner le financement de nouveaux projets répondant à un besoin ayant émergé durant la crise (nouveaux services, nouvelles formes de commerces, mutualisation de moyens, développement de clientèle, circuits courts), de faire émerger des actions répondant à une augmentation de l'offre en produits locaux et une amélioration des circuits logistiques. » publié le 1^{er} juillet 2020. <https://www.grandavignon.fr/fr/actualites/court-circuit-un-appel-projets-pour-soutenir-leconomie-circulaire-sociale-et-solidaire>

¹⁹ <https://www.laregion.fr/Budget-participatif-pour-une-alimentation-durable>

été mise à l'ordre du jour et a recueilli des propositions d'actions autour des circuits courts de proximité et de paniers solidaires ;

- **des délégations « alimentation » ou « projet alimentaire »** pour les nouveaux conseillers communautaires sont nées au mois de juillet : à Nîmes Métropole²⁰ et à la CC Beaucaire Terre d'Argence²¹, les chargées de mission rencontrées y voient une conséquence de la crise sanitaire combinée à la confirmation par les nouvelles équipes d'engagements sur la question alimentaire ; à la CC Pays d'Uzès en revanche, le nouveau vice-président délégué à l'alimentation et aux circuits courts précise que ce n'est pas la crise qui a provoqué la création de cette délégation mais qu'elle s'inscrit dans la continuité du dossier ouvert par son prédécesseur.
- **une volonté politique affirmée par les nouveaux élus :**
 - dans son discours du 15 juillet 2020, le nouveau président d'Alès Agglo, Monsieur Rivenq, confirme l'engagement de l'Agglo pour « *la défense de la ruralité, de l'agriculture, du développement du bio, des filières courtes, et confirme la mise en place d'un Projet Alimentaire de territoire* ».
 - à Nîmes Métropole, les élus de l'équipe précédente ont demandé en début de crise une note sur la question de l'autonomie alimentaire du territoire et ont manifesté la volonté de construire un Projet alimentaire territorial comme « **plan de relance en sortie de crise** » ; la réflexion sur un PAT avait déjà été engagée au niveau des services techniques (au sein de la Direction Aménagement et Développement Durable) ; la création d'une nouvelle délégation au projet alimentaire territorial témoigne de la volonté de la nouvelle équipe de s'inscrire dans la continuité sur ce dossier ;
- **des nouvelles prises de conscience** dont témoignent des déclarations relevées lors des entretiens : « *On sent que les gens sont prêts, c'est le moment de forcer les portes et de les accompagner en favorisant les productions locales.* » (le vice-président de la Communauté de communes du Pont du Gard, délégué Urbanisme-Agriculture).

3.2.2.3 Mise en évidence de besoins et d'attentes

Les besoins qui ont été évoqués le plus souvent lors des entretiens réalisés concernent :

- les moyens affectés à la coordination entre les services techniques des EPCI, qui paraît garante de la pérennité d'un projet alimentaire territorial et de ses retombées positives sur le développement du territoire ;
- l'organisation et la coordination dans le temps des actions collectives qui constituent le moteur du développement des circuits courts de proximité ;

²⁰ Madame Richard-Trinquier, vice-présidente déléguée au Projet alimentaire territorial.

²¹ Madame Noailles Duplissy, conseillère communautaire déléguée, en charge des circuits courts et du Projet alimentaire territorial.

- la communication autour de ce que sont les projets alimentaires territoriaux, notamment auprès des élus : la volonté de coordonner et d'impulser des actions autour d'un projet alimentaire territorial vient le plus souvent des services techniques des EPCI, à partir d'une somme de projets qu'ils accompagnent de près ou de loin sur le territoire et de la connaissance des besoins de la population ; cette dynamique rencontre d'autant mieux l'adhésion des élus que ceux-ci sont déjà informés des enjeux et objectifs des projets alimentaires ;
- des échanges et retours d'expériences entre structures travaillant sur la question alimentaire, en particulier autour d'une méthodologie de construction de projets alimentaires territoriaux ; or le département du Gard comporte une grande variété de territoires, entre la Camargue et les Cévennes, entre les zones rurales et les pôles urbains ; ce souhait de rapprochement paraît particulièrement pertinent dans le cas de territoires aux caractéristiques proches (par exemple Nîmes Métropole et Alès Agglo, qui ont toutes deux un double pôle, urbain et rural, et des contraintes foncières proches) ; une coordination entre structures de niveaux différents : EPCI et PETR afin d'identifier l'échelle d'intervention la plus efficiente ou de mutualiser les savoir-faire ;
- la possibilité d'évaluer le fonctionnement des circuits courts de proximité, par un outil de mesure qui permettrait de connaître l'impact des projets sur les différentes populations du territoire ;

La plupart des freins identifiés plus haut sont liés au fait qu'il n'existe pas de compétence « alimentation » déléguée au territoire avec obligation d'organiser la prise en charge transversale. La comparaison avec la question de la mobilité, sujet tout aussi transversal que l'alimentation, proposée par une chargée de mission rencontrée, est bienvenue : la loi LOM du 24 décembre 2019 qualifie les communautés de communes²² comme autorités organisatrices de mobilité, dès lors que la compétence « mobilité » leur a été transférée par les communes membres.

3.3 La crise Covid-19, révélatrice de leviers d'action des politiques locales pour une reterritorialisation de l'alimentation ?

La crise sanitaire est venue rappeler brusquement la vulnérabilité des systèmes alimentaires en place et a révélé un enjeu majeur des systèmes alimentaire territoriaux : assurer la sécurité alimentaire des populations sur le territoire. À la sortie du confinement, la résilience alimentaire est à l'ordre du jour des politiques nationale²³ et européenne²⁴ : « *La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance d'un système*

²² et les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, les métropoles, les communes, les syndicats mixtes et les pôles d'équilibre territorial et rural après le transfert de la compétence en la matière.

²³ Le 18 juin 2020 le ministre de l'agriculture a annoncé l'organisation d'« une grande conférence sur la souveraineté alimentaire ». <https://www.publicsenat.fr/article/politique/didier-guillaume-nous-allons-mettre-en-place-une-assurance-recolte-d-ici-la-fin-de>

²⁴ Introduction de la Communication de la Commission Européenne sur la stratégie « De la ferme à la table », volet alimentaire du « Pacte Vert pour l'Europe 2021-2027

alimentaire solide et résilient qui fonctionne en toutes circonstances et soit capable de fournir aux citoyens des denrées alimentaires en suffisance à des prix abordables.» (Commission Européenne, 20 mai 2020).

Ces déclarations attestent que la prise en charge politique de l'alimentation commence à couvrir l'ensemble de ses enjeux : démographique, économique, stratégique, territorial, environnemental, de santé.

Quels leviers d'action prioritaires la crise a-t-elle mis en avant pour accélérer et bien cibler l'action publique en faveur de la reterritorialisation de l'alimentation dans le Gard ?

Cette question peut être abordée pour chacun des trois axes de la Politique Alimentaire du Gard, puis au regard des enseignements des enquêtes menées dans cette étude.

3.3.1 Des leviers d'action mis en exergue par la crise au sein de la Politique alimentaire du Département

- *Au sein du premier axe : la structuration d'une offre alimentaire de qualité sur le territoire*

La crise a mis en évidence l'insuffisance de l'offre alimentaire locale, au niveau national.

Des projets concernant la protection des terres agricoles et l'aide à l'installation des agriculteurs (accessibilité au foncier, au logement, à l'eau) peuvent être menés par tous les échelons des collectivités territoriales.

Les projets de structuration de collectifs de producteurs et/ou transformateurs ou de création d'ateliers collectifs de transformation relèvent aussi de cet enjeu et l'organisation de l'animation est indissociable de la pérennité de ces projets. En effet, la crise a mis en évidence une meilleure résilience des producteurs déjà organisés en collectifs (les maraichers en particulier, comme l'enquête l'a montré) ; la mise en place de solutions collectives de vente et de logistique pendant le confinement a montré son efficacité, et a mis en évidence le rôle déterminant de l'animation pour que ces solutions perdurent.

- *Au sein du second axe : l'accès pour les Gardois à une alimentation de qualité*

Le volet social de cet axe doit être renforcé : la crise a mis en lumière une précarité alimentaire préoccupante, même si elle n'a pas pu être évaluée au cours de cette étude. Il est à noter par ailleurs que la justice sociale est un critère de plus en plus pris en compte dans les derniers appels à projets du PNA²⁵. Cela peut passer par exemple par l'inclusion d'un volet alimentation dans le projet social, comme la communauté de communes du Piémont cévenol l'a fait suite à la crise sanitaire.

²⁵ C'est une des raisons pour lesquelles la candidature du PETR Uzège Pont du Gard à l'appel à projet du PNA en 2019 n'aurait pas été retenue, a indiqué la personne en charge de ce dossier.

C'est un enjeu qui doit être lié aux problématiques de mobilité, dont l'organisation est confiée aux EPCI depuis la loi LOM : elles peuvent avoir des plans mobilité incluant des systèmes de covoiturage, d'autopartage, d'évitement des déplacements vers les lieux de vente...

Enfin, la structuration collective de la logistique des circuits courts pour les producteurs, dont le besoin a été mis en évidence par la crise, permettrait un maillage plus fin des dispositifs de vente, rendus accessibles à tous les habitants du territoire.

➤ *Au sein du troisième axe : l'éducation alimentaire et la valorisation du patrimoine gastronomique du Gard*

Afin de pérenniser la dynamique des consommateurs gardois vers les circuits courts dans le Gard initiée pendant le confinement, et l'étendre à la plus grande partie de la population, le volet de sensibilisation des consommateurs doit être bien ciblé.

Les résultats de cette étude montrent d'une part que de nombreux consommateurs ne savent pas ce que sont les circuits courts de proximité et d'autre part que ces derniers manquent de visibilité. Ces deux freins sont assez indissociables : on ne connaît vraiment bien que ce que l'on voit et pratique. Des pistes d'actions peuvent s'inspirer de ce qu'ont fait certaines enseignes de la moyenne distribution sur le territoire pendant le confinement : mettre en avant les produits locaux et en préciser la provenance. Cependant la mise en place d'un logo « produit local » ne garantit en rien l'existence d'un circuit court. En revanche il peut être intéressant de réfléchir à la mise en place d'une signalétique ou d'un lieu dédié (un « carré producteurs ») pour permettre au consommateur pressé de repérer les producteurs locaux sur un marché de plein vent par exemple.

La dynamisation des circuits courts de proximité ne se fera pas sans une campagne de sensibilisation des consommateurs à la formation des prix. C'est le sens de la proposition 40 de l'Assemblée Nationale à la Commission Européenne le 23 juin 2020, qui « *souligne la nécessité de sensibiliser les consommateurs sur le juste prix de l'alimentation qui prenne en compte les coûts de production des agriculteurs en permettant une juste rémunération de chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement alimentaire comme le précise la résolution du Parlement européen du 14 février 2017 sur le rapport annuel sur la politique de concurrence de l'Union européenne.* »

Cela passe par une meilleure connaissance des réalités agricoles, à développer dès le plus jeune âge dans les écoles par des rencontres sur le terrain avec des producteurs (sur le modèle de l'évènement « De Ferme en Ferme » porté par le réseau CIVAM ou des visites-découvertes mises en place à la CC Beaucaire Terre d'Argence). Cela gagne bien-sûr à être ouvert à toutes les familles, via les centres sociaux par exemple.

Or pour les écoles du département, il a été relevé par le CIVAM Racines qu'un frein majeur au déplacement des enfants sur les exploitations agricoles de leur propre territoire était le coût du déplacement. Celui-ci pourrait être pris en charge par les communes, les EPCI ou le Département.

3.3.2 Des moyens d'action pour rendre les projets alimentaires plus efficaces

Au cours de cette étude, les structures publiques rencontrées (EPCI, PETR) ont exprimé le besoin d'échanger entre elles sur la question des projets alimentaires.

Pour favoriser l'émergence de projets alimentaires territoriaux et initier un effet d'entraînement au niveau des acteurs publics dans le Gard, il apparaît important de faciliter les échanges et les retours d'expérience inter-collectivités. Il s'agirait de mettre en place un outil de visibilité horizontale (plateforme d'échanges, banque d'actions et de méthodologie partagées...) qui viendrait compléter les actions d'accompagnement du Conseil départemental dans le cadre de son PAT.

Ce mouvement de mutualisation et d'élargissement peut toucher les projets eux-mêmes, pour lesquels une échelle inter-collectivités peut être plus pertinente.

La prise en charge de la transversalité de la question alimentaire, dont on a vu qu'elle nécessitait des moyens humains pour être efficiente, doit être réfléchie et accompagnée à l'échelon des EPCI. En ce sens la création de délégations « alimentation » au niveau des élus des EPCI montre la voie.

3.3.3 Autres leviers qui n'ont pas pu être abordés dans cette étude

Les débouchés ouverts aux producteurs locaux par la distribution pendant la crise n'ont pas pu être analysés dans cette étude faute de temps. C'est un acteur dont le rôle dans les systèmes alimentaires territorialisés n'est pas négligeable. Il en est de même des grossistes et des PME agroalimentaires locales.

Conclusion

Les deux mois de confinement imposés par la pandémie de la Covid-19 au printemps 2020 en France ont provoqué dans tout le pays des reconfigurations des approvisionnements alimentaires : les circuits courts de proximité ont connu une augmentation des ventes, à la rencontre entre le besoin pour les producteurs de trouver de nouveaux débouchés et une demande accrue des consommateurs pour des produits locaux. Cette étude visait à caractériser ces changements pour quelques acteurs des circuits courts de proximité dans le Gard, d'en analyser le degré et les ressorts de la pérennisation et de dégager des enseignements pour mieux cibler l'action publique en direction de ces circuits, dans une approche de reterritorialisation de l'alimentation.

Les enquêtes menées auprès des consommateurs et des producteurs, deux mois après la sortie du confinement, ont confirmé l'hypothèse de départ que les systèmes alimentaires territorialisés constituent un atout en cas de crise, grâce à aux circuits courts de proximité qui en sont une composante : ils ont fait la preuve de leur modularité par la multiplicité des dispositifs de vente et la possibilité de l'action collective à laquelle de nombreux producteurs ont eu recours. En revanche, rien ne permet de conclure à une meilleure résilience par rapport aux circuits longs, comme énoncé dans cette hypothèse. En effet, la durée du stage ne permettait pas de traiter l'impact de la crise sur les circuits longs ou sur les interactions entre les deux modèles.

Par ailleurs, la résilience des producteurs face à la crise a pu dépendre de facteurs étrangers à la nature des circuits commercialisation : du type de production ou de la nature transformée ou non des produits.

Les systèmes alimentaires territorialisés ont aussi constitué une opportunité pour les consommateurs confinés : plus de la moitié des consommateurs interrogés ont augmenté leur consommation alimentaire de produits locaux en circuits courts pendant le confinement ; beaucoup se sont tournés pour la première fois vers la vente à la ferme ou les « drive fermiers » et les plateformes de vente en ligne.

Au sortir du confinement, peu de nouveaux dispositifs adoptés par les producteurs sont encore en place, ils ont presque tous retrouvé leurs débouchés d'avant la crise et les ventes en circuits courts de proximité sont globalement revenues au niveau d'avant. Mais les consommateurs déclarent pour près de la moitié d'entre eux augmenter durablement leur consommation en circuits courts après la crise, grâce à une meilleure visibilité de ces circuits et un lien, au moins symbolique, renforcé avec les producteurs.

Ces résultats s'inscrivent dans les limites de l'étude : le nombre relativement faible de producteurs, l'échantillon de consommateurs peu représentatif de la population du Gard, le positionnement de l'étude juste en sortie de confinement. Ces limites rendent hasardeuse toute extension des résultats à l'ensemble du département ou aux mois qui vont suivre.

En ce qui concerne la seconde hypothèse, à savoir le rôle déterminant des acteurs publics dans la reterritorialisation de l'alimentation, les enquêtes auprès des intercommunalités du Gard ont montré qu'elles étaient encore peu nombreuses à endosser ce rôle, mais qu'une dynamique de prise en charge transversale à travers la construction de projets alimentaires territoriaux, par des EPCI et un PETR, était en route. L'étude a montré que la crise sanitaire a conduit dans bien des cas à ce que de tels engagements soient impulsés ou légitimés par les élus nouvellement arrivés dans les EPCI.

L'analyse des freins et des atouts de l'action publique territoriale au niveau de ces EPCI du Gard a permis de pointer des leviers d'action prioritaires par la crise sanitaire et le besoin d'échanges entre structures pour dynamiser la mise en place de projets alimentaires sur le territoire.

Le travail exploratoire de cette étude a ainsi permis de confirmer quelques hypothèses dans des circonstances restreintes : tôt après la sortie du confinement et avec un échantillon d'acteurs peu représentatifs (au moins pour les producteurs). D'autres hypothèses pourraient être testées en élargissant les échantillons, et l'incertitude sur la pérennisation des changements de pratiques chez les consommateurs pourrait faire l'objet d'une nouvelle enquête plus à distance de la sortie de confinement.

Références bibliographiques

Assemblée nationale, 2020. Proposition de résolution n° 3123 relative à la souveraineté agricole et alimentaire européenne. Renvoyée à la commission des affaires européennes. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 juin 2020.

Commission Européenne, 2020. Une stratégie "De la ferme à la table" pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. 23 p.

Conaré D., 2018. La demande de reterritorialisation / relocalisation de l'alimentation. Module 1.3 du Mooc « Acteurs, leviers, outils pour mener les transitions du système alimentaire ». CITEGO. Disponible sur Internet : http://www.citego.org/bdf_dossier-637_fr.html [consulté le 19/09/2020]

FR CIVAM Auvergne, 2020. Synthèse des enquêtes Circuits courts en temps de crise. Disponible sur Internet : <https://frcivamauvergne.wixsite.com/civam/publications-1> [consulté le 17/07/2020]

Gard Tourisme, 2020. Conjoncture touristique estivale. Saison 2020 (Juin, Juillet Août 2020).

Disponible sur Internet : <https://www.protourismegard.com/accueil/observatoire-touristique/conjoncture-estivale-et-veille-touristique> [consulté le 10/09/2020]

Insee, 2020a. Informations rapides n°2020-133, 29 mai 2020. Disponible sur Internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4500749> [consulté le 20/09/2020]

Insee, 2020b. Informations rapides n°2020-141, 29 mai 2020. Disponible sur Internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4497245> [consulté le 20/09/2020]

Interbio Occitanie, 2020. Covid-19. Les filières bio d'Occitanie à l'épreuve. *Le Mag' de la conversion*. 16, 3-11

IPES-Food, 2020. Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires : Symptômes, causes et solutions potentielles. Disponible sur Internet : http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION_FR.pdf [consulté le 29/04/2020]

Les Greniers d'Abondance, 2020. *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires*. Première édition, 175 pages. p 38. Disponible sur Internet : <https://resiliencealimentaire.org/> [consulté le 06/05/2020]

Naves P., 2016. L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires ? *Économie rurale*, 355, 3-19. Disponible sur Internet : <https://journals.openedition.org/economierurale/4978> [consulté le 10/05/2020]

Rastoin J. L. 2016. Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement. *Journal Resolis*, 7, 12-14. Disponible sur Internet :

<https://www.resolis.org/journal/article/les-systmes-alimentaires-territorialiss-enjeux-et-stratgie-de-dveloppement/103> [consulté le 12/05/2020]

Rastoin, J. L. 2015. *Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement*. Journal Resolis, 4, 11-13.

Réseau CIVAM, 2020. Covid-19, RDV manqué avec le monde d'après ? *Arguments&Propositions*, Publication du Réseau CIVAM, 25p. Disponible sur Internet : <https://www.civam.org/ressources/> [consulté le 20/09/2020]

RMT-Alimentation Locale, 2020. Manger au temps du coronavirus. *Bulletin de partage n°1* du 31/03/2020. Disponible sur Internet : <https://www.rmt-alimentation-locale.org/bulletin-de-partage> [consulté le 04/05/2020]

Terres en ville, 2017. Politiques alimentaires territorialisées. Fiche Territoire 0. mai 2017

United Nations, 2020. The Impact of COVID-19 on Food Security and Nutrition. Policy brief. June2020. Disponible sur Internet : <https://unsdg.un.org/fr/ressources/note-de-synthese-limpact-de-la-covid-19-sur-la-securite-alimentaire-et-la-nutrition> [consulté le 15/08/2020]

Pour aller plus loin

Allain B., 2015. Synthèse du rapport de la Commission des Affaires Économiques sur les circuits courts et la relocalisation des filières agricoles et alimentaire. Commission des Affaires Économiques, Assemblée Nationale, 3 p.

Brand C., Bricas N., Conaré D., Daviron B., Debru J., Michel L., Soulard Ch.-T., 2017. Construire des politiques alimentaires urbaines, Editions Quae, 160p.

Brit A.C, 2017. Caractérisation et modélisation des flux alimentaires dans les systèmes alimentaires urbains, entre stratégies de relocalisation et enjeux de résilience. Mémoire de Diplôme d'Ingénieur de Spécialisation ISAM (Innovations dans les Systèmes Agro-alimentaires du Monde). Montpellier SupAgro, 73 p.

Commissariat général au développement durable, 2017. L'alimentation : un nouvel enjeu pour les territoires. 40p. Disponible sur Internet : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/alimentation-nouvel-enjeu-developpement-durable-territoires> [consulté le 28/06/2020]

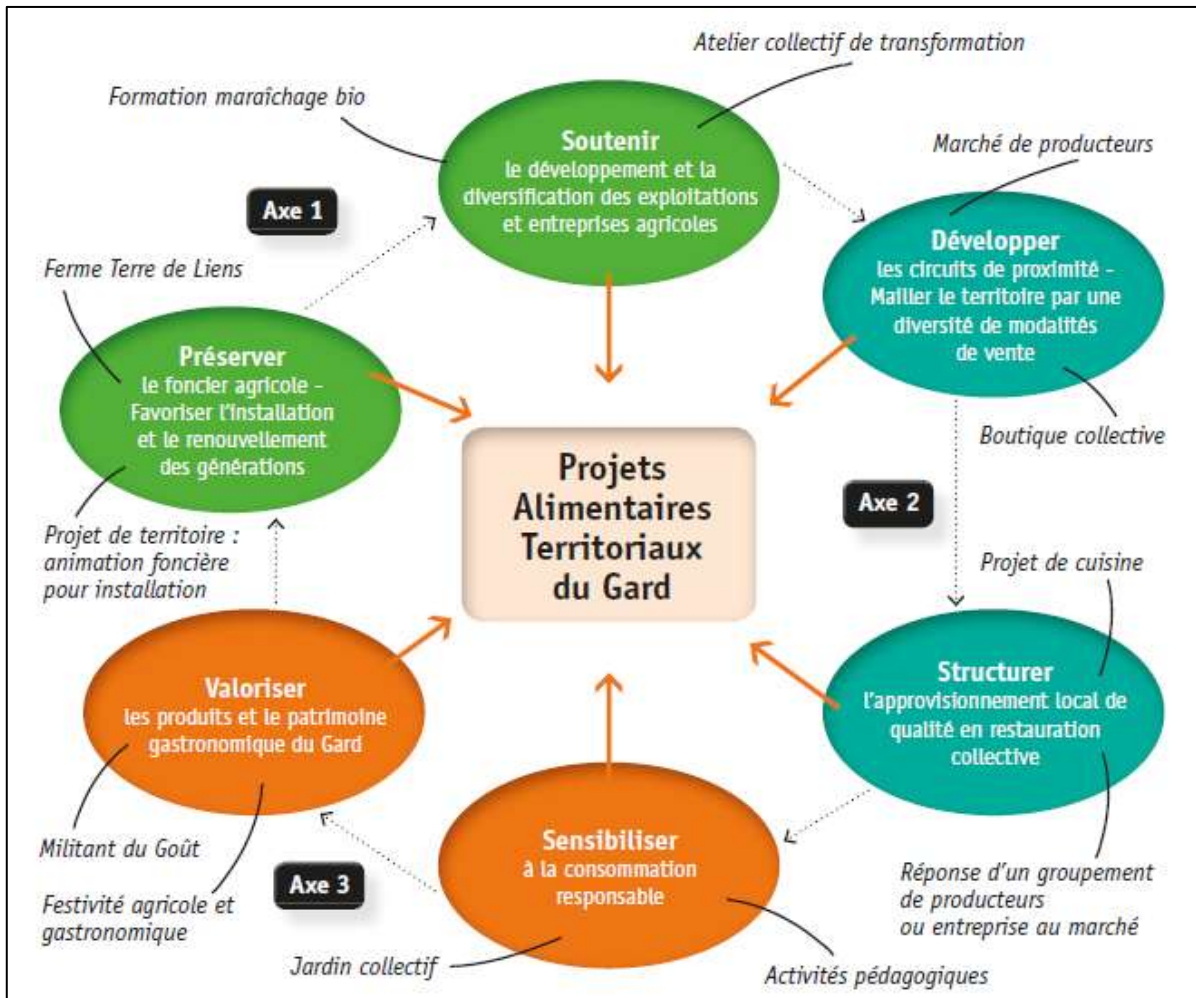
Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *Vertigo*, 14, 1. Disponible sur Internet : <http://vertigo.revues.org/1484010.4000/vertigo.14840> [consulté le 16/05/2020]

Linou S. 2018. Qui veille au grain ? *Préventique*, 156, 19-20.

RMT-Alimentation Locale, 2020. Manger au temps du coronavirus. *Bulletins de partage n°1 à 5*. Disponibles sur Internet : <https://www.rmt-alimentation-locale.org/bulletin-de-partage> [consulté le 19/06/2020]

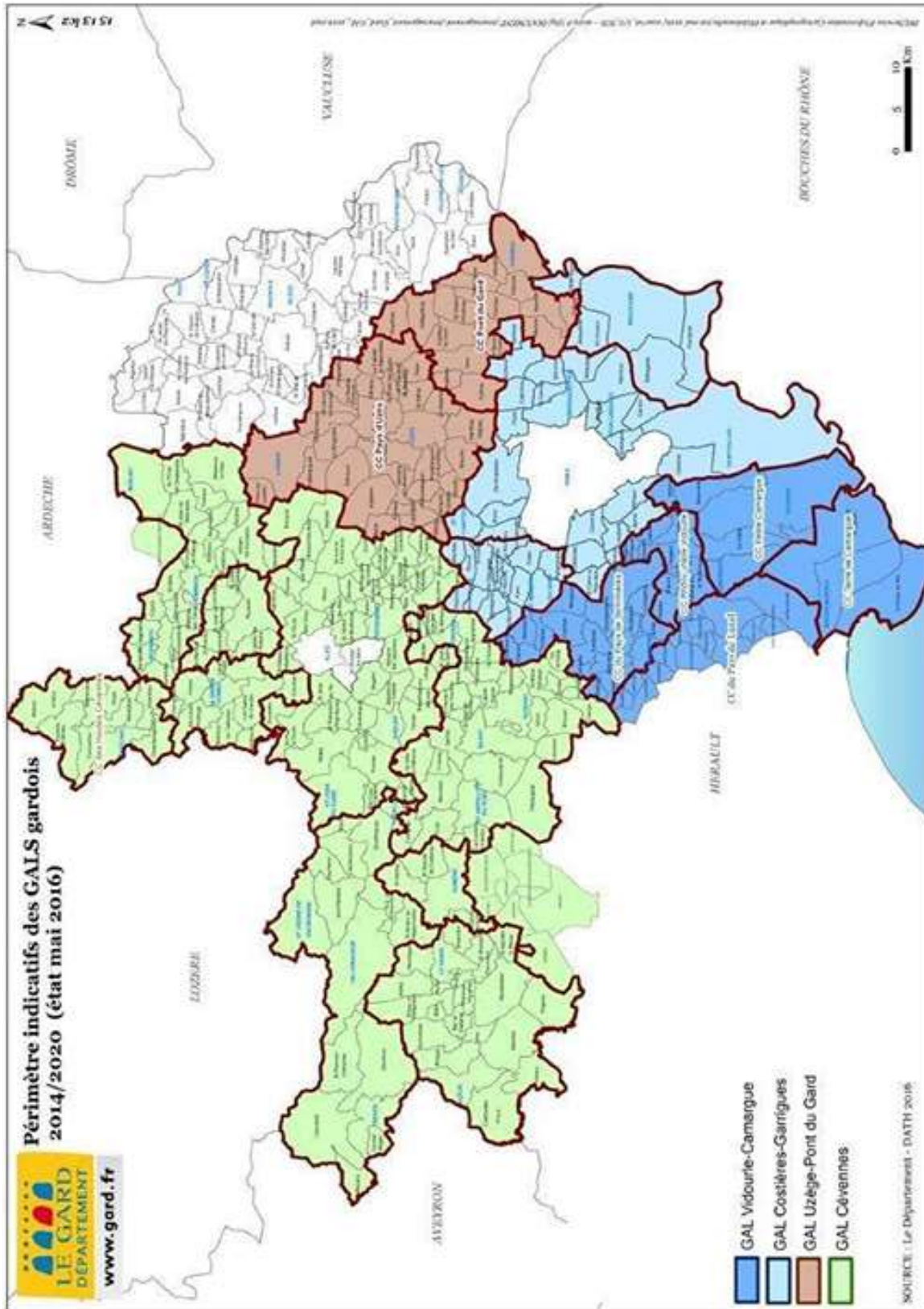
Guiraud N., Rouchier J., 2015. L'Observatoire Régional des Circuits Courts : Un Dispositif de Coordination pour une Gouvernance Alimentaire Régionale. ffhalshs-01264601f. Disponible sur Internet : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01264601> [consulté le 05/05/2020]

Annexe 1 : La Politique alimentaire du Département du Gard

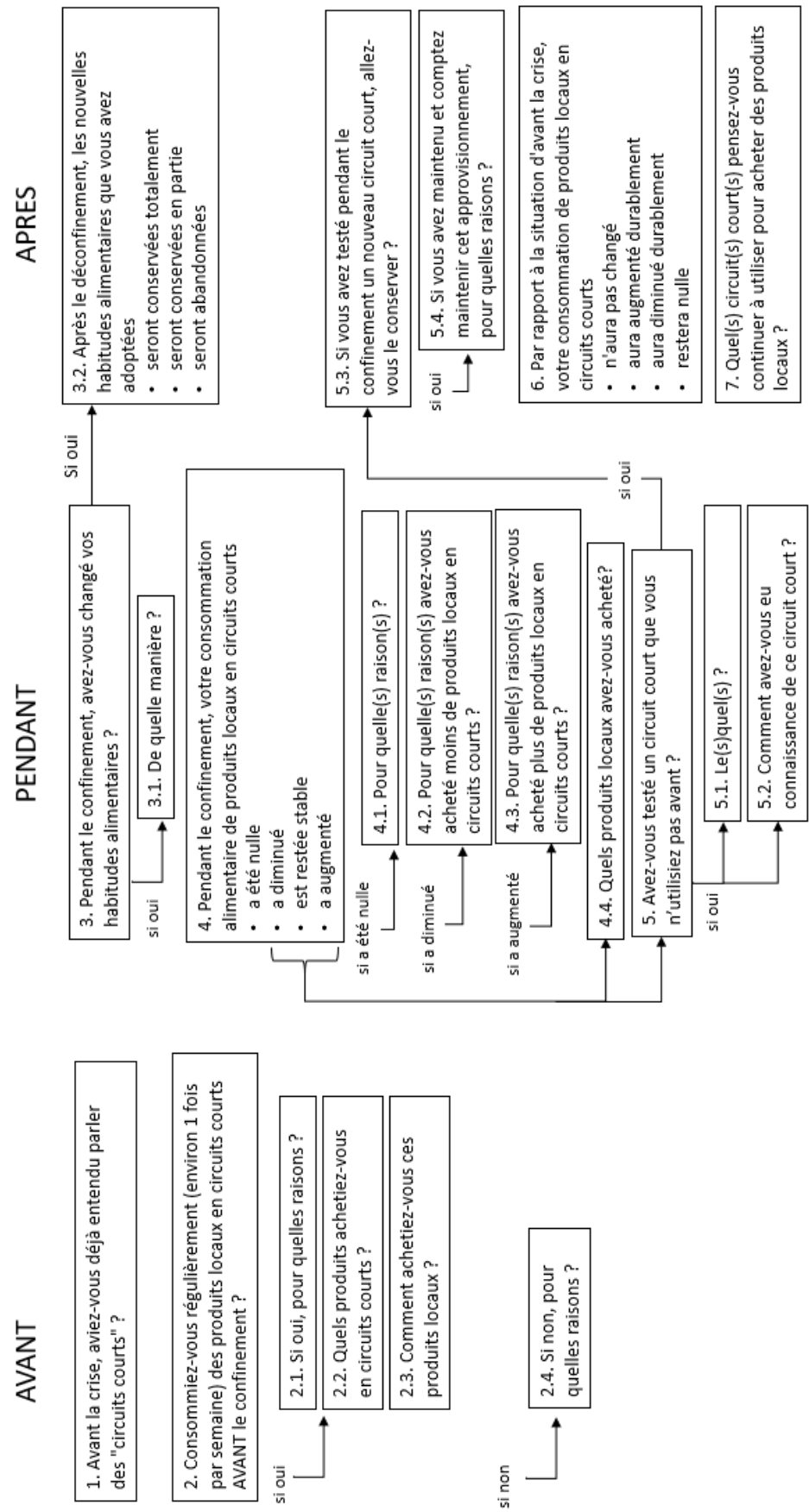


Source : Département du Gard. www.gard.fr

Annexe 2 : Carte des GAL gardois



Annexe 3 : Arbre du questionnaire d'enquête auprès des consommateurs



Annexe 3bis : Enquête auprès des consommateurs : questions sur le profil des répondants

Votre profil

Ces informations ne seront pas publiées.

Vous êtes *

- un homme
- une femme

Vous avez *

- moins de 29 ans
- de 30 à 44 ans
- de 45 à 59 ans
- de 60 à 74 ans
- 75 ans et plus

Vous vivez *

- seul(e)
- en couple
- en famille (en couple avec au moins 1 enfant)

Votre code postal *

Votre adresse e-mail (information facultative, elle ne sera pas communiquée à des tiers)

Votre profession *

- Agriculteur
- Artisan, commerçants, chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Sans activité professionnelle
- Demandeur d'emploi
- Etudiant

Vous pouvez nous laisser un commentaire, une réflexion, une information.

Annexe 4 : Résultats de l'enquête auprès des consommateurs du Gard

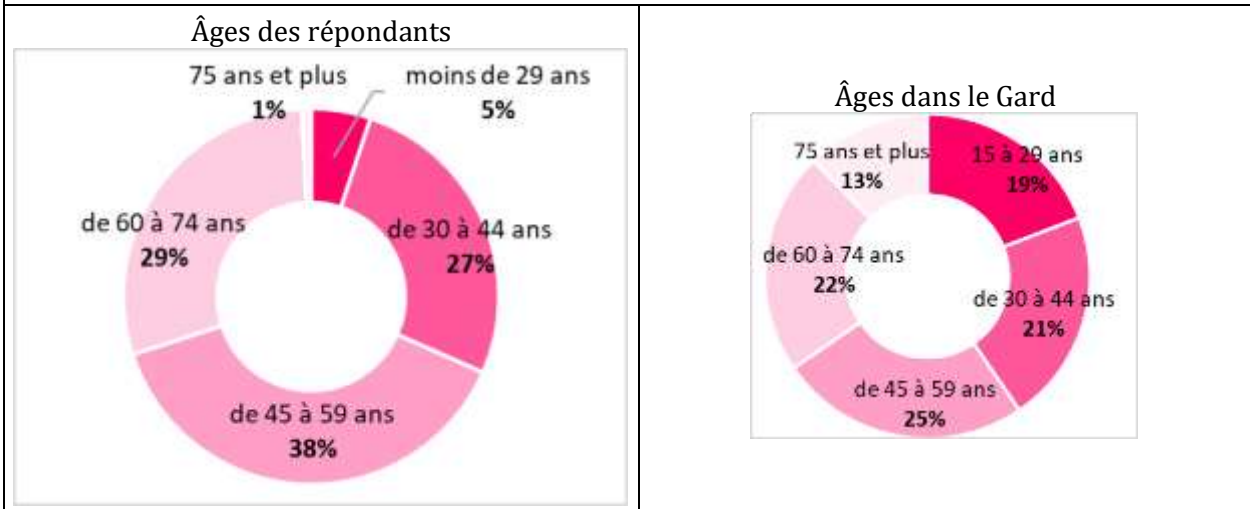
Enquête réalisée par internet du 01/06 au 23/08/2020

Nombre de réponses : 370 consommateurs-trices du Gard

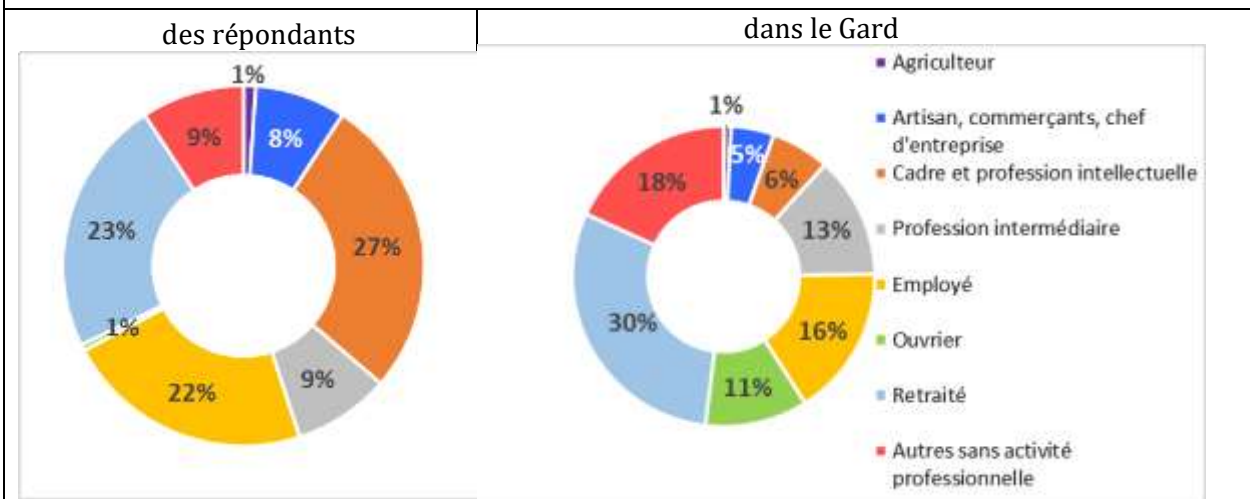
Profils des répondants

78% de femmes, 22 % d'hommes

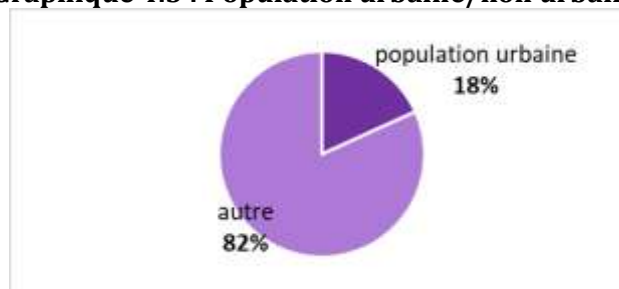
Graphique 4.1 : Âges



Graphique 4.2 : Catégories socioprofessionnelles



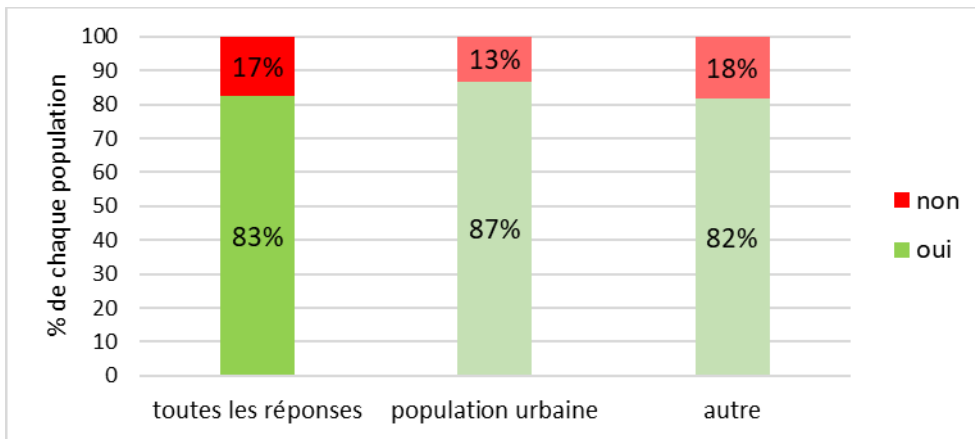
Graphique 4.3 : Population urbaine/non urbaine



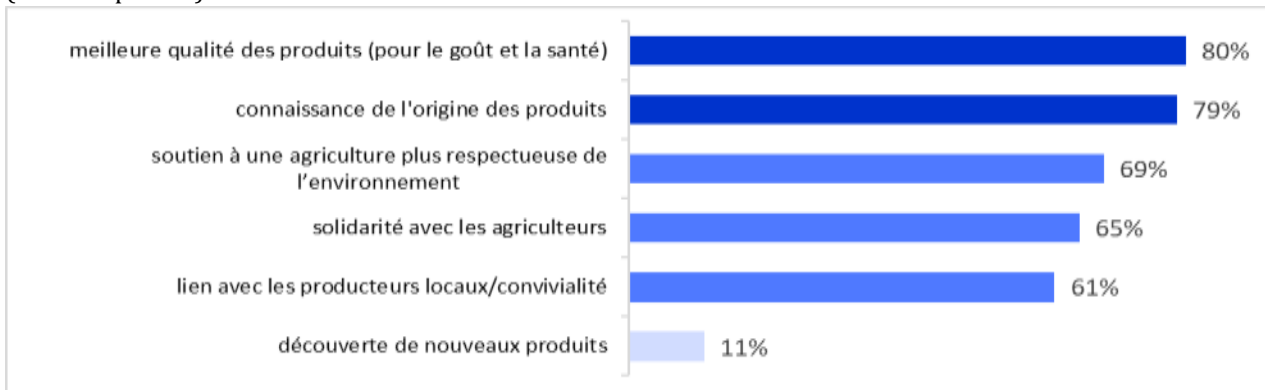
population urbaine : 8 villes du Gard de plus de 10 000 habitants

Consommation en circuits courts de proximité AVANT la crise

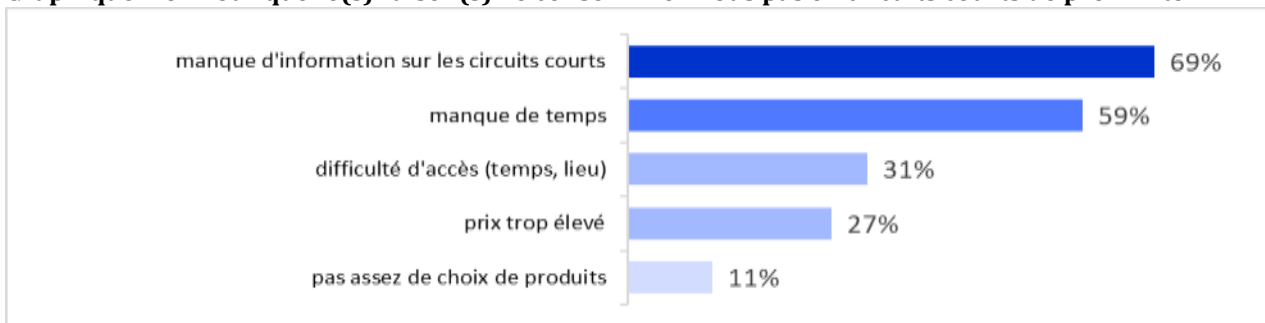
Graphique 4.4 : Consommez-vous régulièrement des produits locaux en circuits courts AVANT la crise ?



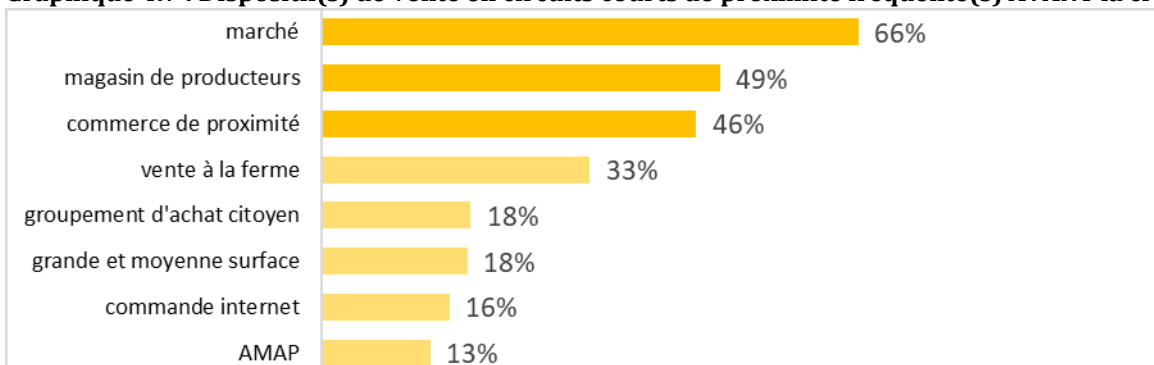
Graphique 4.5 : Pour quelle(s) raison(s) consommez-vous en circuits courts de proximité ? (% des réponses)



Graphique 4.6 : Pour quelle(s) raison(s) ne consommez-vous pas en circuits courts de proximité ?

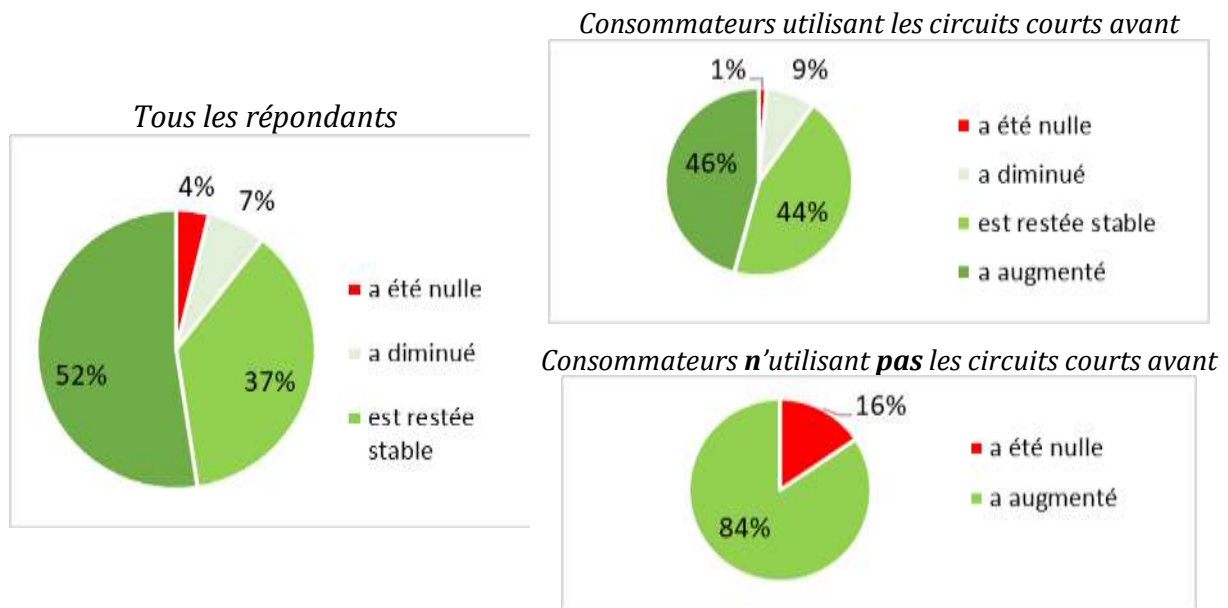


Graphique 4.7 : Dispositif(s) de vente en circuits courts de proximité fréquenté(s) AVANT la crise

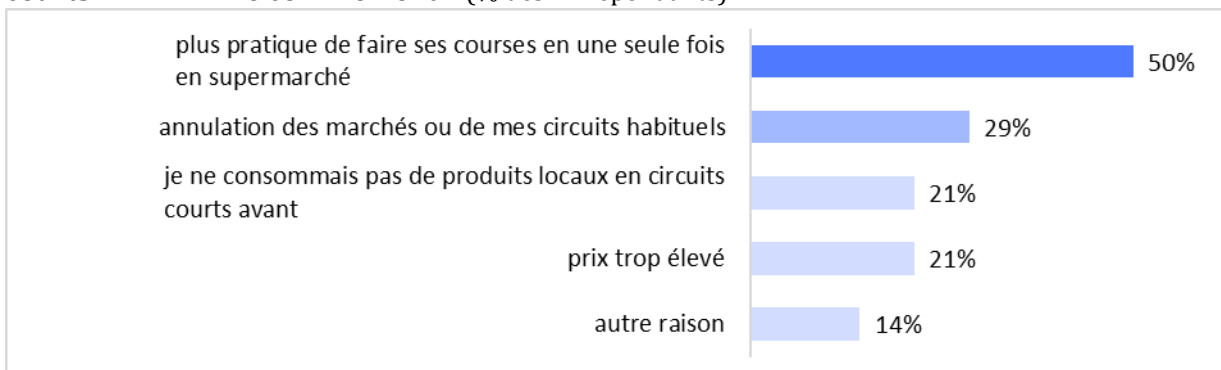


Consommation en circuits courts de proximité PENDANT le confinement

Graphiques 4.8 : PENDANT le confinement, votre consommation alimentaire de produits locaux en circuits courts :

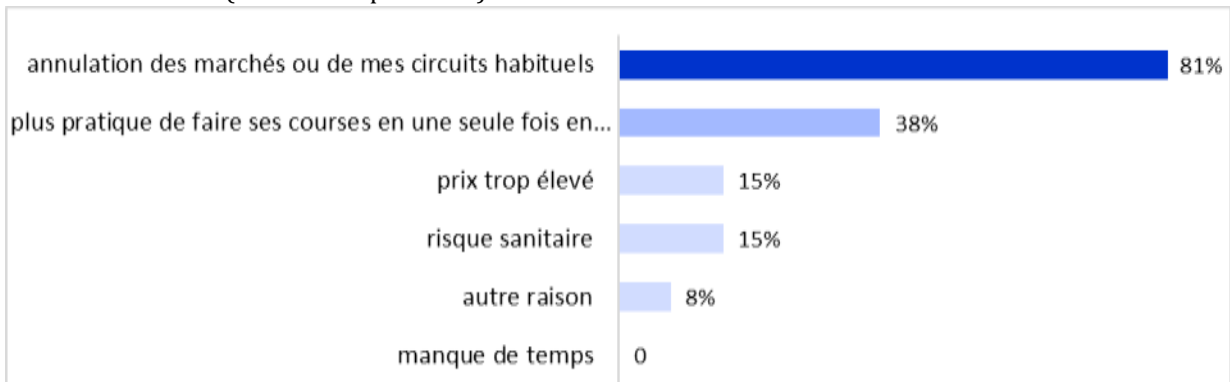


Graphique 4.9 : Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté de produits locaux en circuits courts PENDANT le confinement ? (% des 14 répondants)



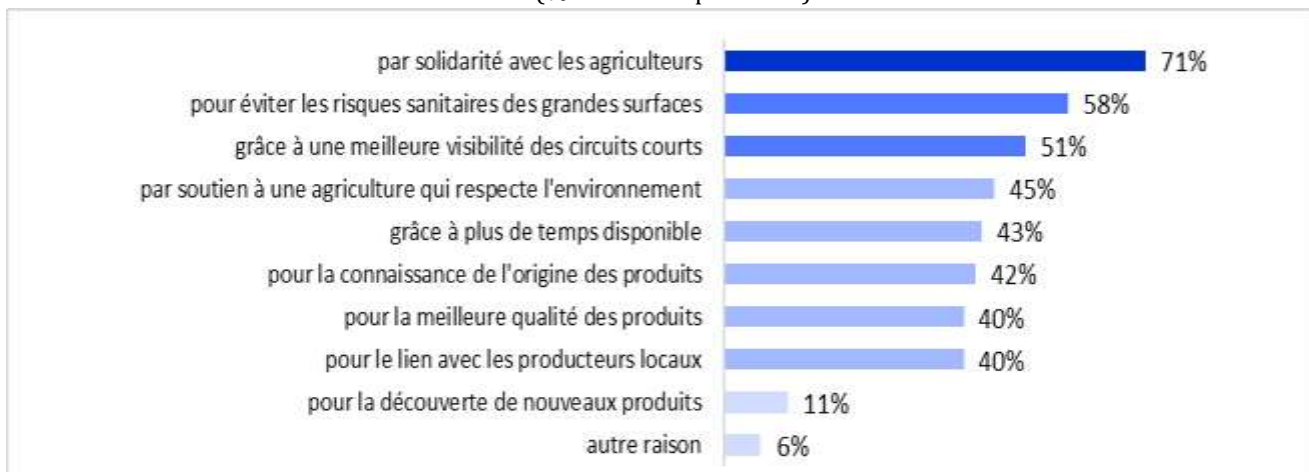
autre raison : Pas de producteurs à proximité

Graphique 4.10 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous acheté moins de produits locaux en circuits courts ? (% des 26 répondants)



autres raisons : Confinement strict pour moi, j'ai dû me faire livrer/confinée seule, pas de besoins

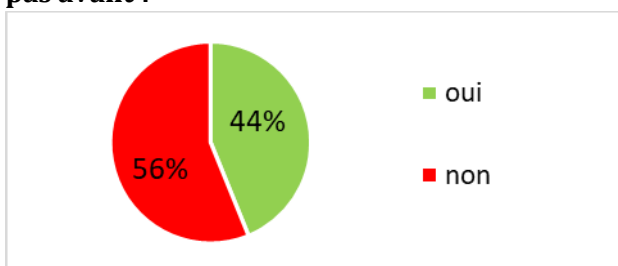
Graphique 4.11 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous acheté plus de produits locaux en circuits courts PENDANT le confinement ? (% des 194 répondants)



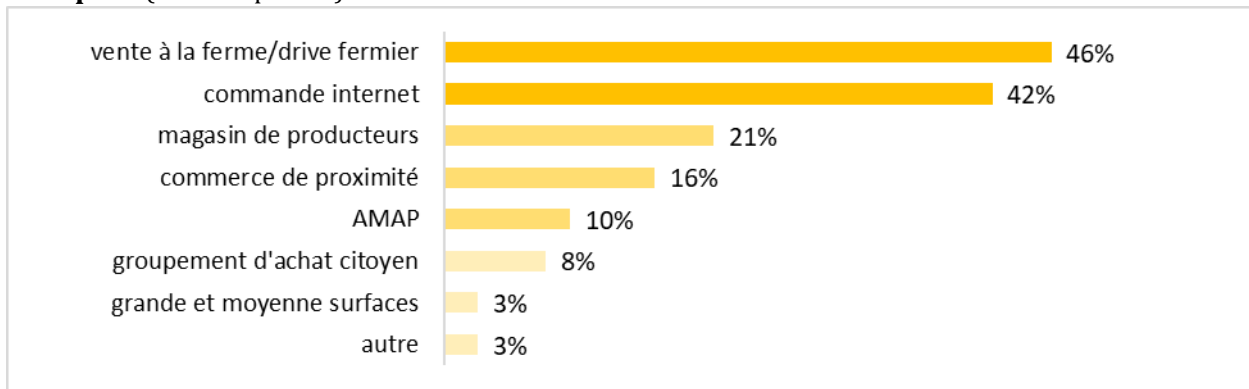
autres raisons : Occasion de sortir à pied dans les commerces de quartier/Plus de repas à la maison/pour ne pas sortir du village pour faire mes courses/Des producteurs se sont faits connaître auprès de notre AMAP/Troc de masques contre des paniers garnis avec 1 primeur/Découverte d'un producteur qui livrait/Nécessité de se faire plaisir/moins cher qu'en grande surface, moins de km à parcourir/Livraison/des producteurs nous ont contacté (AMAP) pour écouler ce qui ne se vendait plus dans leurs circuits habituels

Nouveaux dispositifs d'achats en circuits courts adoptés PENDANT le confinement

Graphique 4.12 : Pendant le confinement, avez-vous testé un circuit court que vous n'utilisiez pas avant ?



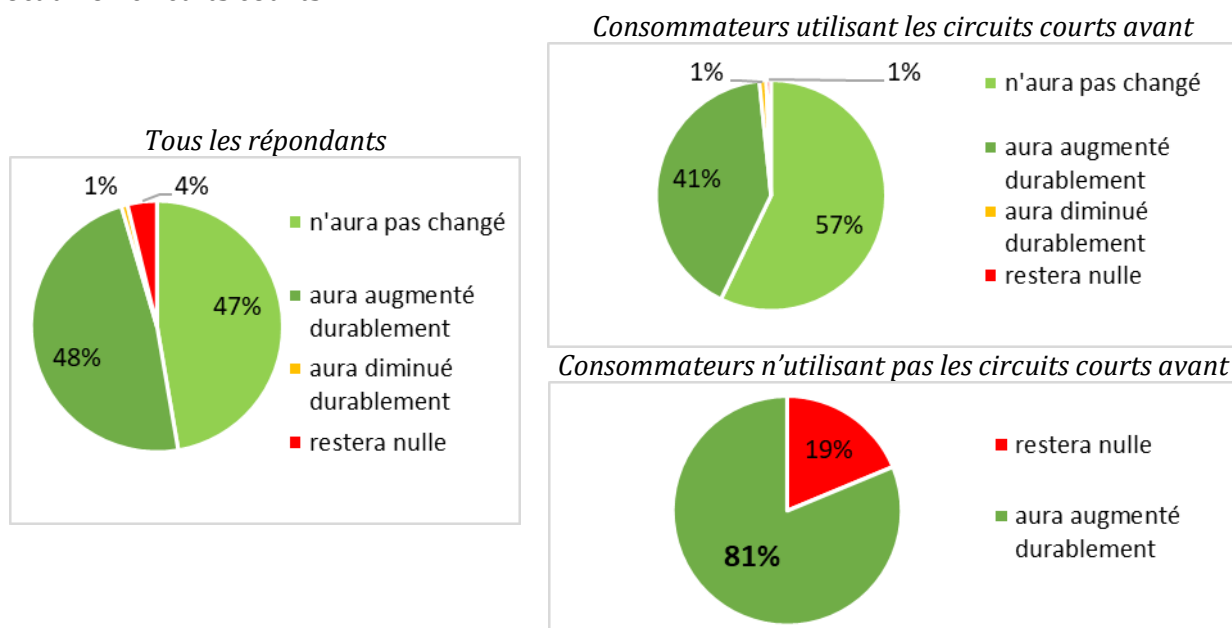
Graphique 4.13 : Pendant le confinement, quel(s) nouveau(x) circuit(s) court(s) avez-vous adopté ? (% des réponses)



(autre : 2 marchés de producteurs, 2 non précisés)

La consommation en circuits courts de proximité APRÈS le confinement

Graphique 4.14 : Par rapport à la situation d'avant la crise, votre consommation de produits locaux en circuits courts :



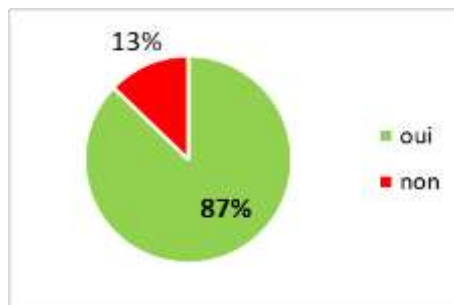
« Trajectoires » de consommation dominantes

Tableau 4.15 : Variations de consommations en circuits courts pour 4 trajectoires de consommateurs

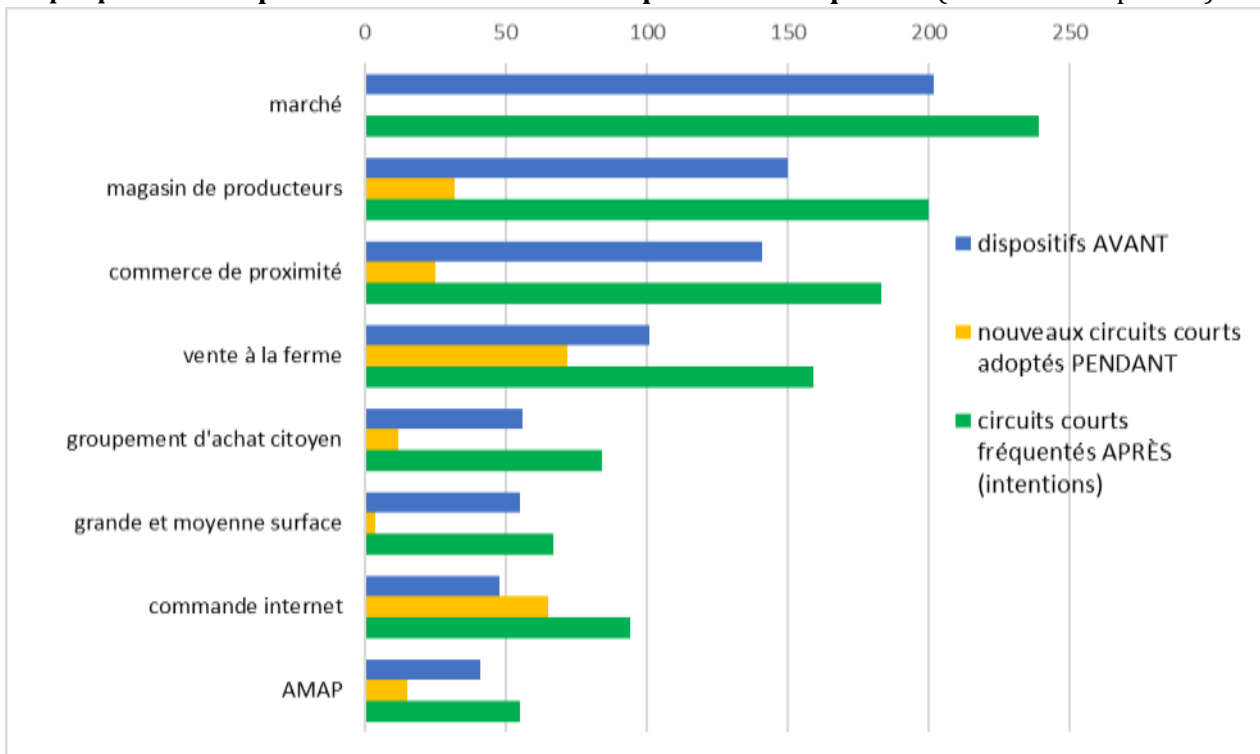
AVANT consommateurs réguliers de produits locaux en circuits courts	PENDANT leur consommation de produits locaux en circuits courts	APRÈS leur consommation de produits locaux en circuits courts	% de répondants
oui	a diminué est restée stable a augmenté	n'aura pas changé	47
oui	a diminué est restée stable a augmenté	aura augmenté durablement	34
non	a augmenté	aura augmenté durablement	14
non	a été nulle a augmenté	restera nulle	3

Dispositifs d'achats en circuits courts APRÈS le confinement

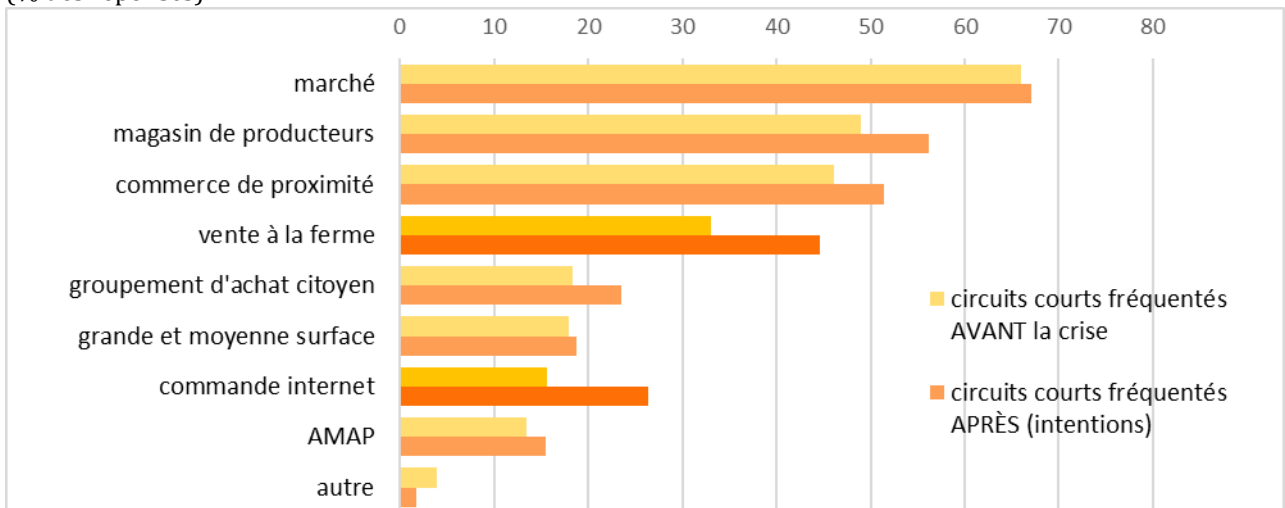
Graphique 4.16 : Si vous avez testé un nouveau circuit court pendant le confinement, allez-vous le conserver après ?



Graphique 4.17 : Dispositifs en circuits courts de proximité fréquentés (nombre de réponses)



Graphique 4.18 : Dispositifs en circuits courts fréquentés AVANT et APRÈS le confinement (% des réponses)

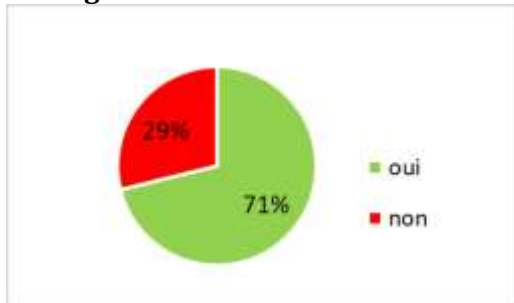


Analyse des nouveaux consommateurs en circuits courts

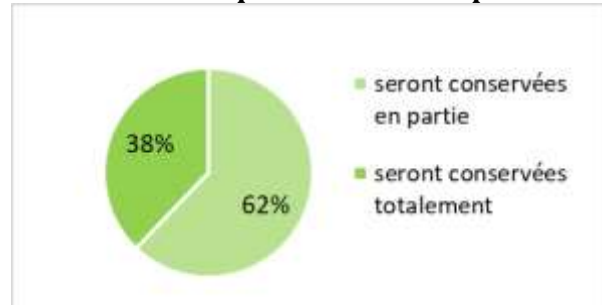
Nouveaux consommateurs en circuits courts de proximité pendant le confinement et dont la consommation aura augmenté durablement : 56 réponses.

Graphiques 4.19 : Evolution des habitudes alimentaires pendant et après le confinement

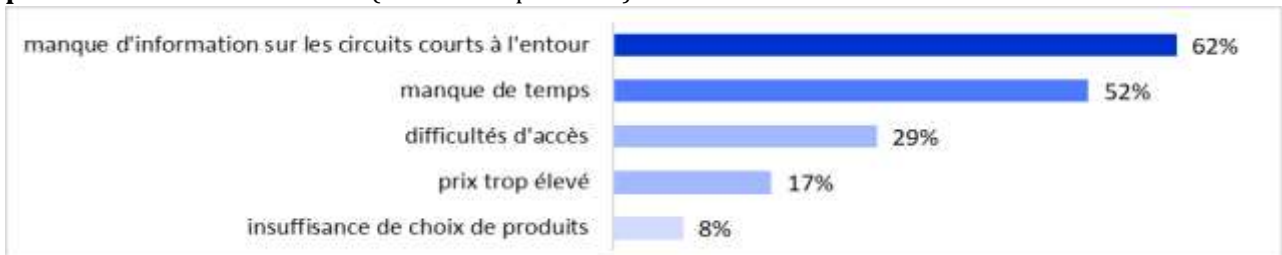
Pendant le confinement, avez-vous changé vos habitudes alimentaires ?



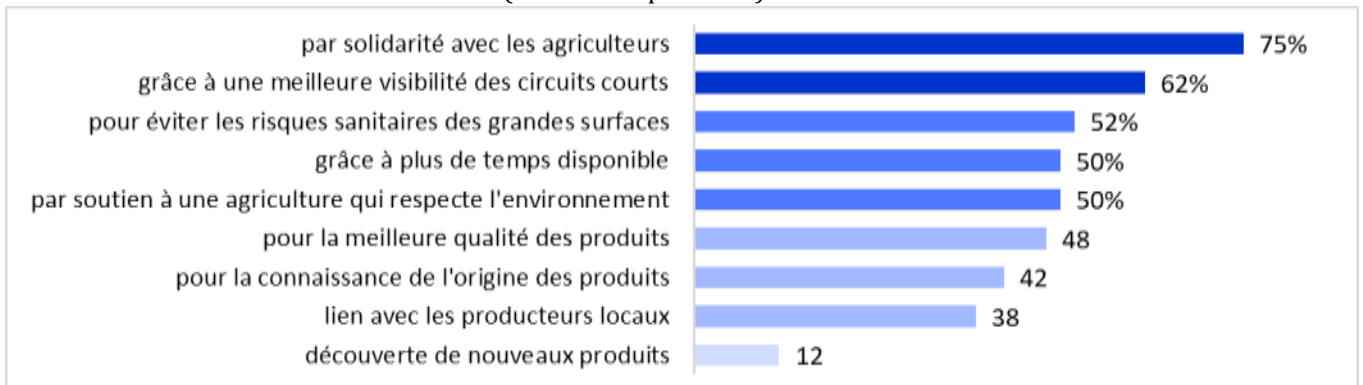
Après le déconfinement, les nouvelles habitudes alimentaires que vous avez adoptées :



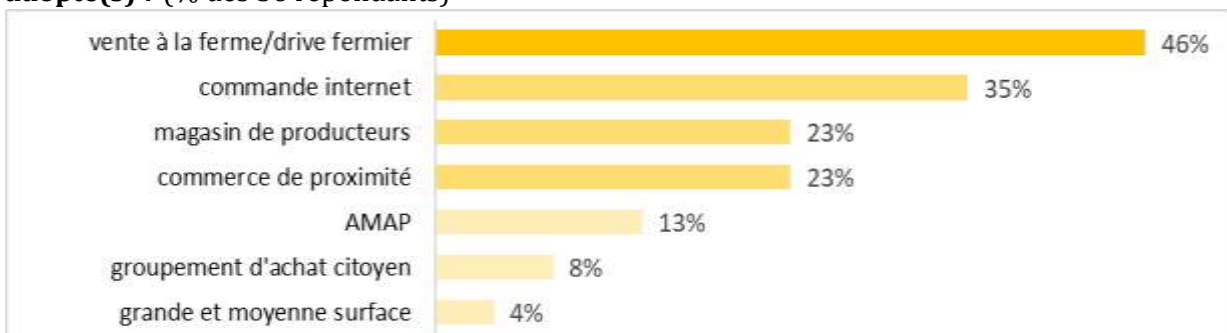
Graphique 4.20 : Pour quelle(s) raison(s) ne consommiez-vous pas en circuits courts de proximité AVANT la crise ? (% des 56 répondants)



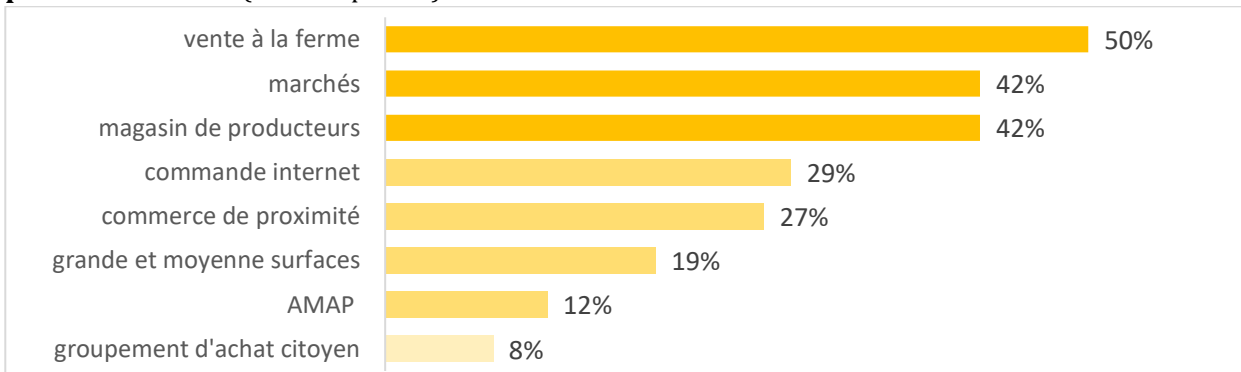
Graphique 4.21 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous acheté plus de produits locaux en circuits courts PENDANT le confinement ? (% des 56 répondants)



Graphique 4.22 : Pendant le confinement, quel(s) nouveau(x) circuit(s) court(s) avez-vous adopté(s) ? (% des 56 répondants)



Graphique 4.23 : Quel(s) circuit(s) court(s) pensez-vous continuer à utiliser pour acheter des produits locaux ? (% des réponses)



Annexe 5 : Questionnaire d'enquête auprès des producteurs du Gard

PENDANT la crise

Q1. Pendant la crise, comment ont évolué vos débouchés ?

	non concerné (par défaut)	s'est totalement arrêté	a diminué	n'a pas changé	a augmenté	nouveau débouché
Marchés						
Vente à la ferme						
AMAP						
Groupement d'achats citoyen						
Plateforme de vente en ligne (livraison à la ferme, en point relais, drive, ruche...)						
Vente collective (point de vente collectif, groupement de producteurs ...)						
commerces de détail (caviste, primeur, boucher, magasin bio...)						
Restauration (commerciale ou collective)						
Distributeurs GMS						
Coopératives						
Négociants, grossistes (circuits longs)						
Autre						

Si autre, précisez quel débouché :

Q2. Avez-vous changé vos circuits de vente pendant le confinement ?

- non, je n'ai pas eu besoin de changer mes circuits de vente
- oui, j'ai adopté un nouveau dispositif de vente en circuits courts de proximité

Q2.2. Si vous avez mis en place un dispositif de circuits courts que vous n'utilisiez pas avant, à partir de quelle date ?

Q2.3. Comment en avez-vous eu connaissance ?

- par d'autres producteurs
- par internet, par la presse
- par un organisme agricole (CIVAM, ADDEARG, Chambre d'agriculture, Syndicat...)
- autre **Si autre, précisez :**

Q3. Quelle(s) autre(s) adaptation(s) la crise a-t-elle provoquée(s) ? (plusieurs réponses possibles)

- J'ai mutualisé des tâches avec d'autres producteurs (commandes, livraisons, travail...)
- J'ai communiqué spécifiquement auprès de mes clients habituels ou plus largement (sms, mails, réseaux sociaux, signalétique ...)
- J'ai dû et pu ajuster la production à venir
- J'ai pu stocker
- Je me suis inscrit(e) sur une cartographie participative (CIVAM, Chambre d'Agriculture, Région ...)
- Autre **Si autre, précisez quelle adaptation :**

Q4. Comment a évolué votre chiffre d'affaires par rapport à d'habitude ?

- il a augmenté de plus de 50%
- il a augmenté, entre + 10% et + 50%
- il a été stable (entre + 10% et - 10%)
- il a diminué, entre -10% et - 50%
- il a diminué de plus de 50%

Q4.1. Si votre chiffre d'affaires a diminué pendant la crise, à quoi l'attribuez-vous principalement ? champ texte

Q5. À quel(s) dispositif(s) d'aide publique avez-vous fait appel ?

- Aucun
- Report des charges sociales et/ou fiscales, des loyers, factures
- Remise d'impôts directs
- Mesures d'activité partielle des salariés
- Fonds de solidarité (pour la perte de chiffre d'affaires)
- Prêt de trésorerie garanti par l'Etat

- Pass Rebond Occitanie (soutien à l'investissement)
- Aides de la Région pour la logistique et la livraison
- Collectivités locales : organisation des lieux de vente

Q6. Quel(s) autre(s) accompagnement(s) vous ont aidé ?

- Aucun
- Solidarité professionnelle, collectif agricole
- Solidarité personnelle, amicale, familiale
- Appui de structure de développement agricole (CIVAM, ADDEARG, Chambre d'agriculture, Syndicat...)
- Appui des clients / fournisseurs (coopératives, magasins, consommateurs...)
- Appui d'un cabinet comptable/centre de gestion
- Autre **Si autre, précisez :**

Q7. Avez-vous eu une surcharge de travail ?

- oui
- non

Q7.1. Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

- Difficulté de gestion de la main d'œuvre (recrutement, maintien)
- Manque de disponibilité personnelle (garde des enfants...)
- Surcharge liée à la vente (gestion des commandes, livraison, recherche de nouveaux débouchés...)
- Autre raison **Si autre raison, précisez :**

APRÈS le confinement

Q8. Si vous avez adopté un nouveau dispositif de vente en circuits courts pendant la crise, l'avez-vous maintenu après le confinement ?

- oui
- en partie
- non

Q8.1. Si oui pour quelle(s) raison(s) ?

- J'ai investi du temps et/ou de l'argent
- J'ai apprécié le fonctionnement du nouveau dispositif (travail en collectif, souplesse, autonomie...)
- J'ai développé une nouvelle clientèle fidèle
- Ce nouveau dispositif permet une meilleure valorisation financière
- Autre raison **Si autre raison, précisez :**

Q8.2. Quel ancien débouché ce nouveau dispositif remplace-t-il principalement ? (liste déroulante)

- Aucun en particulier, il s'ajoute à mes anciens débouchés
- Marchés
- Vente à la ferme
- AMAP
- Groupement d'achats citoyen
- Plateforme de vente en ligne
- Vente collective
- commerces de détail
- Restauration
- Distributeurs GMS
- Coopératives
- Négociants, grossistes
- Autre **Si autre, précisez :**

Q8.3. Allez-vous le maintenir dans l'année qui vient ?

- oui
- non

Q8.4. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- trop chronophage ou charge mentale trop lourde
- le dispositif n'avait pas vocation à perdurer
- les clients ne sont plus au rendez-vous
- j'ai retrouvé tous mes anciens débouchés

- autre raison Si autre raison, précisez :

Q9. L'intensification de l'activité de vos circuits de vente pendant la crise a -t-elle été maintenue après le confinement ? (si a coché : je n'ai pas eu besoin de changer mes circuits de vente et : CA a augmenté de + 50% ou CA a augmenté, entre + 10% et + 50%)

- oui, en grande partie
- oui, mais avec un ralentissement
- non, il y a eu retour au niveau d'activité d'avant la crise

Q10. Pensez-vous que les changements provoqués par la crise auront un impact (positif ou négatif) sur le chiffre d'affaires de l'année ?

- oui, de façon visible
- oui, très légèrement
- non, pas du tout

Q10.1. Si oui, dans quel sens ?

- positif
- négatif

Q facultative. Voulez-vous apporter d'autres informations sur l'impact de la crise ?

champ texte

Votre exploitation

Q11. Surface de votre exploitation (en ha) :

Q12. Année de votre installation :

Q13. Quelle est votre production principale ? (liste déroulante)

Maraîchage
 Viticulture
 Arboriculture
 PPAM
 Caprin
 Grandes Cultures
 Poules pondeuses
 Apiculture
 Bovin
 Ovin
 Porcin
 Volailles
 Pépinière
 Pisciculture

Autre Si autre production, précisez :

Q14. Quelles sont vos productions secondaires ? (liste à cocher ?)

Aucune
 Maraîchage
 Viticulture
 Arboriculture
 PPAM
 Caprin
 Grandes Cultures
 Poules pondeuses
 Apiculture
 Bovin
 Ovin
 Porcin
 Volailles
 Pépinière
 Pisciculture

Autre Si autre production, précisez :

Q15. Transformez-vous ou faites-vous transformer vos produits ?

- oui
- non

Q15.1. Si oui, précisez :

Q16. Nombre de salariés sur l'exploitation (dont saisonniers) :

- 0

- 1 à 3
- 4 à 10
- plus de 10

Q17. À combien évaluez-vous votre chiffre d'affaires annuel (hors crise) ?

- moins de 10 000 €
- 10 000 € à 20 000 €
- 20 000 à 50 000 €
- 50 000 à 100 000 €
- 100 000 à 250 000 €
- plus de 250 000 €

Q18. Avez-vous un signe de qualité ou autre label / marque ?

- AOC AOP
- IGP
- Agriculture Biologique (AB)
- Label Rouge
- autre label / marque (Nature et Progrès, Demeter, Sud de France...) Si autre, précisez :
- aucun

Q19. AVANT la crise, quel était votre usage du numérique ?

	pas du tout	occasionnellement	tout le temps
gestion des ventes			
communication sur les produits			
optimisation de la logistique			
gestion de la production			
échange d'informations entre pairs			

Vous

Ces informations sont uniquement destinées au traitement des données et ne seront jamais communiquées à des tiers.

code postal :

adresse mail :

(Tous les champs sont obligatoires sauf la grille Q1 (première colonne = valeur par défaut), Q1.1 et le champ :

« Voulez-vous apporter d'autres informations sur l'impact de la crise ? »)

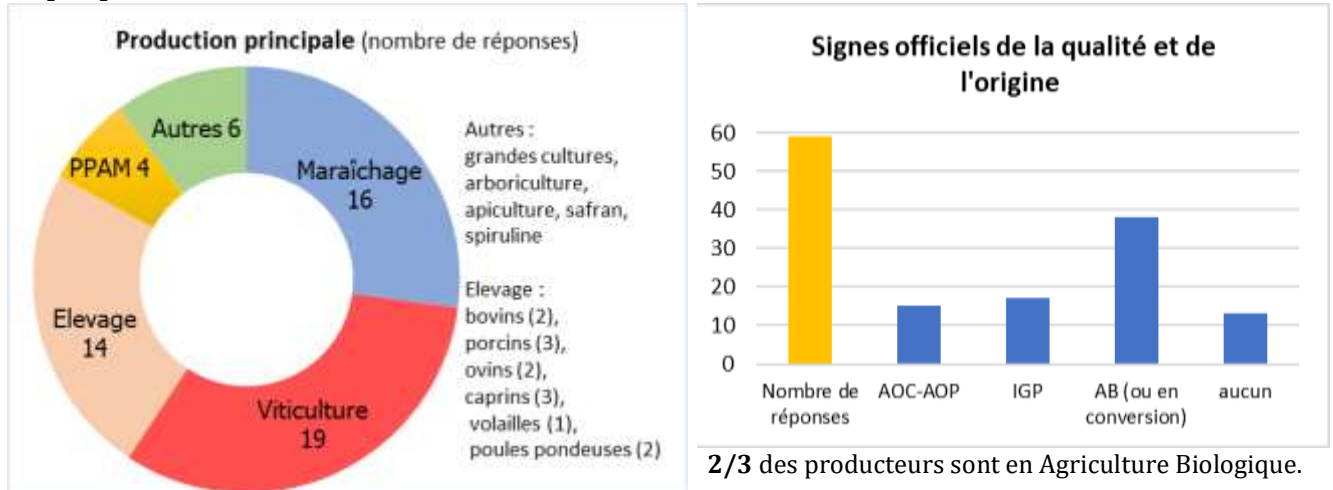
Annexe 6 : Résultats de l'enquête en ligne auprès des producteurs du Gard

Enquête réalisée par internet du 29/06 au 28/08/2020

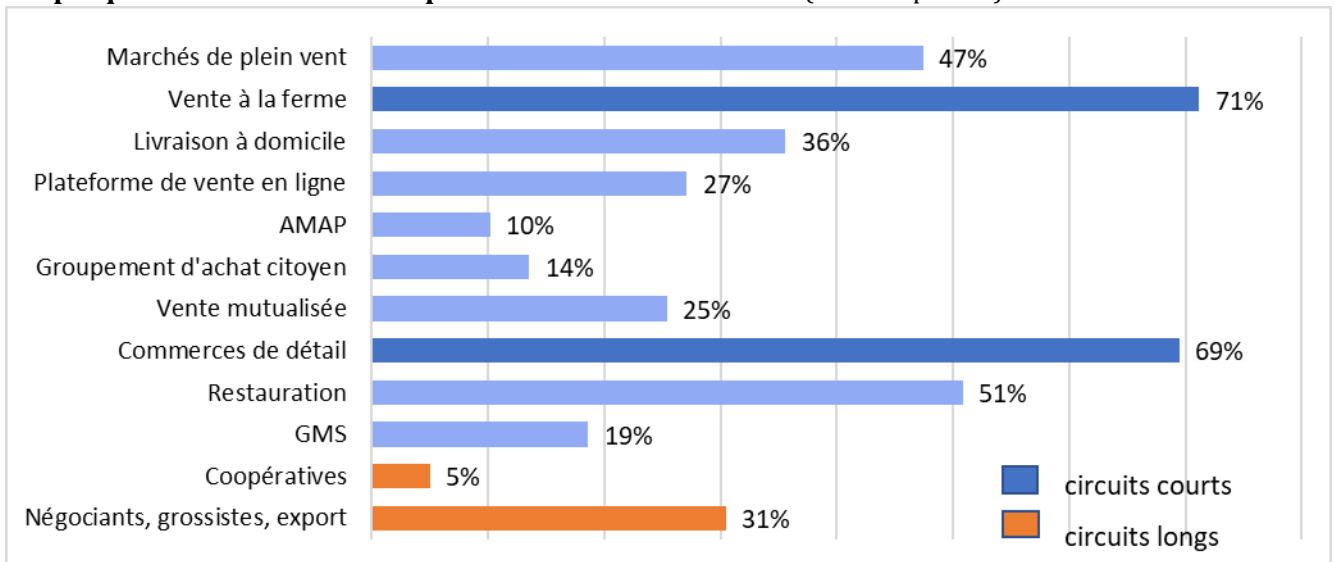
Nombre de réponses : 59 producteurs du Gard

Profil des exploitations

Graphiques 6.1

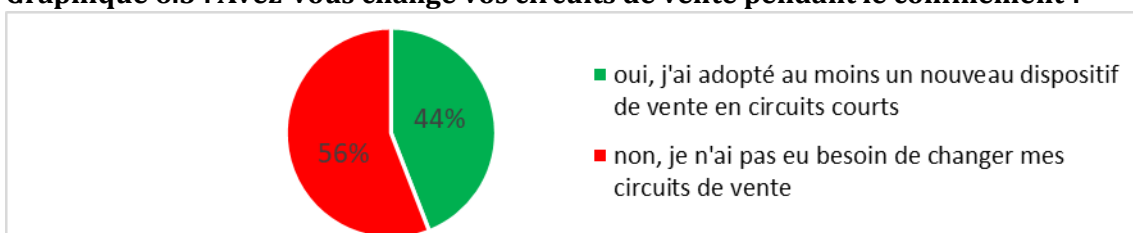


Graphique 6.2 : Débouchés des producteurs AVANT la crise (% des réponses)

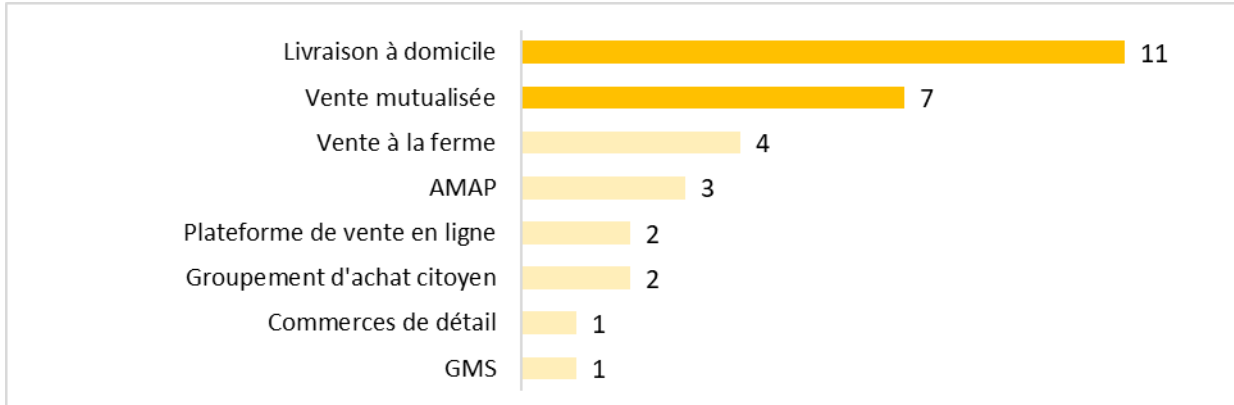


Impact de la crise sur les débouchés PENDANT le confinement

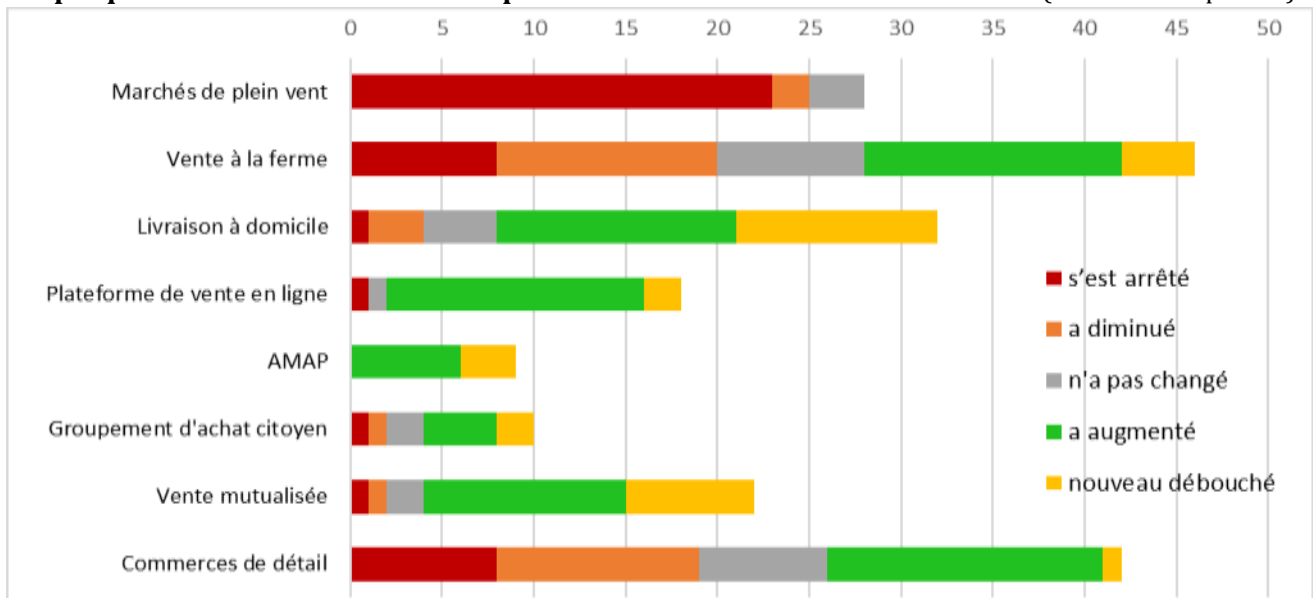
Graphique 6.3 : Avez-vous changé vos circuits de vente pendant le confinement ?



Graphique 6.4 : Nouveaux débouchés PENDANT le confinement (nombre de réponses)



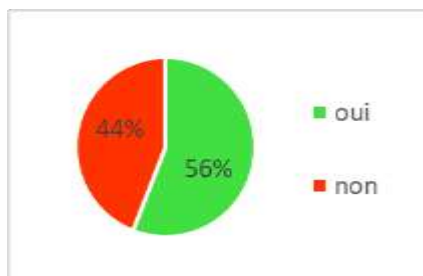
Graphique 6.5 : Evolution des ventes par débouché PENDANT le confinement (nombre de réponses)



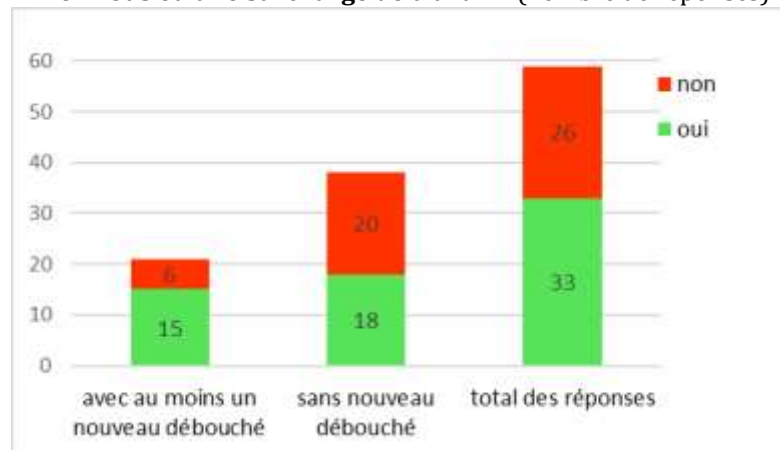
Impact de la situation de confinement sur le temps de travail

Graphique 6.6 : Impact de la crise sur le temps de travail des producteurs

Avez-vous eu une surcharge de travail ?

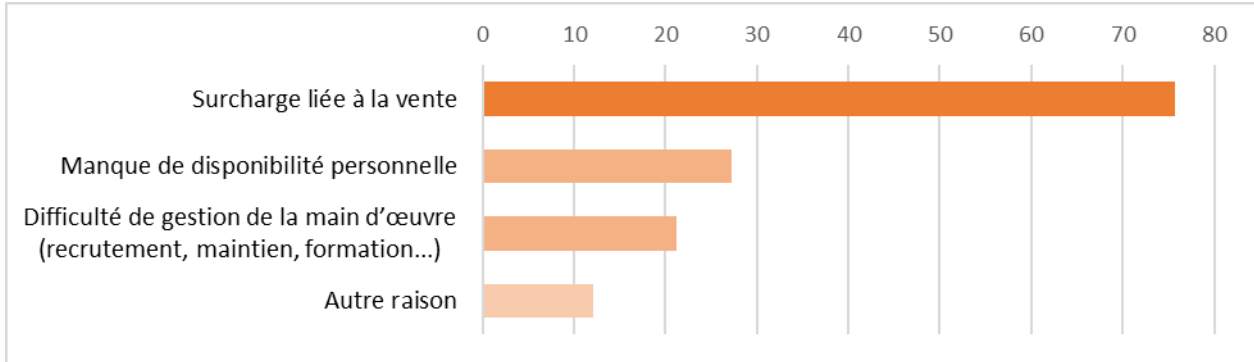


Avez-vous eu une surcharge de travail ? (nombre de réponses)



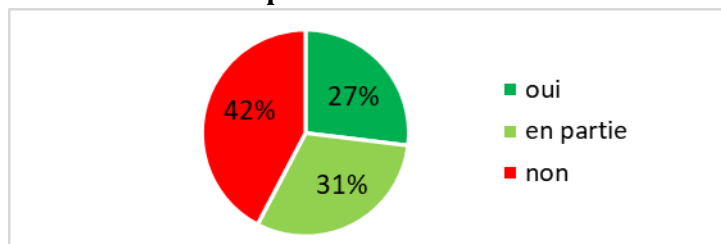
⇒ Les producteurs qui ont recherché et utilisé un nouveau débouché ont eu une plus forte surcharge de travail.

Graphique 6.7 : Raisons de la surcharge de travail (% des réponses)



Impact de la crise sur les débouchés APRÈS le confinement

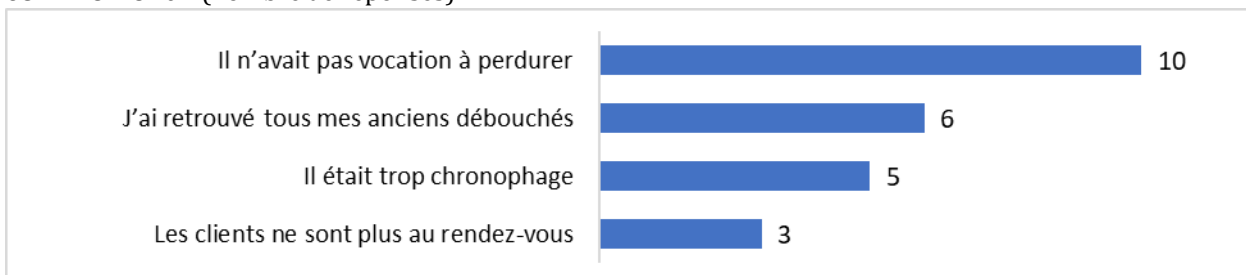
Graphique 6.8 : Si vous avez adopté un nouveau dispositif de vente en circuits courts pendant le confinement, l'avez-vous maintenu après ?



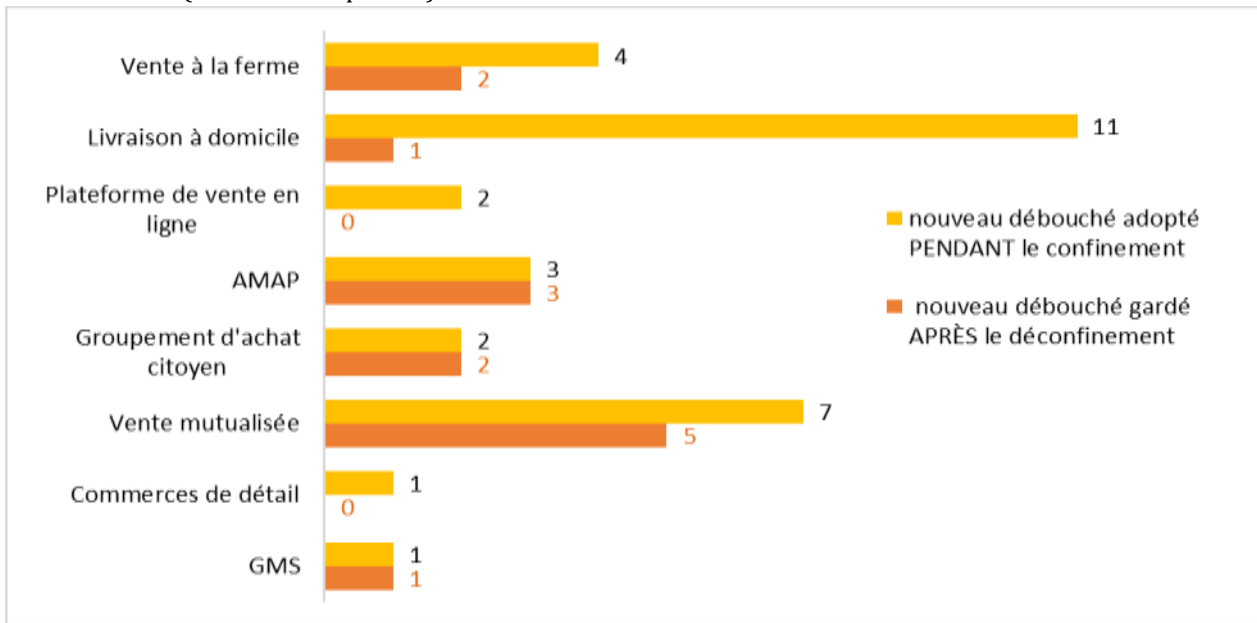
Graphique 6.9 : Si oui, pour quelle(s) raison(s) avez-vous maintenu ce dispositif après le confinement ? (nombre de réponses)



Graphique 6.10 : Si non, pour quelle(s) raison(s) avez-vous abandonné ce dispositif après le confinement ? (nombre de réponses)

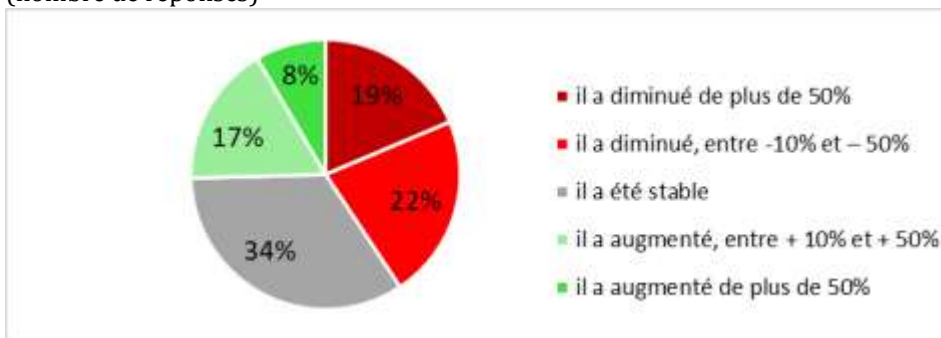


Graphique 6.11 : Devenir des nouveaux dispositifs en circuits courts adoptés pendant le confinement (nombre de réponses)

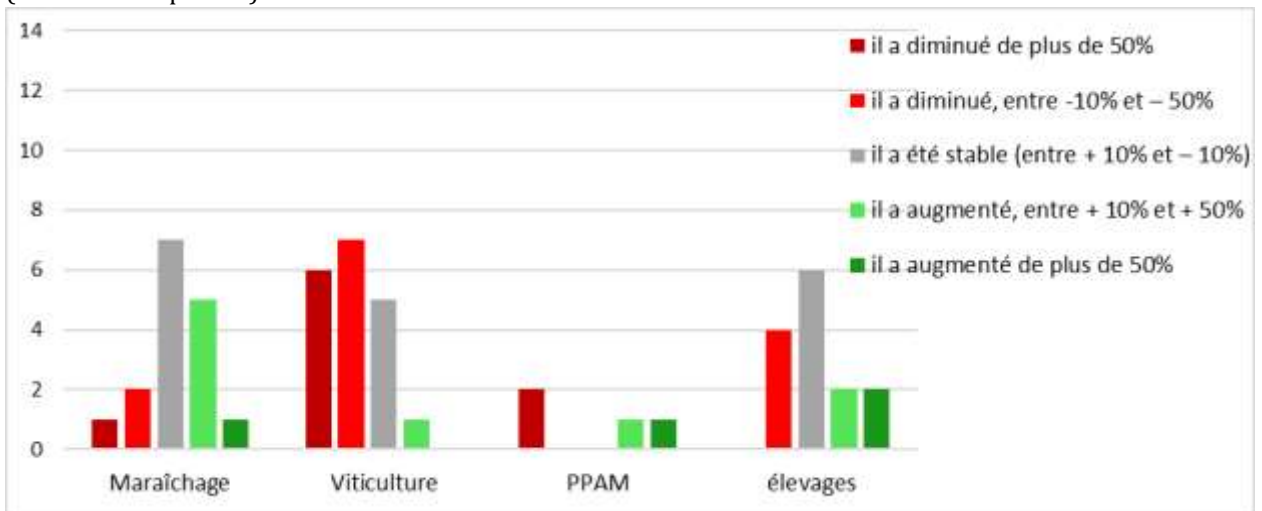


Impact de la crise sur les ventes PENDANT le confinement

Graphique 6.12 : Evolution du chiffre d'affaires des producteurs pendant le confinement (nombre de réponses)

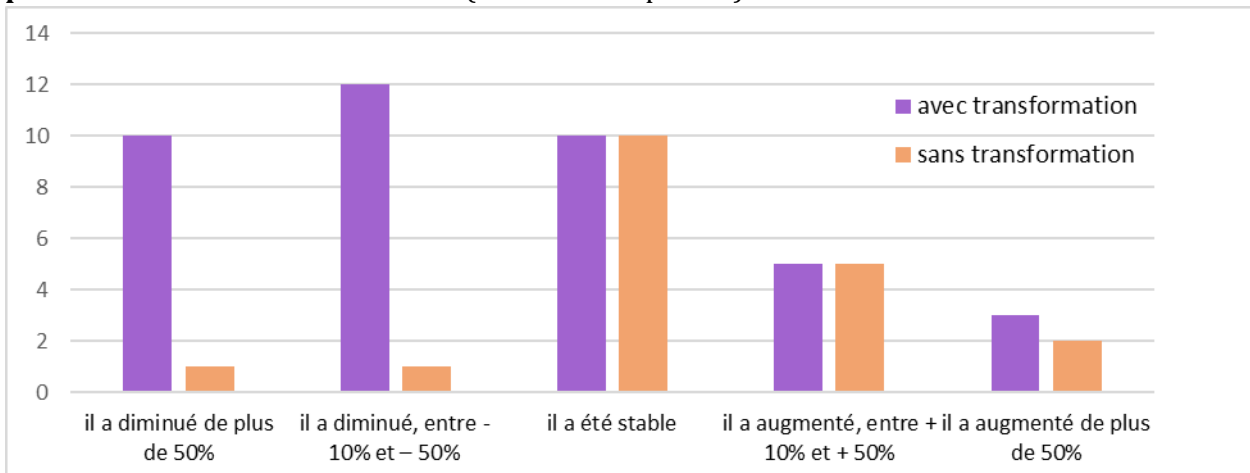


Graphique 6.13 : Evolution du chiffre d'affaires pendant le confinement selon les productions (nombre de réponses)

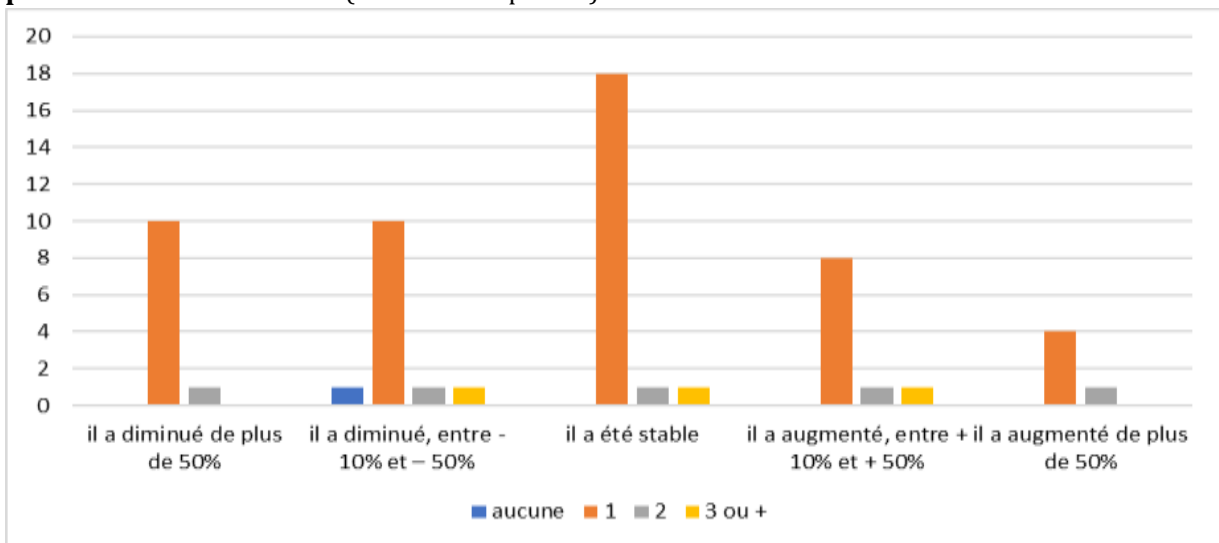


élevages : bovins (2), porcins (3), ovins (2), caprins (3), volailles (1), poules pondeuses (2)

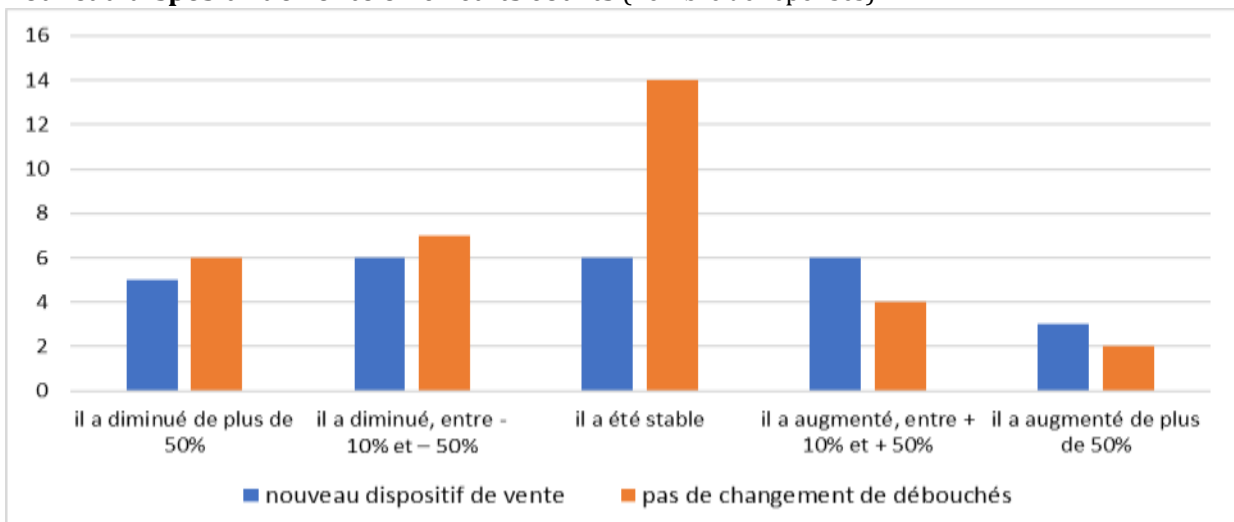
Graphique 6.14 : Evolution du chiffre d'affaires pendant le confinement selon que les produits sont transformés ou non (nombre de réponses)



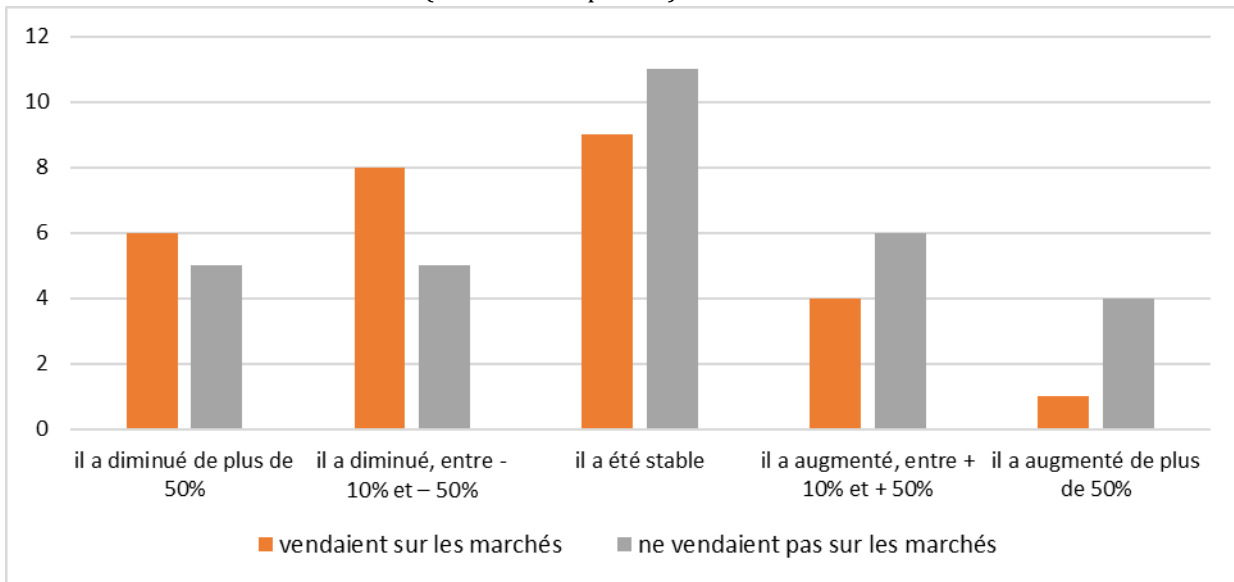
Graphique 6.15 : Variation du chiffre d'affaires pendant le confinement selon le nombre de productions secondaires (nombre de réponses)



Graphique 6.16 : Variation du chiffre d'affaires pendant le confinement selon l'adoption d'un nouveau dispositif de vente en circuits courts (nombre de réponses)

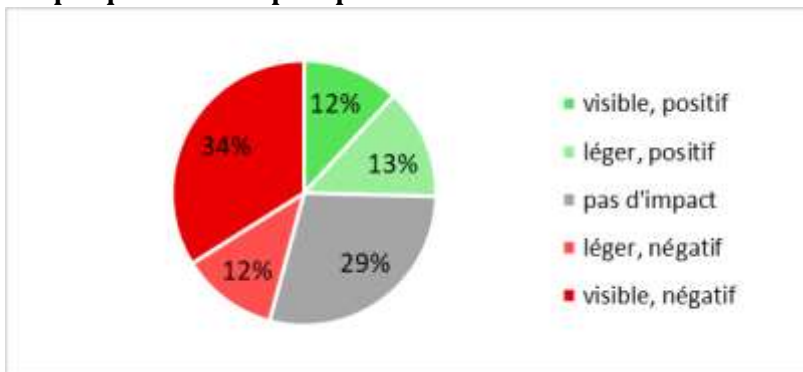


Graphique 6.17 : Variation du chiffre d'affaires pendant le confinement selon l'utilisation ou non des marchés avant la crise (nombre de réponses)



Impact de la crise sur l'année

Graphique 6.18 : Impact pressenti de la crise sur le chiffre d'affaires de l'année



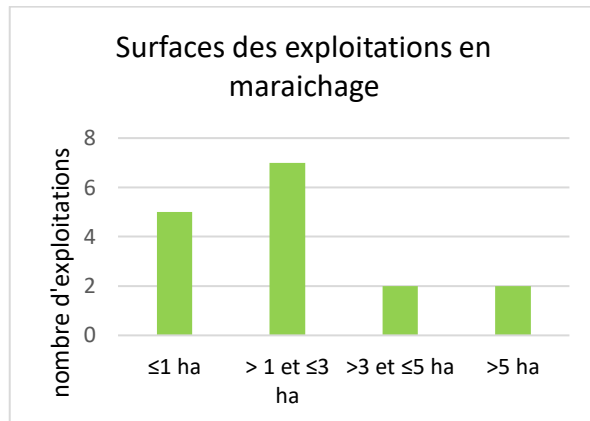
Analyse des réponses des maraîchers (production principale)

16 réponses

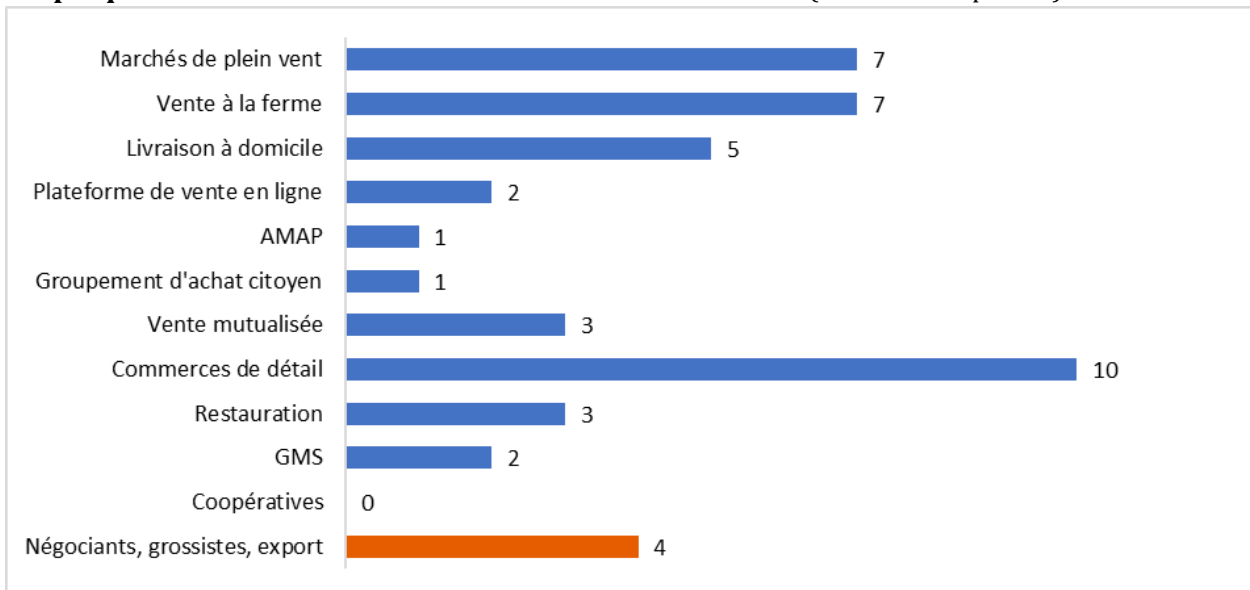
11 en agriculture biologique

75% vendaient uniquement en circuits courts AVANT la crise

7 maraîchers vendaient au moins sur les marchés ; 9 maraîchers ne vendaient pas sur les marchés.



Graphique 6.19 : Débouchés des maraîchers AVANT la crise (nombre de réponses)

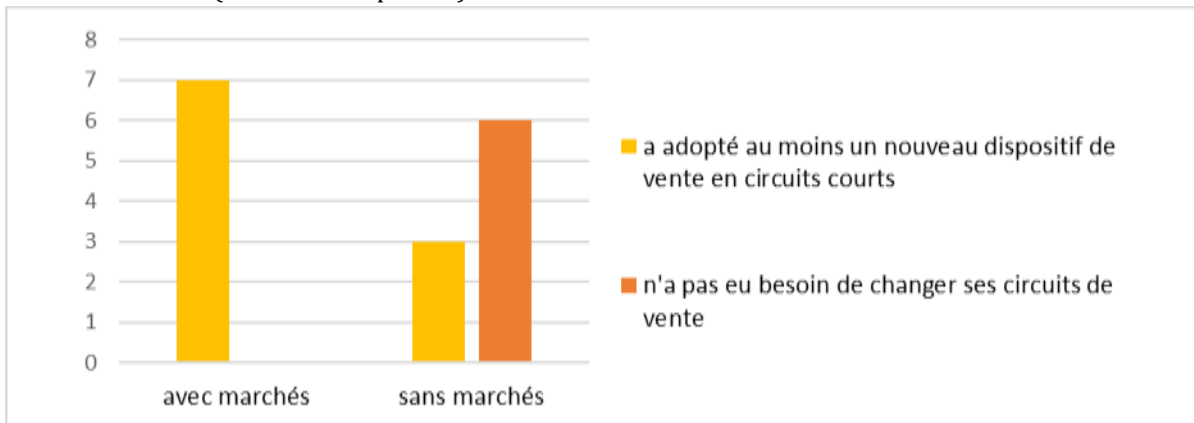


Impact de la crise sur les débouchés des maraîchers PENDANT le confinement

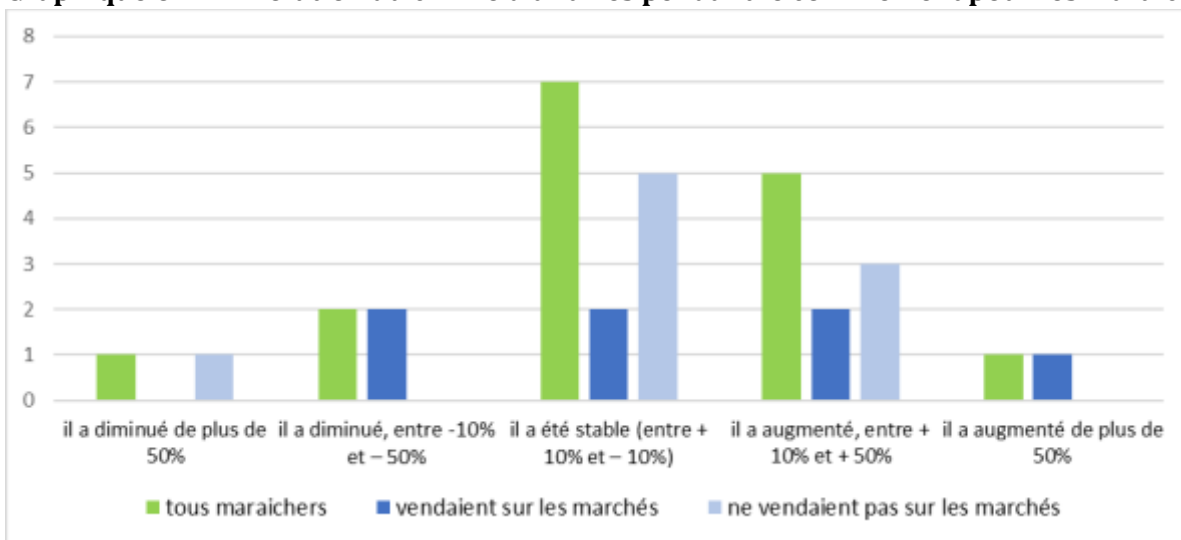
62% des maraîchers ont adopté un nouveau circuit de vente pendant le confinement (10 maraîchers sur 16).

- **Tous les maraîchers** qui vendaient **sur les marchés** avant la crise ont adopté au moins un nouveau dispositif de vente en circuits courts. Cela a permis à 5 d'entre eux (sur 7) de maintenir, voire d'augmenter leurs ventes.
- Seulement **1/3 des maraîchers** qui **ne vendaient pas sur les marchés** ont adopté un nouveau dispositif. Leurs ventes se sont assez bien maintenues.

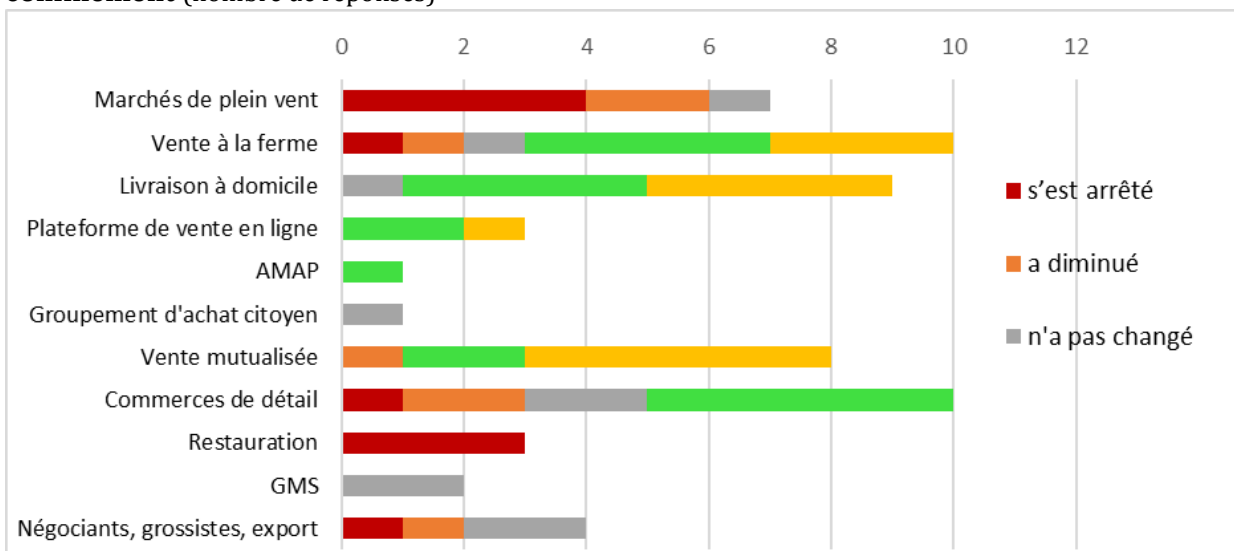
Graphique 6.20 : Recours des maraichers à un nouveau débouché en circuits courts pendant le confinement (nombre de réponses)



Graphique 6.21 : Evolution du chiffre d'affaires pendant le confinement pour les maraichers



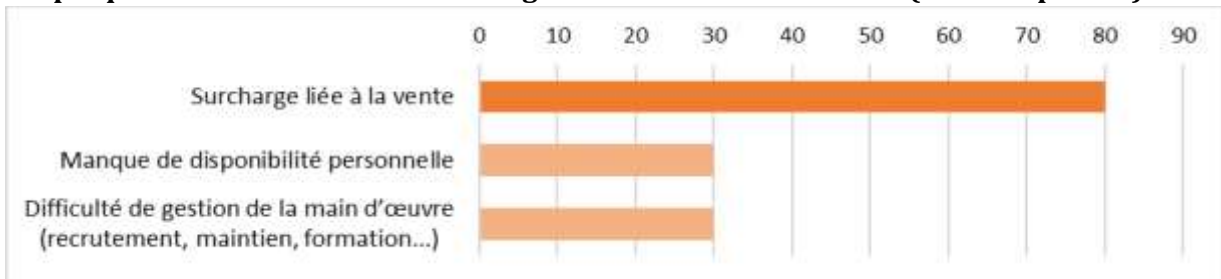
Graphique 6.22 : Evolution des ventes des maraichers par débouché PENDANT le confinement (nombre de réponses)



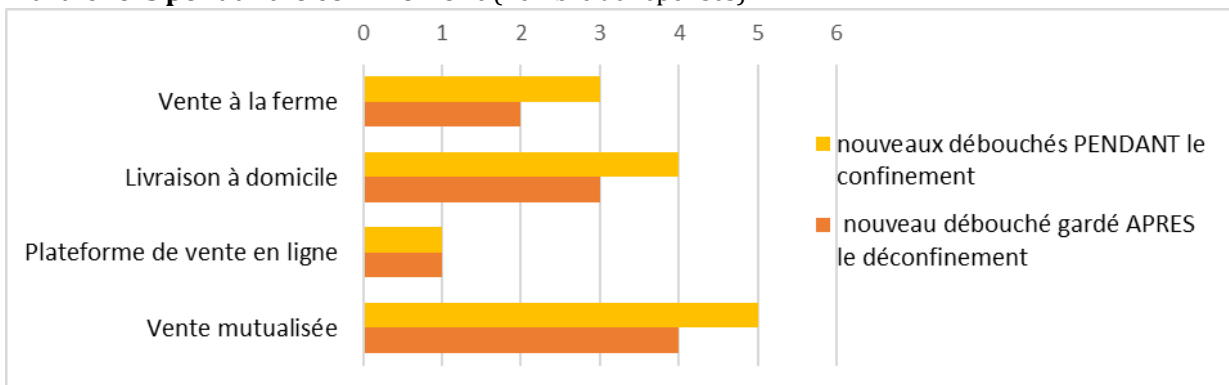
Graphique 6.23 : Impact de la crise sur le temps de travail des maraîchers



Graphique 6.24 : Raisons de la surcharge de travail des maraîchers (% des réponses)



Graphique 6.25 : Devenir des nouveaux dispositifs en circuits courts adoptés par les maraîchers pendant le confinement (nombre de réponses)

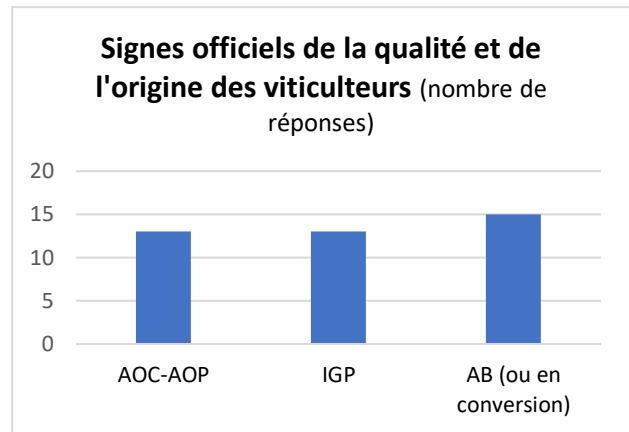
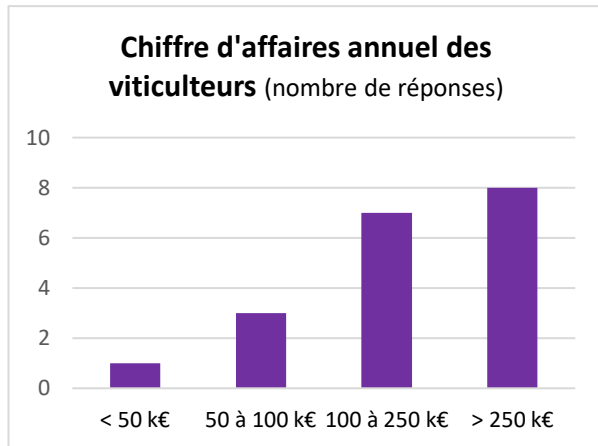


Analyse des réponses des viticulteurs (production principale)

nombre de réponses : 19

1/3 vendaient uniquement en circuits courts AVANT la crise. Les autres vendaient en circuits courts et longs.

Tous ont au moins un signe officiel de qualité et d'origine.



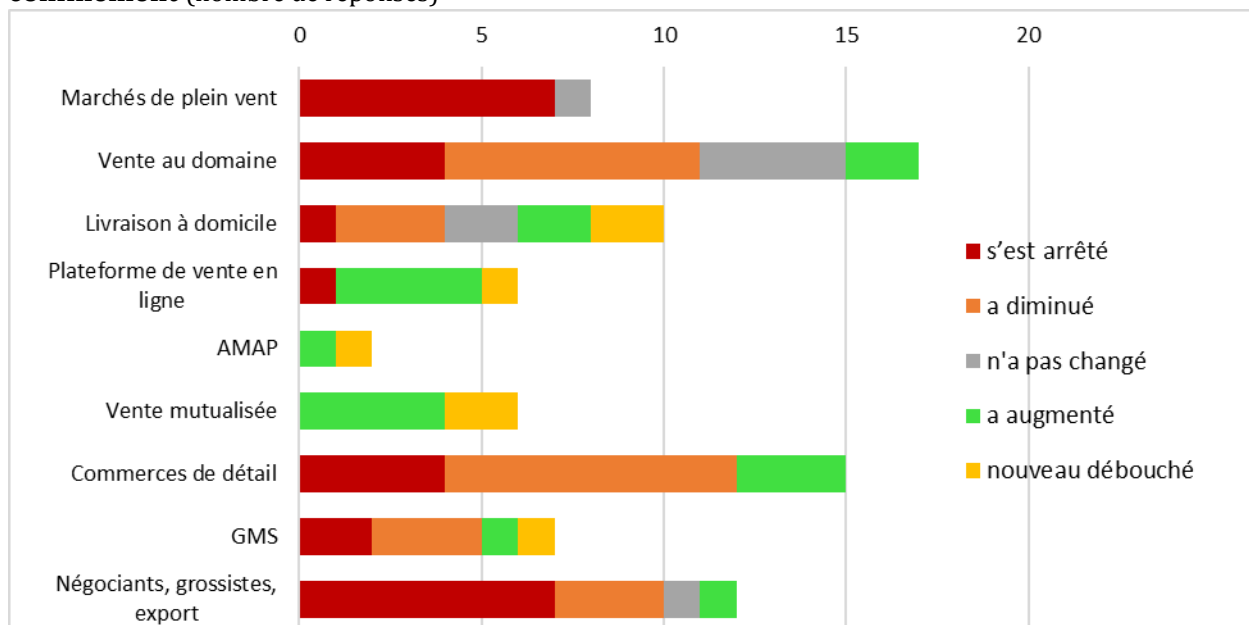
Impact de la crise sur les ventes par débouchés des viticulteurs.

Seulement 35% des viticulteurs ont adopté un nouveau circuit court pendant le confinement.

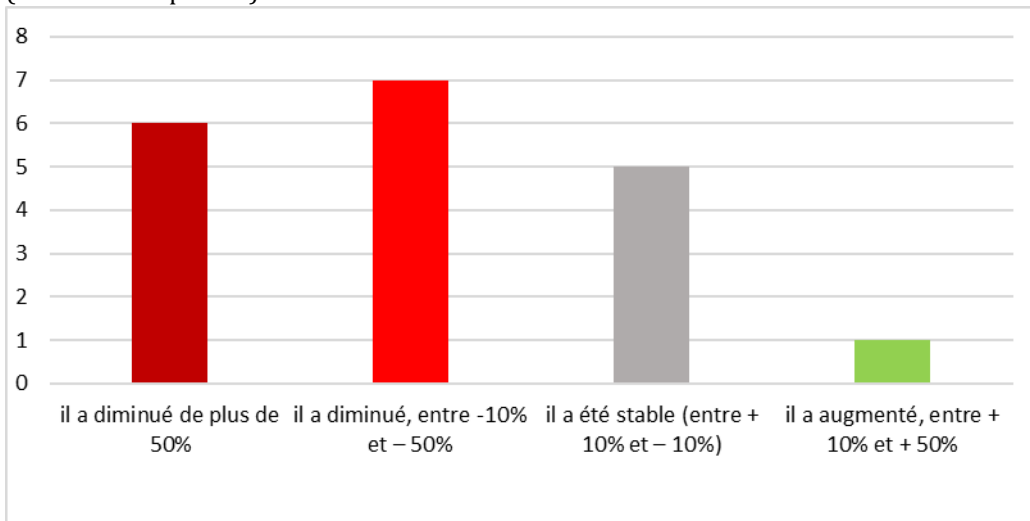
Les viticulteurs ont été très impactés par la fermeture des circuits cafés-hôtels-restaurants qui constituaient un débouché pour presque tous. L'annulation des salons des vins les a aussi mis en difficulté.

Les plateformes de vente en ligne, la vente mutualisée et les AMAPs ont connu une plus forte activité qui leur a ouvert de nouveaux débouchés ou qui leur a permis d'augmenter leurs ventes.

Graphique 6.26 : Evolution des ventes des viticulteurs par débouché PENDANT le confinement (nombre de réponses)



Graphique 6.27 : Evolution du chiffre d'affaires des viticulteurs pendant le confinement
(nombre de réponses)



70 % des viticulteurs pensent que les changements provoqués par la crise auront un impact négatif visible sur le chiffre d'affaire de l'année.

Annexe 7 : Questionnaire envoyé aux acteurs publics du Gard

Impact de la crise sanitaire sur les circuits courts dans le Gard

1. Votre collectivité a-t-elle un projet de territoire comprenant un axe de relocalisation de l'alimentation (ex : valorisation de l'agriculture locale, aide à la structuration de filières, développement des circuits courts de proximité...) ?
 - 1.1. Si oui, pouvez-vous en dire quelques mots, et éventuellement copier le lien vers un document référent ?
2. Menez-vous déjà de façon concrète des actions en faveur du développement des circuits courts de proximité sur votre territoire ? Pouvez-vous donner quelques exemples ?
3. Pendant le confinement, qu'avez-vous mis en place ou aidé à mettre en place pour faciliter l'approvisionnement des consommateurs en produits locaux et aider les producteurs, impactés par la fermeture des marchés et de la restauration collective, à vendre ?
4. Les adaptations dans l'urgence des systèmes alimentaires locaux dans le contexte de la crise sanitaire ont-elles initié une réflexion pour appuyer le développement des circuits courts de proximité sur votre territoire ?
 - 4.1. Si oui, quel serait votre (vos) priorité(s) ? (foncier agricole, modalités de vente, restauration collective, ...)
 - 4.2. Avez-vous connaissance de l'accompagnement à l'émergence et au développement des Projets Alimentaires Territoriaux du Département ? Souhaiteriez-vous en bénéficier ?

Annexe 8 : Liste des personnes contactées lors de l'enquête auprès des collectivités

Les lignes grisées et en italique correspondent aux élu.e.s rencontré.e.s.

STRUCTURE	NOM	Fonction
Département du Gard	Anne-Sophie LEPLAT	Mission Qualité Alimentaire
EPCI		
Alès Agglo	Adeline MASSON	Service ruralité
Alès Agglo	Cécile BRAUD	Service ruralité
<i>Alès Agglo</i>	<i>Patrick DELEUZE</i>	<i>Vice-pdt chargé Ruralité</i>
Communauté d'agglomération du Grand Avignon	Violette DIVAY	Chargée de mission PAT Développement économique et Tourisme
CA Gard Rhodanien	Michel DOMINGUEZ	Responsable du Service Office des Entreprises Pôle Développement Economique et Emploi
CC Cèze-Cévennes	Laeticia THOULOZE	Service Tourisme/économie de proximité
CC Cèze-Cévennes	Jean-François RAULET	Service DFCI-sentiers-Agriculture
<i>CC Pays d'Uzès</i>	<i>Joseph Guardiola</i>	<i>Vice-Président Communauté de Communes, délégué à l'alimentation et aux circuits courts</i>
CC Pays de Sommières	Murielle CUVILLIEZ	Responsable Service Economie
<i>CC Pays de Sommières</i>	<i>Fabienne Dhuisme</i>	<i>Vice-Présidente, déléguée à la culture, à la transition énergétique et au développement durable</i>
CC Piémont Cévenol	Tiphaine Porteil	Coordnatrice territoriale Projet Social Territorialisé
CC Piémont Cévenol	Laurent CAILLET	Directeur du pôle aménagement et développement durable
CC Pont du Gard	Aline AMILL	
<i>CC Pont du Gard</i>	<i>Thierry ASTIER</i>	<i>Vice-Président délégué Urbanisme-Agriculture/maire Pouzilhac</i>
CCBTA	Valérie NORMAND	Service Développement économique
GAL Cévennes	Bénédicte DUSSAP	Gestionnaire
Nîmes Métropole	Line-Marie LAFITTE	Chargée de Mission Agriculture, Direction Aménagement et Développement Durables
PETR Garrigues et Costières de Nîmes	Sandrine MAGNAN	Chargée de mission
PETR Causses et Cévennes	Anne CAZIN	coordinatrice
PETR Uzège Pont du Gard	EMILIE ANDORNO	REFERENTE DEVELOPPEMENT LOCAL & LEADER
Communes		
Aubais	Antoine ROUSSEAU	commission environnement du CM
Autres		
Alès Myriapolis	Romain BIAU	Chargé de mission
Gard Tourisme	Barbara PLAIDI	Service Etudes et Conseil/ Observatoire départemental d'économie touristique
Comité de Promotion Agricole d'Uzès	Michel GUERBER	

Annexe 9 : Synthèse des enquêtes auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et des Pôles d'Equilibre Territorial et Rural du Gard

Etat des lieux des actions menées pour une reterritorialisation de l'alimentation (Les structures qui ont fait l'objet d'un entretien sont en couleur)

17 EPCI

EPCI	Projet Alimentaire Territorial	Signataire de la Charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard	Volet relocalisation de l'alimentation dans le projet de territoire	Service(s) en charge de la question alimentaire compétences spécifiques délégations d'élus	Projets menés ou en cours
CA Nîmes Métropole (39 communes)	en réflexion		oui (2020-2030)	pôle Agriculture de la Direction Développement du Territoire /Aménagement et DD (1 poste) 1 vice-présidente déléguée au « projet alimentaire territorial »	Restauration collective : approvisionnement local de la cuisine centrale de Nîmes (ville) Sensibilisation des publics scolaires Journées Méditerranéennes des Saveurs depuis 2009
Alès Agglo (72 communes)	en cours de construction		oui (2018-2028)	service Ruralité de la Direction Développement Territorial (1 poste dédié au PAT) compétence de restauration collective 1 vice-président délégué « agriculture et ruralité »	Restauration collective (cahier des charges des marchés) scolaire (compétence de l'Agglo)
CA Gard Rhodanien (44 communes)	oui 2019	X	non (2016)	pôle Développement économique et emploi (peu de place pour l'agriculture)	Marchés de producteurs, partenaire de « De ferme en ferme », de l'opération « un fruit à l'école » dépliant cartographie des producteurs et artisans locaux
CC Beaucaire Terre d'Argence (5 communes)	oui "Terre d'Argence, Terre Bio" 2019	X	données absentes	Service développement économique Les actions du PAT sont menées en lien avec les services Tourisme et Petite Enfance 1 conseillère communautaire en charge « des circuits courts et du Projet alimentaire territorial »	Carte interactive des producteurs locaux Visites découvertes d'exploitations (avec OT) Travail sur l'alimentation du jeune enfant
CA Grand Avignon (7 communes dans le Gard)	oui juillet 2019		données absentes	service Développement économique et Tourisme (1 poste dédié au PAT)	Financement de projets de vente directe (casiers automatiques, chantiers d'insertion dédiés à la production, la transformation et vente à la ferme)

					Financement d'une ferme expérimentale en agroforesterie Promotion et diffusion des marchés de producteurs
CC Pays d'Uzès (33 communes)		X	oui (2015)	Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme	diagnostic territorial des circuits courts
CC Rhône Vistre Vidourle (10 communes)	absence de données				
CC Petite Camargue (5 communes)	absence de données				
CC Pont du Gard (17 communes)			confié au PETR (en cours)		aucun
CC Pays de Sommières (18 communes)		X	non (2018)		Restauration des crèches intercommunales
CC Piémont Cévenol (34 communes)			données absentes		sensibilisation lors d'événements (journée éco citoyenne) Restauration des centres de loisirs et crèches : approvisionnement partiel en local
CC Terre de Camargue (3 communes)	absence de données				
CC Cèze Cévennes (23 communes)		X	oui (2014)	Service DFCI-sentiers-Agriculture Service Tourisme/économie de proximité	accompagnement de projets collectifs (atelier partagé de découpe), ressource en eau, De ferme en ferme, Agritour Cévennes
CC Pays Viganais (21 communes)	absence de données				
CC Causses Aigoual Cévennes (15 communes)		X			absence de données
CC Cévennes Gangeoises et Suménoises (4 communes dans le Gard)	absence de données				
CC Mont Lozère (2 communes dans le Gard)	absence de données				

code couleurs des actions : restauration collective visibilité des circuits courts pour les consommateurs et mise en valeur du patrimoine
gastronomique aide à la vente directe aide aux agriculteurs (foncier, installation, agroécologie) nutrition

4 PETR

PETR/GAL	Projet Alimentaire Territorial	Signataire de la Charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard	stratégie locale de développement	Projets soutenus par LEADER
Uzège Pont du Gard (CC Pays d'Uzès et CC Pont du Gard)	candidature au dernier appel à projet du PNA (nov 2019) : pas retenu au niveau national nouveau PAT en réflexion		fiche action 3 du GAL	communication et sensibilisation du public (verger pédagogique ; promotion des PPAMs) ; approvisionnement local d'une cuisine collective ; jardins partagés
Garrigues et Costières de Nîmes (CA Nîmes Métropole, CC Beaucaire Terre d'Argence)			fiches actions 1 (gouvernance alimentaire), 2 (patrimoines)	Création et aménagement de jardins partagés ; Sensibilisation des citoyens et des publics scolaires aux circuits courts alimentaires ; Accompagnement du développement des points de vente locaux impliquant les consommateurs ; Épicerie de vente en vrac ; Apiculture
Vidourle Camargue (CC Pays de Sommières, CC Petite Camargue, CC Terre de Camargue, CC Rhône Vistre Vidourle, CC Pays de Lunel, Commune de Lunel)		X	oui (2019)	labellisation « Vignobles & Découvertes » des Vignobles de Vidourle Camargue
Causses et Cévennes (CC Causses Aigoual Cévennes et CC du Pays Viganais)			oui (2018)	via LEADER (cf GAL Cévennes)

1 GAL

GAL	circuits courts mentionnés	projets soutenus par LEADER
GAL Cévennes (5 communautés de communes et communes rurales d'Alès Agglo)	fiches action 2, 3, 4	agrandissement d'une boutique de producteurs ; soutien à la structuration de la filière Baron des Cévennes ; points multi-services proposant des produits locaux

Actions menées pendant et après le confinement

(informations recueillies sur les sites internet des EPCI et complétées par les enquêtes ; les EPCI qui ne figurent pas dans le tableau n'ont pas communiqué sur des actions particulières pendant le confinement)

EPCI	actions pendant le confinement	actions après le confinement
Nîmes Métropole	Relai de l'information sur : - la mise en place de deux plateformes régionales de mise en lien entre producteurs/distributeurs et producteurs/consommateurs - l'outil de cartographie de la FD CIVAM - la carte du Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Gard - le site du Mas des Agriculteurs - l'outil "Consommons Gardois" de la Chambre d'agriculture Mise à disposition d'un local pour l'aide alimentaire	Soutien financier du programme de communication pour la relance des ventes de vins IGP en période estivale
Alès Agglo	aide à la cave coopérative de Massillargues communication sur le collectif de producteurs locaux « La ferme vient chez vous »	
CA Gard Rhodanien	relai d'information sur les cartographies existantes et les aides de l'Etat aux producteurs	
CA Grand Avignon	Recensement et promotion des plateformes de mise en lien consommateurs-producteurs	Lancement d'un appel à projet "Court-Circuit" pour financer des projets d'Economie sociale et solidaire et de circuits-courts en juillet 2020 : « accompagner le financement de nouveaux projets répondant à un besoin ayant émergé durant la crise (nouveaux services, nouvelles formes de commerces, mutualisation de moyens, développement de clientèle, circuits courts) »
CC Beaucaire Terre d'Argence	référencement des producteurs locaux commercialisant sur site ou avec possibilité de livraisons, etc. via une carte interactive développée par l'office de tourisme ; Création d'un groupe Facebook pour créer du lien, idées, échanges d'infos : "Manger local en Terre d'Argence"	Mise en place d'une aide financière à destination des exploitants qui souhaitent créer un point de vente local (sur les fonds propres de la CC)
CC Pays d'Uzès	organisation d'un drive fermier avec la mairie Uzès, le Comité de Promotion Agricole et la Chambre d'Agriculture	
CC Pont du Gard	- relais d'information auprès des acteurs et de la population via les différents services de la CC concernés (carte CIVAM, CCI, etc.) - liens vers les sites de groupements de producteurs et livraisons - lien avec les producteurs (côté économique)	

CC Cèze Cévennes	Information sur une vente au déballage organisée à la demande des producteurs locaux, avec l'aide volontaire d'agents de la communauté de communes.	
CC Pays vignais	Référencement de producteurs des communes de la CC	

Communes

marchés maintenus par arrêté préfectoral : une quarantaine de communes

organisation d'un drive de producteurs/ marché organisé : Uzès, St Hippolyte du Fort (06/04), Avèze, Saint-Ambroix...

Résilience des systèmes alimentaires territoriaux face à la crise sanitaire de la Covid-19 ? Enseignements pour les acteurs publics dans le Gard

CIVAM

FÉDÉRATION
du GARD

GARD
3.0
Département

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

CONFINÉS

Le 16 mars 2020, toute la France est confinée. Les frontières sont fermées, la restauration collective est arrêtée, les marchés de plein vent sont annulés dès le 23 mars.

Les producteurs doivent trouver de nouveaux débouchés. Les circuits de proximité se réorganisent alors rapidement et des initiatives fleurissent : drive de producteurs, marchés organisés, livraison à domicile...

Les consommateurs modifient leurs habitudes d'achats alimentaires et se tournent vers ces circuits courts de proximité.

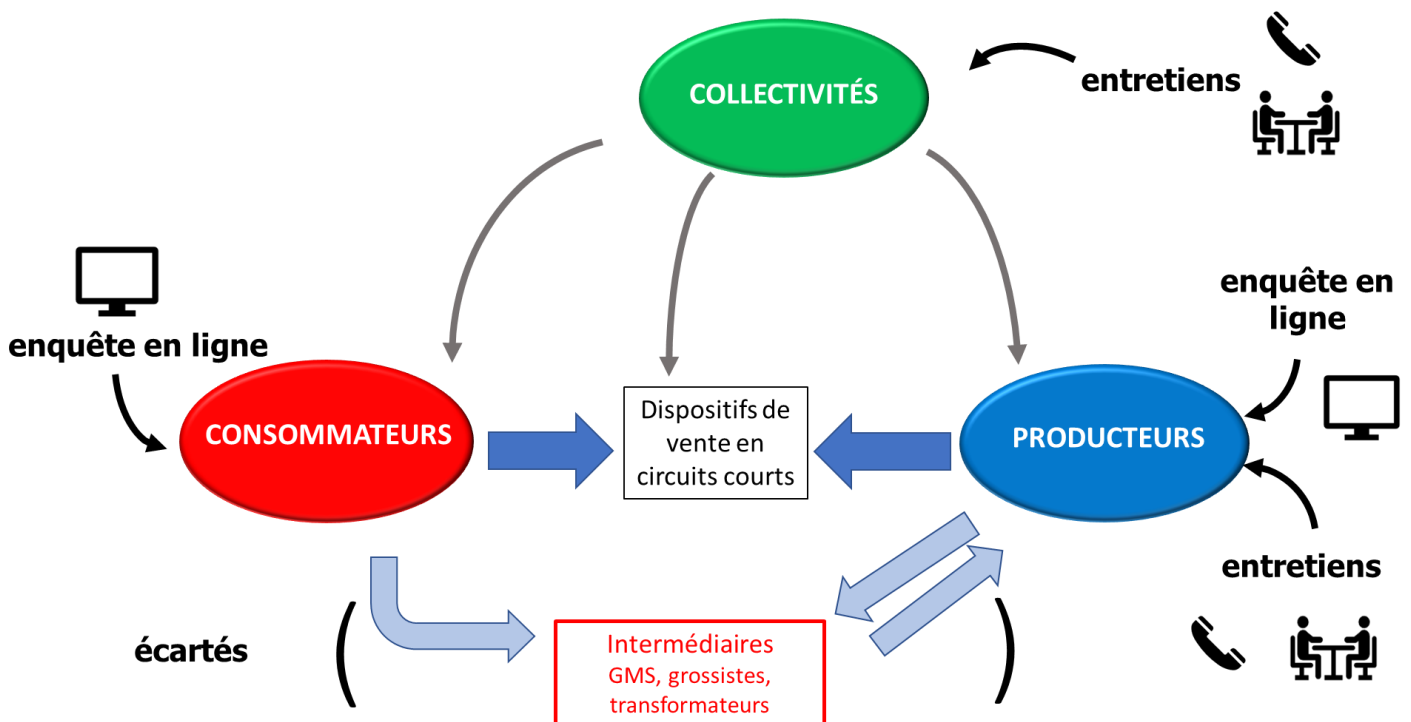
La fédération départementale des CIVAM du Gard, qui accompagne depuis plusieurs années le développement des circuits courts de proximité, a voulu connaître avec précision les impacts que la crise aura pu avoir sur les différents producteurs gardois, sur leurs circuits de vente et sur les pratiques d'achat en circuits courts des consommateurs. Le Conseil départemental du Gard qui partage cet intérêt est partenaire de ce travail, dans le cadre de sa Politique Alimentaire.

Plus largement il s'agit de dégager des enseignements qui serviront d'appui aux politiques alimentaires territoriales :

- comprendre comment s'est organisée la réponse à la crise,
- identifier les réponses les plus efficaces à la fois pour les producteurs et les consommateurs,
- dégager des facteurs de pérennisation et de résilience,
- identifier des besoins et des priorités d'actions pour rendre plus efficace la mise en place de projets alimentaires territoriaux.

MÉTHODOLOGIE

3 acteurs, 3 enquêtes



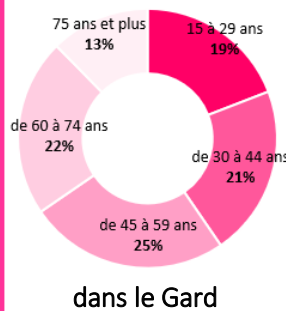
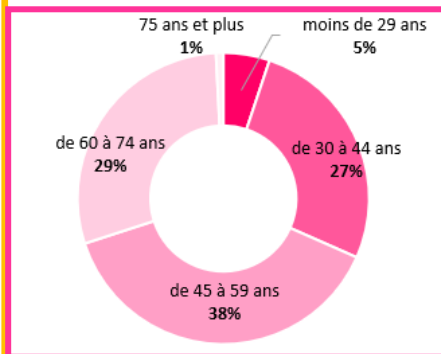
(Les intermédiaires n'ont pas pu être inclus dans l'étude dans le temps imparti.)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

Enquête
réalisée par internet
du 16/06
au 23/08/2020

Profil des répondants : 370 consommateurs-trices du Gard

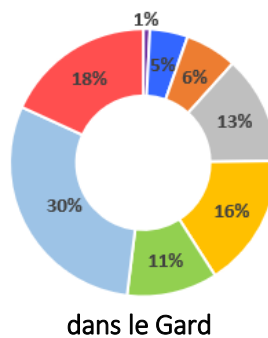
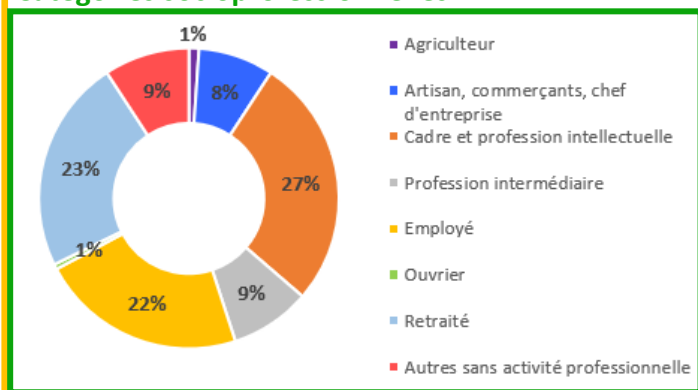
Âges



78% sont des femmes, 22% des hommes
18% habitent les villes gardoises
de plus de 10 000 habitants

83 % des répondants consommaient déjà des produits locaux en circuits courts avant la crise. Cette part est légèrement supérieure dans les villes (87%).

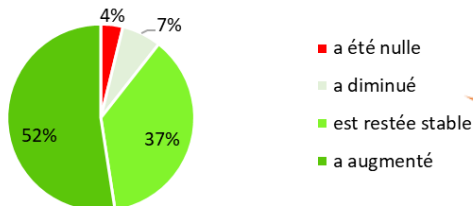
Catégories socioprofessionnelles



➔ **Représentativité assez faible**

PENDANT le confinement

La consommation alimentaire de produits locaux en circuits courts pendant le confinement

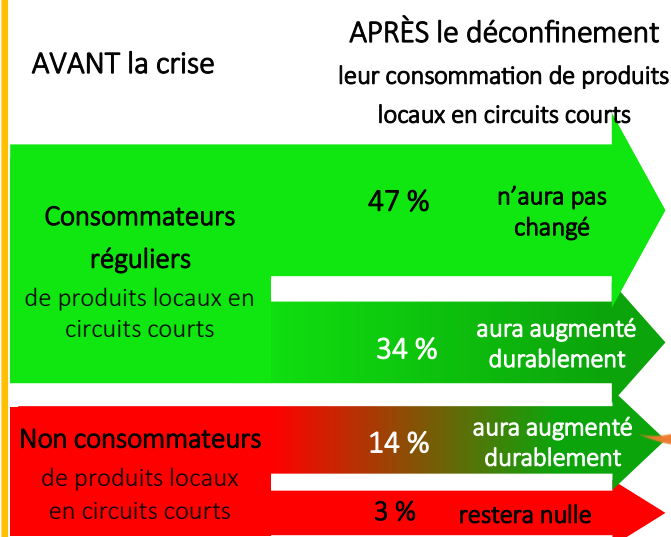


La consommation de produits locaux en circuits courts a **augmenté** pour plus de la moitié des répondants.

- par **solidarité** avec les agriculteurs
- grâce à une meilleure **visibilité** des circuits courts

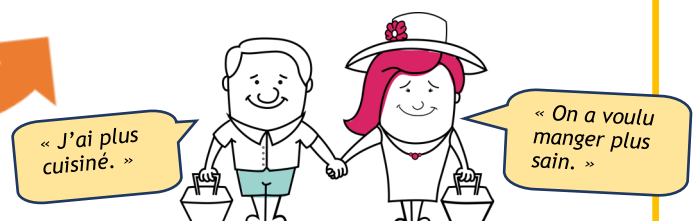
Pendant le confinement, **44 %** des consommateurs ont adopté un nouveau circuit court.

APRÈS le déconfinement : 4 trajectoires de consommateurs



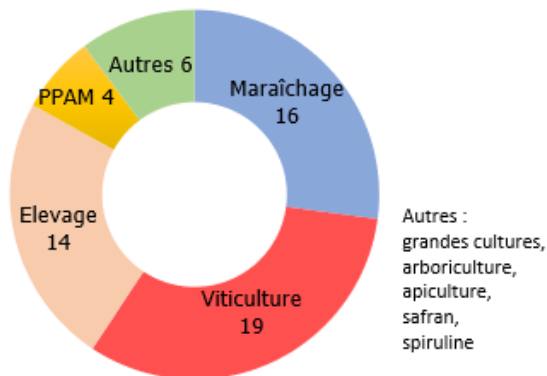
Les nouveaux Consommateurs en circuits courts

71 % d'entre eux déclarent avoir changé leurs **habitudes alimentaires**.
Ils expriment tous leur intention de **conserver** totalement ou en partie ces nouvelles habitudes alimentaires **après** la crise.



Profils des exploitations

Production principale (nombre de réponses)



2/3 des producteurs qui ont répondu sont en **Agriculture Biologique**.

Leurs débouchés avant la crise :

71% des producteurs vendaient en circuits courts uniquement, **29 %** vendaient en circuits courts et longs.



Impact de la crise sur les débouchés

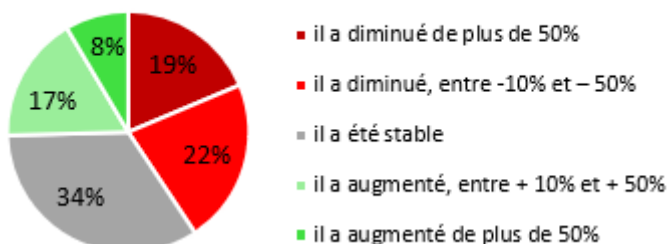
44% des producteurs ont adopté au moins un **nouveau débouché en circuits courts** pendant le confinement, principalement la **livraison à domicile**, la **vente mutualisée** et la **vente à la ferme** (et « drive fermiers »).



Les circuits courts par lesquels les producteurs interrogés ont le plus augmenté leurs ventes sont les **plateformes de vente en ligne**, les **AMAP**, la **vente mutualisée** et la **livraison à domicile**.

Impact de la crise sur les ventes

Evolution du chiffre d'affaires pendant le confinement



dépend de la **production** : les exploitations en **maraîchage** ont mieux résisté que les exploitations viticoles.

est lié à la **transformation ou non** des produits : les producteurs qui proposent des produits **transformés** ont été plus durement impactés par la crise.



Impact de la crise sur le temps de travail

56% des producteurs déclarent avoir eu une **surcharge de travail** pendant le confinement, principalement **liée à la vente** (70 % des réponses).

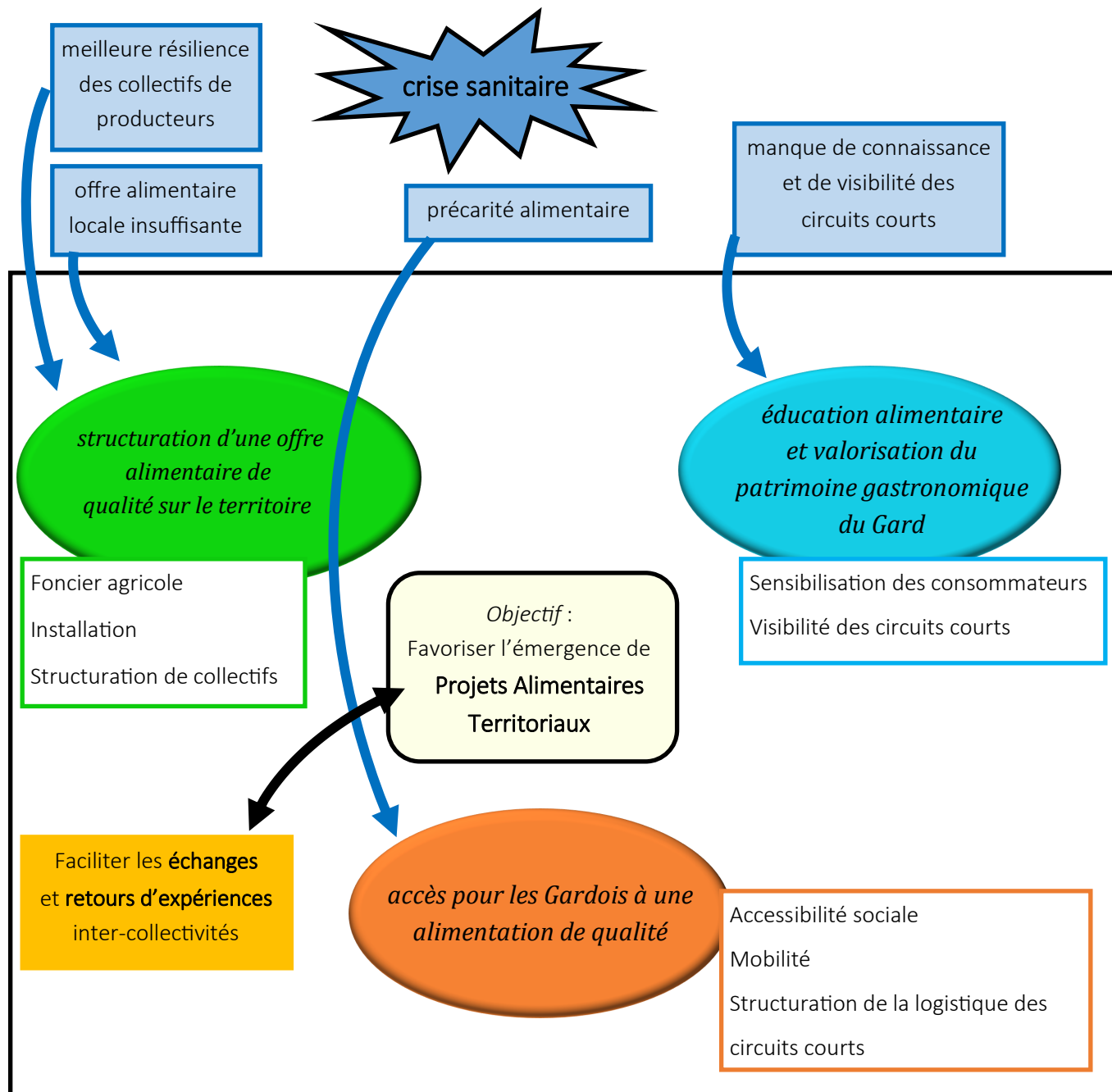
Après le confinement

- Tous les producteurs enquêtés ont **retrouvé leurs débouchés** d'avant la crise.
- 1/4** des producteurs de l'enquête ont adopté un **nouveau circuit court** pendant le confinement et vont le **maintenir après**, au moins en partie.
- Les producteurs qui ont rejoint une **AMAP** ou un **groupement d'achat** déclarent tous les maintenir après la crise. Les **ventes mutualisées** mises en place pendant le confinement (ventes au déballage, paniers de producteurs) ont été maintenues, sauf les « drive fermiers » provisoires.
- La **livraison à domicile** est très majoritairement **abandonnée** après la crise : elle a constitué une solution souvent incontournable, mais **trop chronophage**.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION PUBLIQUE DANS LE GARD VERS UNE RETERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION

La crise Covid-19, révélatrice de leviers d'action des politiques locales pour une reterritorialisation de l'alimentation ?

Cibler des leviers d'action au sein des trois axes de la Politique alimentaire du Département



La Politique Alimentaire du Département du Gard (source : www.gard.fr)

dessins : Pixabay

Synthèse réalisée par Claire Meunier dans le cadre du Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable 2019/2020 de Montpellier SupAgro/CIRAD.

L'étude a été réalisée de mai à septembre 2020 à la fédération départementale des CIVAM du Gard, sous la direction de Camille Villajos. Pour en savoir plus : Meunier Claire, 2020. *Résilience des systèmes alimentaires territoriaux face à la crise sanitaire de la Covid-19 ? Enseignements pour les acteurs publics dans le Gard*. Mémoire de mission professionnelle, Montpellier SupAgro, 41 p.